

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1933



SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL
SUR L'EXERCICE

1933



Table des Matières

| Chap. | Page |
|---|-----------|
| I. Introduction | 5 |
| II. Activités du Comité de la S. S. R. | 5 |
| Généralités | 5 |
| Règlement administratif | 8 |
| Règlement du personnel | 8 |
| Assurance du personnel | 8 |
| Contrôle des programmes | 10 |
| L'émission de disques | 12 |
| Publication des programmes | 15 |
| Annuaire | 16 |
| Politique et Radio | 17 |
| Service des dernières nouvelles | 19 |
| III. Questions techniques | 19 |
| Emissions hors studios | 20 |
| Enregistrements | 21 |
| IV. Propagande | 23 |
| Tourisme | 23 |
| V. Enseignement | 25 |
| Emissions scolaires | 25 |
| VI. Informations diverses | 27 |
| Télédiffusion | 27 |
| Radio-centrales | 29 |
| Nouvelle concession pour l'installation de postes radiopho- niques et action « pro Radio » | 30 |
| Action pour les invalides | 33 |
| L'émetteur du Monte Ceneri | 33 |
| Inauguration du studio de Zurich | 35 |
| Anniversaire de la Société romande de radiodiffusion | 35 |
| Perturbations | 35 |
| VII. Union Internationale de Radiodiffusion | 37 |
| VIII. Renseignements financiers | 41 |

| Chap. | Page |
|---|-----------|
| IX. Statistiques | 42 |
| Comment utilise-t-on le droit annuel de frs. 15.— pour con- cession de postes récepteurs? | 42 |
| Statistique sur les programmes | 43 |
| Transmissions hors des studios | 44 |
| Retransmissions de l'étranger en 1933 | 45 |
| X. Graphiques | 47 |
| Explications aux tableaux graphiques | 48 |
| Total des concessionnaires de T. S. F. des offices télépho- niques au 31 décembre 1933 | I |
| Total des concessionnaires de T. S. F. en Europe au 31 dé- cembre 1933 | II |
| Densité des auditeurs de T. S. F. par cent habitants | III |
| Densité des auditeurs de T. S. F. en Europe par cent habi- tants | IV |
| Densité des concessionnaires de T. S. F. dans les réseaux téléphoniques au 31 décembre 1933. | V |
| Réseau Radiophonique suisse. | VI |
| Réseau de télédiffusion | VII |
| Composition des radio-programmes en pourcent. | VIII |
| Organisation des émissions scolaires dans les 3 régions linguistiques | IX |
| XI. Exposés des sept sociétés régionales sur leur activité | 49 |
| Société Romande de Radiodiffusion, Lausanne | 50 |
| Radiogenossenschaft in Zürich | 56 |
| Société des Emissions Radio-Genève | 64 |
| Radiogenossenschaft Bern | 77 |
| Radiogenossenschaft Basel | 85 |
| Ostschweizerische Radio-Gesellschaft, St. Gall | 97 |
| Ente Autonomo per la Radiodiffusione nella Svizzera italiana | 99 |

Membres de la Société Suisse de Radiodiffusion :

Société Romande de Radiodiffusion, Lausanne.

Radiogenossenschaft in Zürich.

Société des Emissions Radio-Genève.

Radiogenossenschaft Bern.

Radiogenossenschaft Basel.

Ostschweizerische Radiogesellschaft, St. Gallen.

Ente Autonomo per la Radiodiffusione nella Svizzera Italiana, Lugano.

Organes de la S.S.R.

Comité:

Président :

M. *Ch. Baud*, Président de la « Société Romande de Radiodiffusion »,
Lausanne.

Vice-Présidents :

M. *H. Lauterburg*, président de la « Radiogenossenschaft Bern ».

M. *H. Gwalter*, président de la « Radiogenossenschaft in Zürich ».

Administrateur-Délégué :

M. *Mce. Rambert*, délégué par le Département fédéral des Postes et
des Chemins de fer.

Membres :

M. *A. Muri*, délégué par le Département fédéral des Postes et des
Chemins de fer.

M. *M. Haissly*, président de la « Société des Emissions Radio-Genève ».

M. *A. Freuler*, président de la « Radiogenossenschaft Basel ».

M. *M. Ritter*, président de la « Ostschweizerische Radiogesellschaft,
St. Gallen ».

M. *F. Borella*, délégué du « Ente Autonomo per la Radiodiffusione
nella Svizzera Italiana », Lugano.

Secrétaire :

M. *R. de Reding*.

Vérificateurs des comptes :

M. Ing. *F. Trämpy*, Mitlödi.

M. *E. Spycher*, Freiburg.

M. *F. Lüthi*, D.G.T., Berne.

Office de la S.S.R.

30, Neuengasse, Berne.

Directeur : M. *M. Rambert*, administrateur-délégué de la S.S.R.

Secrétaire : M. *R. de Reding*, secrétaire de la S.S.R.

I.

Introduction.

Le troisième exercice de la Société Suisse de Radiodiffusion s'est de nouveau terminé par une réjouissante augmentation du nombre des concessionnaires d'appareils récepteurs. Il passe de 231.397, fin 1932, à 300.051, fin 1933. Il n'était que de 101.032 au commencement de 1931, année de la fondation de notre Société.

Le pourcent des concessionnaires par rapport à la population totale de la Suisse, qui était de 3,69% à fin 1931 et 5,69% à fin 1932, a donc atteint 7,4% fin 1933 (voir tabl. III).

On peut constater une progression analogue dans le nombre des auditeurs de presque tous les pays en se reportant aux tableaux comparatifs établis sur les indications de l'Union Internationale de Radiodiffusion, et reproduits à la fin de ce rapport (voir tabl. IV).

Cette progression continue des sans-filistes, même dans les pays qui paraissaient avoir atteint un plafond difficilement surpassable, est la meilleure preuve de la force d'expansion irrésistible de la radiodiffusion et du rôle de plus en plus important qu'elle est appelée à jouer dans la vie des peuples, soit pour leur éducation, leurs informations et leur divertissement, soit comme un puissant instrument de propagande et même de gouvernement, comme cela est actuellement déjà le cas dans certains États à forme plus ou moins absolutiste.

II.

Activité du Comité de la S. S. R.

Généralités.

La S. S. R. a tenu son assemblée générale le 6 mai 1933 dans la nouvelle «Maison de la Radio» de Radio-Zurich. Elle a approuvé le rapport annuel, les comptes de fin d'année ainsi que le budget pour 1933.

L'assemblée ayant chargé le Comité de désigner deux nouveaux vérificateurs des comptes en remplacement de MM. Wiedemann et Borel, en s'inspirant de la disposition des statuts qui demande à ce que les différentes sociétés régionales soient équitablement prises en considération, le Comité a nommé comme vérificateurs pour l'exercice 1933 MM. Trümpy, de Mitlödi, et Spycher, de Fribourg. Le vérificateur de la Direction Générale des Télégraphes, M. Lüthi, a conservé ses fonctions.

L'article 12, chapitre 2, des statuts prévoit que le Comité se constitue librement et qu'il choisit tous les deux ans, dans son sein, le président et les deux vice-présidents. En conséquence, le Comité a procédé, dans sa séance du 23 mars, aux nouvelles élections. En remerciant M. Gwalter pour les services rendus, il a élu son nouveau président en la personne de M. Charles Baud, président de la Société Romande de Radiodiffusion, et en qualité de premier vice-président M. H. Lauterburg, président de la Radiogenossenschaft Bern et de deuxième vice-président M. H. Gwalter, président de la Radiogenossenschaft Zurich.

Le Comité, au cours de l'année 1933, a tenu 14 séances dans lesquelles il s'est occupé entr'autres des questions qui font l'objet d'une mention plus ou moins développée dans le présent rapport.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler brièvement quel est le rôle de la S. S. R., dont le Comité se compose, on le sait, d'un délégué de chacune des 7 Sociétés de radiodiffusion régionales et de 2 représentants du Département des Postes et des Chemins de fer. Ce rôle est d'assurer une liaison entre ses membres et l'autorité fédérale dont elle tient sa concession, de représenter la Radiodiffusion suisse vis-à-vis des tiers nationaux et étrangers et de s'occuper de toutes les questions qui présentent un intérêt général pour le service public dont elle a la charge.

Le Comité de la S. S. R. s'occupe encore de questions d'ordre administratif, juridique ou financier, et arrête les directives selon lesquelles les Sociétés régionales et leurs directeurs élaborent et exécutent les programmes diffusés par

nos trois émetteurs nationaux de Beromunster, Sottens et Monte Ceneri, relayés eux-mêmes par les émetteurs locaux de Berne, Bâle et Genève.

La haute surveillance des programmes est confiée à l'administrateur-délégué nommé par le Comité et agréé par l'autorité de concession. Celui-ci répond de la stricte observation par la Société et ses membres des clauses de la concession en ce qui concerne les programmes.

La surveillance de l'observation des clauses de la concession, en dehors de celles qui se rapportent aux programmes, appartient à la Direction Générale des Télégraphes.

Toutes les questions importantes qui sont examinées par le Comité, et celles sur lesquelles il doit se prononcer, sont étudiées au préalable par des commissions ou par l'Office central, dont le siège est à Berne, et qui est placé sous la direction de l'administrateur-délégué. L'Office expédie en outre les affaires courantes et exécute les décisions du Comité.

Cette organisation, un peu compliquée, s'adapte cependant assez bien aux conditions spéciales de notre pays, avec son régionalisme si accentué, ses trois langues et la dissémination de ses ressources artistiques et littéraires dans de nombreux centres de culture. Dans presque tous les autres pays ces ressources sont au contraire concentrées dans une grande capitale.

Après les nécessaires difficultés du début, on peut dire que cette organisation fonctionne maintenant normalement et d'une façon satisfaisante. Le Comité d'un côté, l'administrateur-délégué et les directeurs des studios de l'autre, avec la collaboration d'un personnel dévoué, s'efforcent cependant d'y apporter constamment les perfectionnements qui leur sont dictés par l'expérience. Ils sont toujours reconnaissants aux auditeurs qui veulent bien leur signaler des défauts ou leur suggérer des améliorations dans l'intérêt commun. La radiodiffusion est une institution encore si récente, elle soulève presque journallement des problèmes si imprévus qu'il n'est pas toujours facile de discerner la bonne voie de la mauvaise et c'est pourquoi, bien loin de craindre les critiques, nous les sollicitons, notre unique but étant de

rendre la radiodiffusion aussi instructive et aussi attrayante que possible.

Nous résumons ci-après les questions les plus importantes dont le Comité de la S. S. R. et son Office se sont occupés durant l'exercice 1933. On trouvera plus loin les rapports de nos diverses Sociétés régionales sur leur activité propre.

Règlement administratif.

Le règlement administratif, dont le Comité avait commencé l'élaboration déjà en 1932, fut complété au cours de l'année dernière puis soumis à l'autorité de surveillance qui l'approuva. Il est définitivement en vigueur depuis le 22 février de cette année.

Ce règlement fixe les attributions et compétences des divers organes de la S. S. R. et de ses membres.

Règlement du personnel.

Le Comité a également achevé la rédaction du règlement qui fixe les droits et obligations de son personnel: conditions d'engagement et de congédiement, limite d'âge, assurance, traitements en cas de maladie et de service militaire, vacances, etc. Ce règlement est en vigueur depuis le 11 janvier 1934.

Assurance du personnel.

Sur l'initiative de M. Borella, délégué du E. A. R. S. I., le Comité de la S. S. R. a entrepris dès 1932 l'étude de la création d'une institution de prévoyance en faveur de notre personnel.

On demande à ce personnel, propagateur de la radiodiffusion, qu'il soit en tout et partout à la hauteur des exigences modernes, familiarisé avec tous les perfectionnements de la technique, sensible aux pulsations de la vie économique, artistique, intellectuelle, conscient de son rôle d'intermédiaire et d'éducateur concourant à la formation de l'opinion publique. Pour accomplir une tâche aussi spéciale, il faut des collaborateurs dévoués et enthousiastes qui, tout en supportant les fatigues et les responsabilités du travail journalier, soient constamment ouverts aux idées nouvelles.

Aussi n'est-ce pas seulement un acte de solidarité sociale pour l'employeur que d'assurer une retraite équitable au fonctionnaire qui s'est usé dans ses services ; c'est faire preuve également de prudence et de perspicacité, c'est faciliter le rajeunissement du personnel nécessaire à la vitalité de l'Entreprise.

Avant de réaliser la mesure de prévoyance envisagée, il fallut résoudre quelques importantes questions de principe. Il fut tout d'abord question de s'adresser à la Caisse d'assurance du personnel de la Confédération, mais on dut reconnaître que son règlement ne le permettait pas. Nous nous sommes trouvés ensuite devant l'alternative de l'assurance autonome ou de l'adhésion à une Société concessionnée d'assurance sur la vie. C'est finalement à la seconde solution que nous avons donné la préférence, après avoir constaté que les Compagnies de premier plan auxquelles nous nous sommes adressés étaient parfaitement bien organisées et nous soumettaient des propositions intéressantes. Nous nous sommes rendus compte en particulier que les prestations convenues seraient plus sûrement garanties par une Société d'assurance et que la gestion de notre Caisse de pension, avec toutes les responsabilités qui en découlent, serait ainsi confiée à des spécialistes expérimentés.

Venait ensuite la question : capitaux ou rentes ? Nous nous sommes décidés pour l'assurance de rentes dont le caractère de prévoyance est plus accentué et dont les bienfaits ne risquent pas d'être anéantis prématurément par prodigalité.

Pour les 5 premières années de service seulement nous avons prévu des indemnités de capitaux payables en cas d'invalidité permanente ou de décès. Ensuite tout employé entre dans l'assurance-pension proprement dite qui comporte les prestations suivantes :

Rente d'invalidité et de vieillesse. Si un assuré devient prématurément invalide par suite d'une maladie, d'une infirmité ou d'une lésion corporelle, ou s'il atteint l'âge de retraite (fixé à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes), il a droit à une pension proportionnée aux années

de service accomplis; le taux de rente est de 30 à 60% du salaire assuré. Le maximum est atteint après 35 années de service.

Rentes de veuve et d'orphelins. Afin de protéger aussi la famille des assurés, nous avons complété notre assurance de personnel par des rentes de survivants. Dès le jour du décès d'un assuré, sa veuve touche une rente viagère égale à la moitié de celle assurée sur la tête de l'employé; la rente cesse naturellement en cas de remariage éventuel, cela moyennant une indemnité égale à trois annuités de la rente. Les orphelins reçoivent jusqu'à l'âge de 18 ans révolus des rentes égales, par enfant, à 15% de la rente du père, ce taux étant porté à 30% lorsqu'il s'agit d'orphelins de père et de mère.

Nous pouvons prétendre avoir ainsi pourvu à la sécurité de notre personnel. Les prestations fixées représentent pour nos collaborateurs une garantie très précieuse, bien que les montants assurés aient forcément dû être limités afin de ne pas augmenter les charges de la Société au-delà d'une limite raisonnable.

Les charges de l'assurance ont été réparties entre employeurs et employés dans la proportion usuelle dans notre pays.

L'institution de prévoyance est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1933. Elle est basée sur un contrat d'assurance collective conclu avec la « Winterthur », Société d'assurance sur la vie. Chaque assuré a reçu un exemplaire imprimé du règlement qui le renseigne exactement sur ses droits à la garantie convenue.

Nous croyons avoir ainsi créé une œuvre de prévoyance sociale, nécessaire dans une entreprise comme la nôtre qui est chargée d'assurer un service public.

Nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans adresser encore nos plus vifs remerciements à notre ancien président, M. Gwalter, qui fut le principal artisan de cette utile institution.

Contrôle des programmes.

La concession impose à l'administrateur-délégué la charge de la surveillance générale du service des programmes

et le rend même responsable du service d'annonce, de la composition et de l'exécution des programmes. Comme il est évident qu'il lui est matériellement impossible d'écouter personnellement toutes les émissions, il a été organisé, dans le courant de l'année dernière, à l'Office de la Société Suisse de Radiodiffusion, et après approbation du Comité, un service spécial de contrôle et de critique des programmes. L'employé chargé de la direction de ce service écoute régulièrement, autant qu'il lui est possible, les différents programmes de nos trois émetteurs et adresse chaque jour à l'administrateur-délégué un rapport sur ses observations. Ces rapports journaliers sont résumés en un rapport hebdomadaire qui est communiqué aux directeurs, de chaque groupe émetteur.

Il est bien évident que la tâche de cet employé est ingrate et fort délicate, puisqu'en fin de compte toutes critiques, même les plus impartiales, sont individuelles. Mais ce service doit apporter des renseignements précieux non seulement en premier lieu à l'administrateur-délégué mais également aux chefs de programmes, en attirant leur attention sur le contenu et la qualité des émissions, sur leur exécution, sur les erreurs commises ainsi que sur la composition des programmes en général. Il est certainement utile pour les directeurs de connaître de telles critiques, provenant d'une source neutre et objective. Il peut en outre arriver qu'un directeur soit empêché d'écouter ses propres émissions ou qu'il lui soit impossible de les suivre régulièrement; dans ce cas, le service de contrôle peut lui apporter d'intéressantes indications dont il pourra faire son profit.

Pour exercer un contrôle efficace et complet du service des programmes, comme cela se fait dans certains pays, il serait indispensable d'avoir plusieurs employés affectés uniquement à cette tâche, surtout dans notre pays avec ses trois émetteurs et ses trois langues différentes, travaillant chacun environ pendant 8 heures par jour, mais il en résulterait des frais hors de proportion avec nos ressources actuelles.

Nous devons donc nous borner à un contrôle succinct qui pourra cependant, avec le temps et l'expérience, rendre certainement, de très grands services à notre radiodiffusion. Les appareils d'enregistrement, récemment installés à l'Office central, contribueront sans doute à rendre ce contrôle encore plus efficace.

L'émission de disques.

Le contrat que nous avons passé avec l'Association des grossistes de disques en 1931 reposait sur la présomption que la diffusion des disques constituait pour eux une propagande de premier ordre. En conséquence, ils avaient accepté de mettre gratuitement à notre disposition tous les disques dont nous aurions besoin, à la seule condition que nous indiquions la marque et le numéro du disque émis.

Ce contrat est venu à échéance le 15 octobre 1932 et lorsque nous en avons proposé le renouvellement nous nous sommes heurtés à certaines objections, sur le nombre des heures d'émission entr'autres. Nous obtînmes alors que l'ancien contrat resterait en vigueur jusqu'à ce qu'on soit tombé d'accord sur de nouvelles conditions.

Les pourparlers traînèrent en longueur. Le 31 mai de l'année dernière, nous recevions un projet de contrat qui limitait le nombre d'heures d'émission de disques à 2 heures par jour, mais qui prévoyait que, sans être tenus d'émettre le même programme, tous nos émetteurs devaient faire leurs émissions de disques à la même heure, entre midi $\frac{1}{2}$ et 20 heures, ce qui est pratiquement irréalisable.

En outre, les fabricants de disques demandaient à ce que nous payions une redevance de 4000 fr. par an, le contrat n'ayant au surplus qu'une durée d'une année.

Par cette prétention ils entendaient revendiquer un prétendu droit d'auteur sur leurs produits, distinct, semble-t-il, de celui déjà réglé des auteurs et de celui encore problématique du droit des exécutants.

Nous avons répondu en date du 14 août qu'il ne nous était pas possible d'accepter sans autre de telles exigences, vu que certaines d'entr'elles étaient inexécutables et que

d'autres soulevaient des questions de principe qui demandaient encore mûre réflexion.

Nous n'avons plus entendu parler de ce projet jusqu'au commencement de novembre dernier où nous fûmes avisé de l'imminente visite d'un représentant de l'industrie phonographique internationale.

Celui-ci nous avisa qu'il était chargé d'en terminer avec nous et qu'il devait insister tout spécialement sur deux points principaux : la simultanéité des émissions de disques sur tous nos émetteurs et le paiement d'une redevance.

Notre Comité consulté fut unanimement d'accord pour repousser de telles prétentions et nous lui en fîmes part en ajoutant que si l'Association des fabricants de disques avait de bonnes raisons à faire valoir pour apporter des modifications importantes dans les accords analogues qui existaient depuis longtemps entre eux et la plupart des membres de l'Union Internationale de Radiodiffusion, elle devrait les communiquer à l'un de ces membres *avec un exposé des motifs détaillé* qui pourrait alors faire l'objet d'une discussion au sein du Conseil de l'Union.

Qu'au surplus, nous n'avions nullement l'intention de troubler les excellentes relations qui avaient toujours existé entre l'Association des fabricants de disques et les services de radiodiffusion, mais que les nouvelles exigences en face desquelles nous nous trouvions actuellement soulevaient des questions de principe si importantes que nous devons demander d'élargir le débat puisqu'il intéressait la radiodiffusion européenne toute entière.

Sans repousser cette suggestion, le représentant de l'industrie phonographique internationale nous fit cependant observer que ses mandants étaient maintenant décidés à changer d'attitude vis-à-vis de la radiodiffusion dont les émissions de disques, suivant leur opinion actuelle, leur causaient plus de préjudice qu'elles ne leur rapportaient d'avantages et qu'il se réservait donc toute liberté d'action.

La conséquence ne se fit pas attendre. Quelques jours plus tard nous recevions l'avis signé par les principaux grossistes en disques de Suisse que dorénavant, et sans indi-

quer aucun motif à l'appui de leur prétention, non seulement ils ne mettraient plus de disques à notre disposition pour les émissions mais encore qu'ils nous interdisaient d'émettre aucun disque de leur fabrication même achetés dans le commerce.

Nous basant, d'une part, sur le contrat que nous avons passé avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique qui nous autorise à diffuser, sans aucune restriction, toutes les œuvres de ses adhérents et, d'autre part, sur un arrêt du Tribunal fédéral du 17 juillet dernier qui décide que l'acquéreur de disques peut faire entendre ceux-ci en audition publique sans qu'il soit besoin pour cela d'une nouvelle autorisation ni d'une taxe spéciale, considérant au surplus que nous étions chargé d'assurer, par concession, un service public, nous avons passé outre à la défense injustifiable de l'industrie du disque.

La question fut portée devant le Conseil de l'U. I. R., qui prit une résolution recommandant entr'autres à ses membres :

- 1^o de ne pas conclure, sauf obligation légale, d'accords comprenant une redevance quelconque pour le droit de radiodiffusion des disques;
- 2^o de se réserver toute liberté en ce qui concerne l'heure des émissions de disques pour chaque émetteur, la fréquence de ces émissions et la composition des programmes.

Ajoutons que ce n'est pas la première fois que l'industrie du disque cherche à faire valoir des droits hypothétiques vis-à-vis de la radiodiffusion. Déjà en 1932, elle avait tenté une attaque brusquée en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en France. Mais tandis que dans ces deux premiers pays elle battait promptement en retraite et signait de nouvelles conventions aux anciennes conditions, en France les choses restaient en l'état, c'est-à-dire que, tout en signifiant à la radiodiffusion officielle une interdiction d'émettre des disques du commerce, ce dont cette dernière n'a pas tenu compte, il n'y a pas eu jusqu'ici d'action judiciaire de sa

part. Cet excès d'honneur semble devoir être réservé à notre pays, bien que l'industrie du disque y soit inexistante, car un succès serait naturellement exploité contre toutes les Sociétés de radiodiffusion alors qu'un échec n'aurait pour elle, du moins elle le croit peut-être, qu'un retentissement limité.

En présence de ces faits, le Comité de la S. S. R. a décidé de réserver à son tour son entière liberté d'action et d'attendre la suite des événements.

Les difficultés que nous rencontrons avec l'industrie du disque nous inciteront certainement à développer l'enregistrement par nos propres moyens et l'échange de tels enregistrements avec les membres de l'U. I. R.

Publication des programmes.

Notre concession nous impose l'obligation de publier intégralement nos programmes dans ceux des journaux suisses de radiodiffusion que notre Société désigne pour lui servir d'organes de publication et d'en remettre des extraits, moyennant indemnité équitable, aux autres journaux qui en font la demande.

Le Comité a donc désigné comme ses organes officiels de publication les trois journaux de radiodiffusion fondés déjà avant la constitution de la S. S. R., soit :

Pour la Suisse allemande :

la « *Schweizer Illustrierte Radiozeitung* » (S. I. R. Z.) créée par la Radiogenossenschaft de Zürich,

la « *Schweizer Radio Illustrierte* » (S. R. I.) créée par la « *Aktiengesellschaft für Radiopublikationen* » sous les auspices de la Radiogenossenschaft de Berne.

Pour la Suisse romande :

« *Le Radio* » qui appartient à une Société privée dans laquelle sont représentées les Sociétés de radiodiffusion de Lausanne et de Genève.

L'année dernière, le Comité de la S. S. R. a encore désigné comme organe officiel de publications *pour la Suisse italienne :*

le «*Radioprogramma*», fondé à Lugano par la «Ente autonome per la Radiodiffusione nella Svizzera italiana».

Nous avons déjà signalé dans notre rapport de l'année dernière qu'une grande maison d'édition nous avait demandé de lui remettre non seulement les programmes suisses mais aussi les programmes étrangers complets. Estimant que la création d'un nouveau journal de radiodiffusion pour la Suisse allemande était superflu, de nature à porter un grave préjudice à nos organes officiels de publication et ne se justifiait pas, notre Comité avait répondu que nous étions prêts à lui communiquer des extraits de nos programmes suisses, moyennant des conditions à débattre et conformément aux obligations que nous impose notre concession, mais que nous ne pouvions pas, par contre, lui remettre les programmes étrangers réservés à nos organes de publication officiels.

La maison en question passa outre, créa un nouveau journal de radiodiffusion et se procura par des voies indirectes les programmes que nous lui refusions et dont nous étions les propriétaires exclusifs pour la Suisse en vertu de nos accords avec les Sociétés de radiodiffusion étrangères. Nous examinâmes l'éventualité d'engager un procès contre cette maison lorsqu'à la fin de l'année dernière un accord intervint subitement entre celle-ci et la «Aktiengesellschaft für Radiopublikationen» de Berne qui lui confia l'édition de son journal SRI et se chargea de surveiller la partie rédactionnelle du nouveau journal. Cet accord imprévu régla la situation délicate créée par l'initiative intempestive de la maison d'édition mais souleva quelques difficultés avec la SIRZ et posa certains problèmes vis-à-vis de notre Société, lesquels font actuellement l'objet d'un examen de la part d'une commission nommée par le Comité de la S.S.R. Un règlement satisfaisant de ces questions pourra nous l'espérons intervenir prochainement.

Annuaire.

L'annuaire pour 1933 a été édité en 17.000 exemplaires dont 4000 en français. Presque toute l'édition a été vendue, ce qui nous a permis de boucler nos comptes sans déficit.

Comme la vente de l'édition française fut assez difficile, il a été convenu de ne faire paraître, pour 1934, qu'une seule édition contenant des articles allemands, français et italiens. A la suite de maladie d'un des rédacteurs et d'un surcroît de travail des autres collaborateurs, l'annuaire 1934 n'a malheureusement pas pu être mis en vente à Noël, comme prévu; il n'a paru qu'au début du mois de janvier. La vente en a été entravée, de sorte que, malgré le prix modique, un déficit sensible est à prévoir. Cependant cet annuaire, comme celui de l'année dernière, était richement illustré et contenait de très intéressants articles ayant trait aux différents domaines de la radiodiffusion.

L'édition d'une telle publication demandant un grand effort et un travail suivi, et nos directeurs ainsi que l'office de la S. S. R., qui étaient chargés de la préparation de l'annuaire, ne pouvant plus y consacrer le temps nécessaire, le Comité de la S. S. R. a décidé de confier la rédaction du prochain annuaire à un spécialiste, sous le contrôle de l'Office de la S. S. R.

Politique et Radio.

C'est là un objet qui a longuement absorbé l'attention du Comité de la S. S. R. Nous avons déjà signalé dans notre rapport de l'année dernière les difficultés auxquelles nous nous heurtions parfois pour tracer la ligne de démarcation entre ce qui était admissible au microphone et ce qui ne l'était pas, surtout lorsqu'il s'agissait de la diffusion de conférences ayant un caractère politique, économique ou international. Certaines divergences de vues s'étaient produites entre membres du Comité, administrateur-délégué et autorité de surveillance sur la question de savoir à qui devait incomber la responsabilité de la décision.

La question fut portée devant l'autorité de concession, c'est-à-dire devant le Chef du Département des Postes et des Chemins de fer, M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz, qui, après un examen approfondi, émit l'avis que cette responsabilité devait être assumée par l'administrateur-délégué, en vertu même des dispositions de la concession.

Le Comité s'étant rangé à l'avis du Chef du Département des Postes et des Chemins de fer, le nouveau régime est entré en vigueur le 1^{er} septembre 1933.

Tous les manuscrits de conférences ayant un caractère politique, économique et international doivent donc actuellement être soumis à l'appréciation de l'administrateur-délégué qui juge de leur recevabilité en dernier ressort, en se basant sur ce principe que notre service de radiodiffusion a pour but de renseigner impartialement les auditeurs sur les questions intéressantes ou controversées qui sont à l'ordre du jour en évitant tout ce qui pourrait avoir l'apparence d'une pression en faveur d'une idée ou d'une doctrine. Cette procédure expéditive n'a donné lieu jusqu'ici à aucune difficulté dans son application pratique.

Une autre innovation intéressante a été l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, sur notre demande, de diffuser un exposé contradictoire des opposants et des défenseurs de toutes les lois fédérales soumises au vote du peuple. Nous avons déjà fait usage de cette autorisation à deux reprises. La première fois lors de la votation sur la réduction des salaires, la seconde fois, dans le courant du mois de mars dernier, à propos de la loi sur la protection de l'ordre public.

Un journal de la Suisse allemande, relevant ce dernier exposé contradictoire où le défenseur du projet de loi fut M. le Conseiller fédéral Hæberlin en personne, faisait cette remarque que notre gouvernement en refusant de monopoliser la radiodiffusion à son seul profit, contrairement à ce qui se passe actuellement dans plusieurs pays d'Europe, restait fidèle au véritable esprit démocratique suisse qui entend respecter toutes les opinions et protéger l'idée, à la seule condition qu'elle soit constructive et non pas seulement destructive.

Renseigner exactement et impartialement le peuple sur les raisons qui militent pour l'acceptation ou le rejet des lois soumises à son jugement rentre donc actuellement dans le nombre des grandes et belles tâches qui incombent à la radiodiffusion suisse.

Service des dernières nouvelles.

L'allocation à l'Agence Télégraphique Suisse qui, comme on le sait, est chargée par la S. S. R. du service des dernières nouvelles, a été sensiblement augmentée l'année dernière, ce qui a permis de donner plus d'extension à son organisation.

Tout d'abord, on créa un troisième service en langue italienne pour le Monte Ceneri. Le nouvel accord passé avec cette agence prévoyait que le service des dernières nouvelles serait placé sous la surveillance d'un spécialiste, lequel exercerait son activité en étroite collaboration avec l'Office de la S. S. R. On reprochait surtout à l'A. T. S. de donner des nouvelles qui avaient déjà paru dans les journaux du matin ou du soir. Dans notre pays, qui est le plus riche en journaux — il paraît en effet un journal presque à chaque minute — il est tout naturel que certaines nouvelles radiodiffusées à midi ou le soir aient déjà paru dans la presse. Mais il faut penser que la radiodiffusion n'est pas seulement destinée aux citadins et que les dernières nouvelles sont surtout utiles à la campagne où les quotidiens parviennent beaucoup plus tard. On ne peut donc pas se borner à ne donner que des nouvelles fraîches n'ayant pas encore paru dans la presse. Après avoir longuement discuté la question avec la Direction de l'A. T. S. qui faisait certaines objections, il a cependant été finalement décidé de séparer, à l'avenir, les nouvelles en « nouvelles du jour » et en « nouvelles de la dernière heure », c'est-à-dire que les « nouvelles du jour » seront celles qui pourront avoir déjà paru dans un quotidien, tandis que les « nouvelles de la dernière heure » seront inédites.

D'autres améliorations sont encore à l'étude, plus spécialement en ce qui concerne la rédaction des nouvelles et leur lecture devant le microphone. Nous espérons qu'elles pourront être réalisées dans le courant de cette année.

En terminant ce chapitre qui traite plus spécialement de l'activité du Comité de la S. S. R., nous ne voudrions pas manquer d'exprimer ici nos remerciements au personnel de l'Office Central qui apporte, dans sa collaboration à notre

travail absorbant et souvent délicat, un zèle et un dévouement vraiment dignes d'éloges. Nous adressons également l'expression de notre gratitude aux différents services de la D. G. T. pour l'empressement qu'ils veulent bien mettre à nous aider dans notre tâche.

III.

Questions techniques.

Emissions hors studios.

On sait que par suite du nombre restreint de câbles reliant les studios aux stations d'émission et spécialement établis pour la transmission des fréquences musicales, ces mêmes câbles étant utilisés par le service de télédiffusion, les transmissions de programmes exécutés, depuis d'autres villes que celles où se trouvent les studios, sont rendues difficiles.

Les essais pour effectuer de telles transmissions selon les suggestions de la D. G. T. et avec ses nouveaux appareils, ayant donné un résultat favorable, la S. S. R. a établi, en collaboration avec l'administration, des prescriptions uniformes relatives à ce genre de transmissions. En principe, pour toute transmission hors d'une ville de studio, il sera fait usage, autant que possible, de circuits musicaux ou de circuits spécialement aménagés pour les transmissions radio-phoniques.

En général, la transmission sera modulée sur place, spécialement dans les cas où les circuits musicaux sont utilisés par la télédiffusion. Pour toutes ces transmissions les attributions et responsabilités ont été individuellement réparties. Le studio qui effectue la transmission commande les lignes nécessaires et est responsable des installations microphoniques aux endroits d'où s'effectue la transmission; c'est lui qui assure l'annonce du programme. L'administration est responsable de l'établissement des liaisons entre le lieu de la transmission et la centrale téléphonique, de la mise à disposition des circuits, et de la modulation si celle-ci est effectuée par la centrale. Il y a évidemment un certain inconvénient à ce que le contrôle de la modulation, non seule-

ment en puissance, mais aussi au point de vue artistique, soit effectuée par un employé qui n'en a pas l'habitude, mais ces cas sont assez rares et l'expérience montrera s'il y a lieu d'apporter des modifications au système actuel.

Il faut espérer qu'un jour ou l'autre avec le développement de la télédiffusion il sera possible d'augmenter le nombre de câbles musicaux, ce qui permettrait une amélioration des conditions de transmissions de programmes externes et étrangers. Peut-être le développement des services d'enregistrement apportera-t-il aussi une solution satisfaisante pour ces sortes de transmissions.

Enregistrements.

L'art de l'enregistrement des sons a fait de tels progrès qu'il faut actuellement une oreille extraordinairement fine et exercée pour distinguer, dans une émission radiophonique, le vrai du faux, c'est-à-dire faire la différence entre une exécution au studio ou dans une salle de concert et sa reproduction mécanique.

Aussi les émissions de disques du commerce ont-elles toujours occupé une certaine place dans les radio-programmes. Mais les enregistrements de la musique ou de la parole sont certainement appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la technique des émissions lorsque toutes les Sociétés de Radiodiffusion posséderont des installations leur permettant de les effectuer elles-mêmes. Il en résultera en effet des possibilités nouvelles de fixation et d'échanges de belles exécutions qui permettront un enrichissement et une plus grande variété de programmes.

Nous faisons prévoir déjà l'année dernière que nous serions enfin en mesure d'acquérir une telle installation dans le courant de 1933. Ce projet est réalisé depuis peu, mais vu le coût relativement élevé des appareils enregistreurs et la nécessité d'une surveillance technique constante, il a été décidé de procéder tout d'abord à des essais en installant un enregistreur électromagnétique sur bande d'acier au service central de la S.S.R. Ce système qui est appliqué depuis un certain temps déjà par les Sociétés de radiodiffusion d'An-

gleterre, d'Italie et de Belgique a l'avantage de permettre des enregistrements d'excellente qualité, avec durée ininterrompue d'une demi-heure, et leur reproduction immédiate sans aucune manipulation ce qui constitue un avantage sur le film sonore. L'appareil qui nous a été remis en location pour la durée d'un an pourra ensuite être acquis, sous déduction du prix de location. L'enregistrement sur bande d'acier est complété par un appareil d'enregistrement sur disques métalliques.

Ces auto-enregistrements ont des applications multiples. Ils offrent le moyen de fixer une exécution dans un but de contrôle, soit avant son émission pour pouvoir s'assurer si elle est radiogénique et bien au point, soit pendant l'émission pour être ensuite en mesure de vérifier la qualité de l'exécution. C'est ainsi qu'en entendant après coup la fidèle reproduction de leur exécution ou de leurs paroles, des artistes, des conférenciers, des reporters peuvent apprécier eux-mêmes la valeur de leur production et corriger, lors d'une prochaine émission, les défauts ou imperfections constatés. Si l'enregistrement est parfait, on pourra le conserver pour le reproduire à l'occasion sur un autre émetteur national ou même étranger.

Voici un autre cas où l'auto-enregistrement peut rendre de grands services: un des membres de l'Union Internationale de Radiodiffusion offre, par exemple, aux autres membres, ainsi que cela se pratique actuellement assez fréquemment, une exécution de grande valeur pour être retransmise sur un de leurs émetteurs. Mais par suite d'engagements antérieurs, il n'est pas possible d'effectuer cette retransmission au jour et à l'heure fixés. On pourra désormais enregistrer l'émission originale et la retransmettre au moment qui conviendra le mieux à chacun, avec l'avantage de pouvoir encore contrôler au préalable la qualité de l'émission ainsi enregistrée. Ces sortes de « retransmissions retardées » sont certainement appelées à jouer un rôle important dans les programmes de radiodiffusion lorsqu'elles seront entrées dans la pratique courante, non seulement au point de vue international, mais aussi pour des discours, des reportages, des manifestations quelconques qui se déroulent à des heures peu propices à une radiodiffusion.

Nous serons donc en mesure, dès que notre installation sera entièrement achevée, d'enregistrer à Berne, par lignes spéciales, n'importe quelle exécution de musique ou manifestation parlée, se produisant en un point quelconque de la Suisse ou de l'Europe (et même, dans certains cas, du monde entier) puis de les reproduire fidèlement, au moment choisi, sur l'un ou l'autre de nos émetteurs nationaux. Il n'y a pas bien longtemps qu'une telle merveille aurait paru chimérique. Et pourtant nombreux sont ceux de nos auditeurs qui trouvent cela tout naturel et ne réalisent pas la somme de travail, d'ingéniosité et de recherches que mettent en jeu certains des programmes de radiodiffusion qui leur sont servis à domicile.

IV.

Propagande.

Tourisme.

Dans l'année écoulée on a apporté un soin tout particulier à la propagande en faveur de l'industrie hôtelière et du tourisme, ceci à la suite de l'intervention du Chef du Département fédéral des Postes et des Chemins de fer qui, non seulement approuva notre activité de propagande, mais nous la recommanda chaleureusement, puisqu'elle est d'un intérêt général pour toute la Suisse.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues de la part de l'industrie hôtelière, des entreprises de transports et sociétés de développement, la Société Suisse de radiodiffusion chargea provisoirement le studio de Berne de cette nouvelle activité. La direction de ce studio y voua tous ses soins, en réalisant de nouvelles et intéressantes idées de propagande radiophonique.

A la suite de la réorganisation de l'Office national suisse du tourisme, le directeur de la Revue des C. F. F., Dr Bittel, fut nommé directeur de cet Office. Nous lui avons demandé en conséquence de se charger de l'organisation d'un service de tourisme national, en l'assurant de notre entière collaboration pour l'aider dans sa tâche. Il a en conséquence confié ce service au Dr Senger, anciennement chef de propa-

gande à l'administration des P.T.T., qui s'occupera également de la propagande par la presse et le film.

Le trilinguisme de notre pays nous assure, pour la propagande par radio, un grand avantage sur les autres pays, puisque nous pouvons ainsi atteindre la population des pays voisins par des émissions dans leur propre langue. Le principe de notre propagande est que celle-ci soit effectuée sous une forme discrète et attrayante. Aussi les sujets sont-ils présentés de telle manière que ni le titre ni le contenu ne portent l'empreinte de la propagande. Une propagande indirecte peut également être fructueuse, par exemple l'annonce d'un grand concert symphonique donné sous la direction d'un chef d'orchestre célèbre ou celle de courses ou matches internationaux; la transmission de soirées régionales intéressantes attire aussi l'attention d'un grand public sur la contrée où elle a lieu.

Comment tirer le meilleur effet possible d'une collaboration entre l'Office National Suisse et la S.S.R.? La propagande ne doit naturellement pas être uniquement destinée à l'étranger, mais également à la Suisse, tout spécialement pour intensifier les voyages entre les diverses régions linguistiques. Pour arriver à un résultat favorable, il était nécessaire de régler d'une façon simple les rapports et les relations entre l'Office Central, les studios et l'Office national. A cet effet, le principe suivant a été établi: Le travail préparatoire est assuré par l'Office National Suisse du tourisme tandis que les studios s'occupent de l'adaptation radiophonique des sujets et des communiqués ainsi que, naturellement, de l'émission proprement dite. Le trait d'union entre l'Office national et les studios est l'Office central de la S.S.R.

Il faut distinguer deux groupes dans l'action de propagande par radio:

I. La propagande directe

qui comprend tous les communiqués de transports et autres communiqués connexes, bref le service d'informations pratiques, tel qu'il existe depuis plusieurs années et qui s'est toujours amplifié, c'est-à-dire les communiqués des C.F.F. et autres entreprises de transport, les bulletins sur l'état de la

neige, bulletins météorologiques, bulletins touristiques, bulletins sportifs, etc. Tous ces communiqués sont recueillis par l'Office national suisse, l'Automobile-Club et la Sportinformation Wehrlé & Cie, rassemblés, rédigés pour leur radiodiffusion et remis en temps utile aux studios dans la langue de leur groupe émetteur; ce sont ces institutions qui sont responsables de leurs informations.

II. La propagande indirecte

qui comprend toutes les conférences, causeries, suites radiophoniques, reportages, etc. Cette propagande indirecte doit être préparée longtemps à l'avance, l'Office national suisse devant rassembler tout le matériel littéraires, les renseignements, illustrations, etc., tandis que les studios s'occupent de la présentation artistique et radiophonique de ces émissions. Une tâche incombe encore à l'Office national celle de la propagande dans les journaux de radiodiffusion étrangers, auxquels elle doit faire parvenir le matériel d'illustrations et les articles nécessaires. C'est l'Office également qui s'occupe de l'échange des programmes de propagande avec les sociétés étrangères.

V.

Enseignement.

Emissions scolaires.

Dans notre dernier rapport annuel nous nous sommes déjà étendus avec quelques détails sur le but et la valeur des émissions scolaires. Nous rappelons ici, à titre d'information, qu'en automne 1932 le Comité de la S. S. R. a décidé d'introduire définitivement les émissions scolaires sur Beromunster. A la suite de cette décision cet émetteur a donné régulièrement, au cours de l'hiver 1932-1933, deux fois par semaine, des émissions pour les écoles qui, au cours de l'été, ont été réduites à une émission par semaine. Ces émissions s'adressaient aux enfants des écoles primaires, primaires-supérieures et secondaires; il en fut de même en 1933.

Les émissions scolaires de la Suisse allemande éveillèrent un grand intérêt tant en Suisse romande qu'en Suisse ita-

lienne. Aussi ces deux régions linguistiques de notre pays effectuèrent-elles, à leur tour, des émissions d'essai qui obtinrent un réel succès, ce qui les engagea à introduire également de telles émissions dans leurs programmes.

Dans le but de développer le service des émissions scolaires et de leur donner une base plus large et plus uniforme, le Comité de la S. S. R. chargea le Bureau de l'association suisse des émissions scolaires d'élaborer un plan d'organisation qui fut accepté et mis en vigueur le 28 septembre 1933. D'après ce plan, la direction générale de ce service est confiée à une commission centrale, dans laquelle la S. S. R. est représentée par trois membres parmi lesquels on choisit le président. Les 3 présidents des commissions régionales en font également partie. Cette instance s'occupe de toutes les questions d'intérêt général.

Dans chaque région linguistique il existe une commission régionale qui comprend les directeurs des studios et deux membres des commissions locales. Ces commissions s'occupent plus spécialement des programmes des émissions scolaires et donnent des instructions pour leur préparation et leur exécution, elles sont le trait d'union entre la commission centrale et les commissions locales. Enfin, à chaque studio est adjointe une commission locale qui est en étroit contact avec les autorités cantonales d'enseignement et dans lesquelles se trouvent des représentants des autorités scolaires et du corps enseignant. Ces commissions locales s'occupent avant tout de la préparation radiophonique des émissions, du choix des collaborateurs, des conférenciers, de l'examen des manuscrits, répétitions, c'est-à-dire des émissions proprement dites.

Pour faciliter la compréhension de la composition de ces commissions, nous joignons à la présente un schéma de la nouvelle organisation des émissions scolaires (voir tabl. IX). La mise en application de ces émissions exige des moyens financiers assez importants, bien que les membres de ces différentes commissions exercent leurs mandats gratuitement. Le Comité de la S. S. R. a accordé un crédit de frs. 15,000. — pour les frais d'organisation du service des

émissions scolaires, tandis que les dépenses des émissions proprement dites incombent aux studios.

Le nombre total des émissions scolaires diffusées en Suisse allemande en 1933 a été de 46, dont nous indiquons ci-après quelques titres, afin de donner au lecteur une idée du genre de ces émissions.

Nous tenons à préciser encore ici que ces émissions ne sont pas destinées à remplacer l'enseignement direct du professeur, mais bien à le compléter par des auditions destinées à éveiller l'intérêt des élèves pour certains sujets spéciaux.

Voyage dans la stratosphère. Entretien avec

M. Kipfer, ingénieur.

La chanson populaire suisse.

Reportage du jardin zoologique de Bâle.

Scènes de « Guillaume Tell » de Schiller.

Reportage de l'hôpital des animaux de Berne.

Du menuet à la rumba.

Heure du poète. Entretien avec M. Alfred Hugger-berger.

M. Tilgenkamp, ingénieur, parle du voyage du DO X en Amérique.

Alarme! Pompiers! Radiodrame.

Notre pain quotidien. Reportage d'une boulangerie.

Entretien d'une classe d'enfants

avec M. le Conseiller fédéral Motta.

Musique légère de l'ancien temps.

Des élèves lisent leurs propres œuvres.

« Der Freischütz », adaptation d'un opéra pour les écoles.

Démonstration d'instruments d'orchestre et de leur tonalité.

VI.

Informations diverses.

Télédiffusion.

Dans notre pays montagneux, que les chemins de fer électriques sillonnent en tous sens, la réception des émissions radiophoniques est souvent difficile. En outre, la ré-

ception dans certains quartiers de nos grandes villes est troublée par des tramways, installations et moteurs électriques de tous genres, au point qu'elle est parfois pratiquement impossible. C'est dans ces cas-là que la télédiffusion peut jouer un rôle appréciable en assurant à ses abonnés une réception impeccable. Aussi la transmission par fil des programmes de nos émetteurs a-t-elle enregistré, au cours de ces deux dernières années, un développement réjouissant, surtout pendant l'année 1933 où les centrales de téléphone de Berne, Bâle, St-Gall, Lausanne, Genève, Zurich et Lucerne ont été aménagées pour pouvoir donner aux abonnés de la télédiffusion un programme étranger en plus de ceux de Beromunster et de Sottens. A l'heure actuelle, les centrales de Bienne, Fribourg, Lugano, Locarno et Bellinzone sont équipées pour donner deux programmes. Ces améliorations, prévues également pour d'autres villes, donnent donc la possibilité aux abonnés d'entendre clairement et sans parasite non seulement nos émissions suisses mais également les programmes des émetteurs des pays voisins.

La transmission par fil des programmes étrangers aux abonnés à la télédiffusion n'a pas rencontré de grandes difficultés au point de vue technique, mais des négociations assez délicates furent nécessaires pour régler les questions relatives aux droits d'auteur et d'émission. Grâce à nos excellentes relations avec les membres de l'U. I. R., il nous a finalement été possible d'arriver à des arrangements avantageux avec la France, l'Allemagne et l'Autriche, ce qui nous a permis d'enrichir les programmes des abonnés à la télédiffusion par des émissions de ces pays.

Actuellement l'Allemagne et la France examinent la possibilité d'introduire également chez elles la télédiffusion et l'échange de programmes par télédiffusion entre membres de l'U. I. R. est à l'étude.

Notre concession nous interdit toute propagande commerciale, politique et religieuse. Mais comme certains de nos voisins, plus spécialement l'Allemagne et l'Autriche, émettent fréquemment, depuis quelque temps, des appels de propagande politique, il a été nécessaire d'éliminer ce genre

d'émissions de nos programmes de télédiffusion. Ce fait, ainsi que la question des droits d'auteur, obligent donc l'Office de la S. S. R. à surveiller soigneusement les avant-programmes et à faire lui-même un choix des programmes étrangers. Les émissions étrangères sont en outre contrôlées par les employés de l'administration.

Le développement de la télédiffusion a été également un facteur intéressant pour notre industrie. La fabrication des haut-parleurs spéciaux a été confiée exclusivement à l'industrie suisse et le montant des commandes qui en ont été la conséquence s'est élevé jusqu'ici à un total d'environ 3.500.000 fr. La propagande et la vente de ces appareils a été confiée, en collaboration avec l'administration des téléphones, à une association concessionnée qui vend actuellement environ le 75^o/_o des appareils de télédiffusion.

A fin 1933, 85 villes et villages étaient connectés au réseau de la télédiffusion (voir la carte VII). Les abonnés, dans plusieurs de ces localités, représentent déjà environ le 65^o/_o des abonnés au téléphone. A fin 1932, le chiffre des abonnés à la télédiffusion était de 6743. Il s'élevait à fin 1933 à 13.559 ce qui représente le 8,6^o/_o du nombre total des abonnés au téléphone.

Radio-Centrales.

Comme nous l'avons exposé dans notre dernier rapport, outre la télédiffusion, qui est une entreprise relevant directement de l'administration des téléphones, il existe en Suisse deux sociétés de radio-centrales «Rediffusion» et «Radibus», qui ont obtenu une concession et qui desservent leurs abonnés par un réseau de câbles spéciaux connecté pour les programmes suisses au réseau de la radiodiffusion. Les émissions étrangères par contre, données par ces sociétés, sont captées par une station radio-réceptrice placée en un lieu choisi pour être autant que possible à l'abri des perturbations électriques puis transmises ensuite à leurs abonnés par leur réseau privé. Ces deux sociétés, dont le siège est à Zurich et à Berne, desservent dans les villes de Zurich, St-Gall, Lausanne, Berne et Bâle les abonnés qui se trou-

vent dans les grandes agglomérations de ces villes. Ces sociétés ont également une réjouissante augmentation à signaler. De 1975 abonnés à fin 1932, ils étaient 9446 à fin 1933.

L'ensemble des abonnés à la télédiffusion et aux radio-centrales est de 14.284 (en 1932: 7858), ce qui représente le 20 % du total de l'augmentation des sans-filistes en 1933 (en 1932, 9,6 %).

Nouvelle concession pour l'installation de Postes radiophoniques et action «pro Radio».

En 1932, la S. S. R. et les commerçants et grossistes en appareils radiorécepteurs ont élaboré un nouveau projet de concession d'installations qui devait non seulement protéger les commerçants contre la concurrence déloyale du commerce clandestin mais également assainir tout le commerce radio-électrique et, en outre, fournir des ressources pour la propagande et pour la lutte contre les parasites, au moyen d'une contribution volontaire payée par les commerçants sur chaque appareil vendu. Ce projet fut soumis à la D. G. T. puis repris et modifié par elle après plusieurs conférences avec les représentants des fabricants, grossistes et commerçants d'appareils de radio. La nouvelle concession entra en vigueur le 1^{er} juillet 1933. Cette concession contient les innovations principales suivantes: La maison de commerce de T. S. F. doit disposer d'un local de vente en Suisse et être inscrite au registre du commerce. Son service technique doit être placé sous la direction d'un homme du métier pouvant justifier de ses connaissances professionnelles. Quiconque ne possède pas un certificat d'aptitude suffisant peut se le procurer en passant un examen devant une commission reconnue par l'administration. Le concessionnaire doit payer une taxe de fr. 5.— par poste radiorécepteur définitivement installé par lui.

Les nouvelles obligations qui ont été imposées aux installateurs de radiophones auront sans doute pour effet d'apporter une protection efficace au commerce sérieux et établi. Mais, d'autre part, des restrictions d'importation et des contingentements sévères ont brusquement succédé l'année dernière au régime extraordinairement libéral dont jouissaient à l'entrée en Suisse les appareils accessoires de radio-

phonie. Le but louable de ces mesures fut de favoriser la création dans notre pays d'une industrie radioélectrique, pour ainsi dire inexistante jusqu'alors. Mais, on peut se demander si elles n'arrivent pas un peu tard, si elles ne sont pas trop absolues et si, finalement, il n'en résultera pas un renchérissement sensible d'appareils récepteurs, pouvant entraver dans une certaine mesure le développement normal de la radiodiffusion ?

Ce sont là des questions d'économie politique qui sortent du cadre de nos attributions et que nous nous bornons à signaler, en passant.

Pour faciliter le contrôle, les maisons concessionnées sont obligées d'apposer sur le châssis de chaque appareil qu'elles installent un timbre de contrôle officiel qui leur est fourni par l'Office téléphonique. L'administration par contre a accepté de faire profiter indirectement le commerce de radio des recettes provenant de l'apposition du timbre en les affectant à la lutte contre les parasites, d'une part, et d'autre part, à une propagande intensifiée en vue d'acquérir de nouveaux écouteurs. Tandis que la lutte contre les parasites est assurée par l'administration des P. T. T., l'action de propagande «pro Radio» est confiée à une association spéciale.

Jusqu'en avril 1933, la S. S. R. avait organisé, par ses propres moyens, cette propagande «pro Radio», en collaboration avec des organes de l'administration. A la suite de la nouvelle concession pour l'installation de postes radiophoniques, le service de propagande a été réorganisé et une Association «pro Radio» fut créée. Celle-ci comprend des représentants :

- de la Direction générale des P. T. T.,
- de la Société Suisse de Radiodiffusion,
- de l'Union Suisse des fabricants d'appareils de radiophonie,
- de l'Association Suisse des représentants et grossistes de radiophonie,
- de l'Union Suisse du commerce radioélectrique.

Toutes ces organisations ont le même intérêt au développement de la radiodiffusion dans notre pays. Le comité de cette nouvelle organisation est convaincu que le meilleur

moyen de propagande est de donner des conférences avec projections et films, mais pour assurer un succès complet à ces conférences il a été décidé qu'elles seraient accompagnées d'expositions faites par les commerçants établis au lieu de la conférence.

Durant ces dernières années, la propagande s'était spécialement développée dans la Suisse allemande, mais dès l'automne 1933, trois actions séparées ont été créées. Pour la Suisse allemande la direction de cette propagande a été confiée à nouveau à M. Höfler. Pour donner plus d'attrait encore à ces conférences il a été mis à sa disposition un appareil pour films sonores.

Le chef de propagande pour la Suisse romande est M. Gnægi, ancien employé à l'Office téléphonique de Montreux. Il a repris l'appareil pour films muets utilisé jusqu'ici en Suisse allemande; la propagande est faite d'après les mêmes principes qu'en Suisse allemande, c'est-à-dire que l'on donne deux conférences dans la même localité, l'une pour la jeunesse l'après-midi et l'autre pour les adultes le soir. Ces conférences consistent en une causerie avec projection de diapositifs, d'un film technique qui fait pénétrer les profanes dans les mystères de la radio-technique, d'un film de propagande pour la radiodiffusion suisse et d'un petit film humoristique, « La TSF à la campagne ».

La propagande dans la Suisse romande débuta le 15 octobre. Son activité s'exerça surtout dans le canton de Fribourg où 42 conférences ont été données, auxquelles assistèrent plus de 12,000 personnes. Des conférences ont également eu lieu à Montreux, Genève et Neuchâtel.

En Suisse allemande l'activité de propagande a été spécialement développée dans les cantons d'Argovie, de Schaffhouse et dans la Suisse centrale.

Pour la région du Monte Ceneri, c'est M. Nessi, fonctionnaire à l'office téléphonique de Lugano, et le directeur du studio de Lugano, qui en sont chargés en étroite collaboration avec les sections d'arrondissement de Lugano et de Bellinzone. Pour l'année 1934 on projette une propagande plus intense au moyen de conférences et expositions.

D'après les statistiques de l'administration des téléphones, il a été établi qu'un sensible accroissement des écouteurs est à signaler dans les localités où l'action de «pro Radio» s'est exercée.

Action pour les invalides.

Cette action, qui a été créée par l'Association suisse des radioclubs en collaboration avec la Société Suisse de Radiodiffusion et l'Association suisse pour invalides, s'est, poursuivie avec succès. Les dons récoltés jusqu'ici atteignent la somme de fr. 66,000.—. Le Comité d'action a reçu plus de 400 demandes de postes récepteurs dont 350 ont pu être satisfaites. Bien que la propagande au microphone n'ait été faite que sur l'émetteur de Beromunster, des appareils ont pu être installés dans presque tous les cantons pour ces indigents malheureux. Il est prévu d'étendre aussi la propagande radiophonique sur nos émetteurs du Monte Ceneri et de Sottens pour pouvoir répondre également aux demandes de déshérités qui attendent avec impatience le jour où il pourra leur être donné satisfaction à leur tour. Bien que les demandes d'invalides aient été spécialement prises en considération, il a été néanmoins aussi donné suite à des requêtes d'autres malheureux. Le pourcent des dotations se répartit entre les catégories suivantes:

| | |
|--|------|
| Invalides, infirmes, paralytiques . . . | 42 % |
| Maladies chroniques, et incurables . . . | 36 % |
| Aveugles | 12 % |
| Hôpitaux, institutions et homes . . . | 10 % |

L'émetteur du Monte Ceneri.

Dans le cadre du développement de la radiodiffusion suisse, l'évènement le plus important a été, au cours de l'année 1933, l'inauguration, en date du 28 octobre, de l'émetteur du Monte Ceneri, le troisième et dernier de nos émetteurs nationaux. A ce sujet, nous renvoyons le lecteur au rapport de l'Ente Autonomo per la Radiodiffusione nella Svizzera italiana annexé. A plusieurs reprises l'opportunité de doter la Suisse italienne d'un émetteur spécial, vu le nombre restreint de la popula-

tion, fut examinée. (Au début de l'année 1933 le nombre des radioconcessionnaires s'élevait à 3,300 seulement.) Si la construction de l'émetteur du Monte Ceneri fut finalement décidée, c'est qu'on voulut avant tout faire preuve de solidarité et donner l'occasion aux habitants de la partie italienne de la Suisse de prendre une part active, par le moyen de la radiodiffusion, à la vie intellectuelle de notre pays. Il est évident que, dans ses programmes, le Monte Ceneri doit tenir compte, en premier lieu, des émissions typiques de Suisse, sa tâche principale étant de vouer une attention toute spéciale aux ressources intellectuelles et artistiques de sa région.

Il ne faut cependant pas se dissimuler les difficultés que rencontrera la station du Monte Ceneri pour l'élaboration de ses programmes. Elle n'a qu'un seul studio pour assurer en moyenne 7 h. d'émissions par jour; les allocations mises à sa disposition sont le tiers seulement de celles de la Suisse allemande; les ressources artistiques du Tessin sont restreintes. Toutes ces raisons amèneront le studio de Lugano à avoir fréquemment recours soit aux programmes de Sottens, soit à ceux de Beromunster. Le 80 % des émissions du Monte Ceneri étant des programmes musicaux, on pourra ainsi trouver dans les émissions des autres émetteurs, des programmes qui intéresseront également les écouteurs de langue italienne. En outre, grâce à la bonne entente qui existe entre notre Société et la Société italienne de radiodiffusion, la Ente Italiano per le Audizioni Radiofoniche, il n'y aura sans doute pas de difficultés pour retransmettre de temps à autre sur le Monte Ceneri des programmes d'Italie. Mais la réception des stations italiennes au Tessin étant excellente et, à beaucoup d'endroits même meilleure que celle du Monte Ceneri, on peut se demander s'il est vraiment opportun de diffuser par le Monte Ceneri des programmes de stations italiennes et s'il ne vaudra pas mieux donner, en principe, la préférence à des émissions de la Suisse allemande ou romande?

La station du Monte Ceneri émettait au début sur la longueur d'onde de 1050 m. mais, comme la plupart des appareils récepteurs au Tessin ne pouvaient pas capter les ondes longues, l'augmentation des concessionnaires fut très lente.

Cependant depuis le 15 janvier dernier, date de la mise en vigueur du plan de Lucerne, qui attribua au Tessin l'onde de 257,1 m., le nombre des écouteurs augmenta sensiblement et atteint aujourd'hui le chiffre de 5300. La station du Monte Ceneri émet actuellement avec une puissance de 15 kW; les premiers résultats de la réception n'ont cependant pas été encore entièrement satisfaisants; c'est pourquoi l'administration envisage une augmentation de la puissance de cet émetteur.

Inauguration du studio de Zurich.

Rappelons ici l'achèvement et l'inauguration de la «Maison de la radio» de la Radiogenossenschaft de Zurich, Brunnenhofstrasse 20. Les premières émissions ont pu être effectuées des nouveaux locaux le 7 avril et l'inauguration officielle a eu lieu le 6 mai. Ceux qui s'intéressent aux installations techniques et à la disposition des différents studios trouveront une description détaillée dans le rapport annuel de Zurich.

X^{me} anniversaire de la Société romande de radiodiffusion.

La Suisse romande a fêté l'année dernière le 10^e anniversaire de la fondation de la Société Romande de Radiodiffusion, créée le 14 juillet 1923. Radio-Lausanne a commémoré cette date par une cérémonie spéciale à laquelle assistèrent, outre des délégués de la Société Suisse de Radiodiffusion et de ses membres, les représentants des autorités des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud ainsi que des milieux intéressés à la radiophonie. Une soirée au Théâtre municipal de Lausanne clôtura cette manifestation.

Perturbations.

Dans notre dernier rapport, nous avons fait observer qu'à notre avis la question législative de ce problème devrait avant tout être résolue. A cet effet, le Conseil Fédéral, sur la base de la loi fédérale sur les installations électriques à faible et à fort courant du 24 juin 1902, et en remplacement des prescriptions d'ordre technique du 14 février 1908, a édicté le 7 juillet 1933 de nouvelles prescriptions sur les installations à courant faible et fort. L'élaboration de ces ordonnances a été confiée à un grand nombre de spécialistes de la branche

électro-technique. Les dispositions principales, en ce qui concerne la protection des réceptions radiophoniques, sont contenues dans les articles 4 et 5 et sont les suivantes :

« Art. 4. Les installations à faible courant, y compris les installations radioélectriques, doivent, en tant qu'il n'en résulte pas de dépenses extraordinaires, être établies de manière que leur exploitation soit troublée le moins possible par les tensions et courants engendrés sous l'influence d'installations à fort courant situées dans le voisinage. »

« Art. 5. Les installations à fort courant doivent être établies de façon à troubler le moins possible les installations à faible courant voisines. A cet effet, les installations à fort courant servant à produire, transformer, convertir, transporter et utiliser l'énergie électrique doivent, en tant qu'il n'en résulte pas de dépenses extraordinaires, être établies de manière que les champs électriques et les champs magnétiques perturbateurs qu'elles engendrent soient aussi amortis et exempts que possible d'harmoniques supérieures. »

Les deux articles cités stipulent donc, d'une part, que les installations radiophoniques réceptrices doivent être établies de façon qu'elles soient aussi peu sensible que possible aux perturbations, et, d'autre part, que les installations à fort courant doivent provoquer le moins possible de troubles. Dans les deux cas la remarque est ajoutée : « en tant qu'il n'en résulte pas de dépenses extraordinaires ». Dans les installations radioréceptrices, comme aussi dans les installations à courant fort, les mesures simples et peu coûteuses à réaliser pour la suppression des perturbations doivent, par conséquent, être exécutées sans autre.

L'obligation d'éviter les effets perturbateurs concerne avant tout chaque nouvelle installation. Mais elle s'applique aussi aux installations existantes. En effet, l'article premier des ordonnances du 7 juillet 1933 stipule :

« Les dispositions de l'ordonnance sont applicables aux installations existantes :

en cas de danger imminent ou d'influence perturbatrices considérable exercée par ou sur d'autres installations électriques. »

Les prescriptions mentionnées ci-dessus suffisent donc à rendre la suppression des perturbations possible dans de nombreux cas ne présentant pas de difficultés techniques. Mais dès qu'il s'agit de mesures compliquées et coûteuses, il n'est pas toujours facile de trouver la solution économique et technique la plus favorable et de disposer des

fonds nécessaires à sa réalisation. C'est pourquoi la stipulation suivante a été ajoutée à la suite des articles 4 et 5 cités plus haut :

« Si, néanmoins, les installations à fort courant troublent l'exploitation des installations à faible courant voisines, les exploitants respectifs doivent, en s'inspirant des directives du Département fédéral des postes et des chemins de fer sur les mesures à prendre pour limiter l'influence perturbatrice des installations à fort courant sur les installations à faible courant (y compris les installations radioélectriques), arrêter d'un commun accord les mesures susceptibles d'atténuer autant que possible les troubles constatés. »

Cette stipulation servira de base pour l'élaboration de directives en vue de limiter l'influence des installations à fort courant sur les installations à faible courant (y compris les installations radioélectriques). Le Département des postes et des chemins de fer édictera des instructions détaillées sur les mesures susceptibles de supprimer les perturbations, ceci spécialement aussi dans les cas compliqués. La Commission des perturbations radiophoniques de l'Association suisse des Electriciens s'occupe actuellement de l'examen de ces questions techniques, et s'efforce depuis près de 3 ans, en collaboration avec des spécialistes de tous les milieux intéressés (y compris les sociétés radiophoniques privées), de mettre au clair, par de nombreuses mesures et des essais scientifiques, les problèmes extrêmement complexes et difficiles qui lui sont soumis.

Ces dispositions actuellement en préparation entreront probablement en vigueur ces prochains mois. Elles constitueront une base très appréciable pour une lutte efficace des perturbations des auditions radiophoniques.

VII.

Union internationale de radiodiffusion.

L'activité de l'Union Internationale de Radiodiffusion, en 1933, s'est surtout concentrée sur la préparation et la mise en application du Plan de Lucerne. On sait que c'est à cette importante association, qui groupe la presque totalité des Sociétés de radiodiffusion de l'Europe, qu'on doit l'établissement d'une police de l'éther. Dès 1926, elle avait élaboré,

grâce aux excellentes relations qui s'étaient nouées entre ses membres, un premier plan de répartition des longueurs d'ondes attribuées à la radiodiffusion. Ce plan, dit Plan de Genève, fut modifié en 1928, sous le nom de Plan de Bruxelles. Celui-ci servit de base pour l'établissement du Plan de Prague adopté en 1929 par la Conférence radioélectrique européenne.

Dans les derniers mois de 1932, « l'Assemblée plénière des conférences télégraphiques et radiotélégraphiques réunies », qui s'est tenue à Madrid et comprenait des délégués de tous les Etats du monde, a procédé à une nouvelle répartition des bandes d'ondes entre les divers services publics qui utilisent les ondes radioélectriques (télégraphie sans fil, radiodiffusion, services maritimes et aéronautiques, radiophares, etc.). Elle décida ensuite qu'une conférence des Gouvernements de la région européenne, convoquée par le Gouvernement suisse, devait se réunir en 1933 pour arrêter la répartition des ondes de la bande attribuée à la radiodiffusion, à Madrid, et chargea l'Union Internationale de Radiodiffusion d'élaborer un nouveau plan de répartition.

Cette conférence se réunit à Lucerne au milieu du mois de mai et, après de longues et laborieuses discussions, adopta une « Convention européenne de radiodiffusion » ainsi que le plan y annexé, désigné sous le nom de Plan de Lucerne, et qui a été mis en vigueur le 15 janvier 1934.

Ce plan, qui fut élaboré à Bruxelles par l'Union Internationale de Radiodiffusion, avec la participation active de délégués des administrations auprès de la commission technique de l'U.I.R., se heurta à de grandes difficultés, surtout par le fait qu'à Madrid on avait reconnu le droit à l'U.R.S.S. d'utiliser des fréquences dans des bandes déjà encombrées et réservées à d'autres services que ceux de la radiodiffusion, puis qu'on avait incorporé à la région européenne non seulement, toute la Russie occidentale, dont le plan de Prague n'avait tenu compte qu'accessoirement, mais encore tout le nord de l'Afrique et l'Asie Mineure. Il en est résulté un tel encombrement de la bande des fréquences attribuée à la radiodiffusion qu'on s'est vu obligé de doubler certaines fré-

quences, jusqu'alors exclusives, en les partageant entre deux stations très éloignées l'une de l'autre, puis de rechercher certaines dérogations dans les bandes de fréquence réservées aux services maritimes, aéronautiques et non ouvertes à la correspondance publique.

En réalité, il fut matériellement impossible de satisfaire tout le monde puisqu'il s'agissait de caser plus de deux cents stations alors qu'il n'y avait guère plus de cent places disponibles, dont le quart au moins est de qualité inférieure. Aussi les réclamations ont-elles été nombreuses et le travail devant lequel la Conférence s'est trouvée s'est-il révélé si ardu qu'il a été impossible d'en terminer dans les délais prévus, malgré toute l'activité et l'énergie déployée par les délégués de la Suisse et plus spécialement par notre collègue M. Muri, nommé président de la Conférence.

Au milieu de ce chaos d'appétit et de revendications pressantes, la situation de nos délégués, chargés d'obtenir une nouvelle onde pour le Tessin et d'en trouver de meilleures pour nos stations de Beromunster et de Sottens, a été des plus difficiles.

Nous ne pouvons rappeler ici toutes les péripéties par lesquelles ont passé les revendications de nos délégués. S'ils n'ont pas réussi à obtenir entière satisfaction, ce qui était impossible, ils ont cependant enregistré une très sensible amélioration de l'ancien état de choses en faisant placer Beromunster sur l'onde de 539,6 m. (onde ancienne 459 m.) et celle de Sottens sur l'onde de 443,1 m. (onde ancienne 403,8 m.). En portant la puissance de nos deux grandes stations nationales à 100 et 50 kilowatts, respectivement, comme cela a été décidé récemment par l'administration, notre service de radio-diffusion aura ainsi accompli un progrès important, au point de vue technique.

Malheureusement, le nouvel émetteur du Monte Ceneri a dû être relégué sur l'onde de 257 m. qui s'est cependant révélée, à l'usage, comme moins défavorable qu'on ne pouvait le craindre. Il est également question de porter sa puissance de 15 à 25 kW pour desservir certaines parties du Tessin et des Grisons, où la réception est encore trop faible.

En résumé et malgré les difficultés presque insurmontables qu'a rencontrées la Conférence Européenne, il est à présumer que le plan de Lucerne apportera, après les quelques ajustements encore nécessaires qu'indiquera la pratique, une sensible amélioration sur le Plan de Prague, par une meilleure ordonnance des ondes utilisées et une répartition plus systématique.

VIII.

Renseignements financiers.

Nous avons été avisés par la Direction Générale des P.T.T. que les droits de concession pour appareils récepteurs ont produit en tout fr. 4.156.000.— en 1933 contre 3.048.000.— en 1932.

On sait que, d'après notre concession, l'administration commence par prélever sur cette recette les frais résultant du service technique (personnel, exploitation et entretien des stations d'émission), de l'intérêt et de l'amortissement des installations, de la lutte contre les parasites et des mesures de sûreté en général, ainsi que les dépenses qui lui sont occasionnées par la perception des droits d'audition, le contrôle des antennes, la recherche des postes clandestins, etc. Le solde revient à la Société Suisse de Radiodiffusion.

Ces frais se répartissent comme suit:

| | 1932 | 1933 |
|---|------------------|------------------|
| Intérêts et amortissement des installations | 739,000 | 1,144,000 |
| Personnel | 569,000 | 649,000 |
| Autres frais d'exploitation | 240,000 | 363,000 |
| | 1,548,000 | 2,156,000 |
| Part de la Société Suisse de Radiodiffusion | 1,500,000 | 2,000,000 |
| Total | 3,048,000 | 4,156,000 |

La part du produit des droits de concessions attribuée à la S.S.R. se répartit comme suit en pourcent:

| | 1932 | 1933 |
|-------------------------------|--------|--------|
| Frais de programmes | 65 0/0 | 72 0/0 |
| Frais généraux | 23 0/0 | 22 0/0 |
| Divers | 12 0/0 | 6 0/0 |

IX.

Statistiques.

Comment utilise-t-on le droit annuel de Fr. 15. — pour concession de postes récepteurs ?

Chaque concessionnaire payant un droit annuel de fr. 15. — soit, en chiffres ronds, 29 centimes par semaine ou 4 centimes par jour, voici comment cette somme se répartit entre les divers services de la radiodiffusion suisse :

| | 1932 | | 1933 | |
|--|-------|-------|-------|-------|
| | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. |
| Direction générale des télégraphes : | | | | |
| Intérêts et amortissements, installations techniques | — | | 4. 13 | |
| Frais de personnel | — | | 2. 34 | |
| Autres dépenses | — | 7. 32 | 1. 31 | 7. 78 |
| Société Suisse de Radiodiffusion : | | | | |
| Dépenses pour programmes : | | | | |
| Exécutants et frais d'émissions . . . | 2. 69 | | 3. 13 | |
| Orchestres permanents | 1. 92 | | 1. 60 | |
| Frais de lignes pour retransmissions de programmes étrangers | 0. 04 | | 0. 04 | |
| Services d'informations | 0. 10 | | 0. 12 | |
| Droits d'auteurs | 0. 24 | 4. 99 | 0. 26 | 5. 15 |
| Frais généraux : | | | | |
| Personnel et Administration | 0. 88 | | 0. 83 | |
| Loyers | 0. 36 | | 0. 38 | |
| Frais de bureaux | 0. 54 | 1. 78 | 0. 52 | 1. 73 |
| Divers : | | | | |
| Amortissements mobilier et matériel studios | 0. 23 | | 0. 20 | |
| Action de propagande « pro Radio » | 0. 30 | | 0. 10 | |
| Réserves et divers | 0. 38 | 0. 91 | 0. 04 | 0. 34 |
| Total | | 15. — | | 15. — |

Statistique sur les programmes.

Le tableau suivant donne un aperçu sur la répartition et le genre d'émissions de nos trois régions linguistiques:

Moyenne mensuelle des heures d'émission par catégorie durant les 5 derniers mois de l'année 1933.

| | Sottens | Beromunster | Monte Ceneri |
|---|---------------|---------------|-----------------|
| Opéras | 1,39 | 6,30 | 3,19 |
| Opérettes | 4,19 | 1,31 | 0,19 |
| Musique sérieuse | 23,01 | 26,06 | 13,13 |
| Musique légère | 24,43 | 21,30 | 36,57 |
| Musique de danse | 7,32 | 1,45 | 5,34 |
| Radio-orchestre | 17,44 | 39,34 | — |
| Disques de gramophone | 65,12 | 49,32 | 23,26 |
| Drames et Radiodrames | 0,53 | 4,15 | 0,22 |
| Comédies | 4,48 | 3,54 | 1,22 |
| Farces | 1,58 | 0,27 | 0,15 |
| Récitations | 2,01 | 6,18 | 1,00 |
| Conférences éducatives | 1,35 | 1,18 | 0,30 |
| » agricoles | 1,19 | 1,45 | 0,27 |
| » médicales | 0,45 | 1,07 | 0,03 |
| » politiques | — | 0,13 | — |
| » diverses | 13,56 | 13,55 | 3,26 |
| Sciences | 0,59 | 2,28 | — |
| Sciences sociales | 0,06 | 0,22 | — |
| Langues étrangères | 3,13 | 7,02 | — |
| Nouvelles de presse | 8,11 | 9,24 | 4,44 |
| Nouvelles sportives | 1,34 | 3,44 | 2,12 |
| Reportages | 5,53 | 4,00 | 3,08 |
| Propagande d'utilité publique | 0,50 | 1,37 | 1,15 |
| Chronique littéraire | 1,32 | 3,26 | 1,10 |
| » musicale | 2,20 | 1,43 | 0,15 |
| » théâtrale | 1,20 | 0,13 | 0,06 |
| » d'actualités | 12,53 | 7,34 | 4,50 |
| Transmissions exceptionnelles | 4,20 | 5,00 | — |
| Heure des enfants | 7,27 | 6,07 | 0,33 |
| Heure féminine | 4,35 | 3,24 | 0,42 |
| Transmissions scolaires | — | 1,23 | — |
| Culture physique | 6,03 | 5,17 | — |
| Heure du sans-filiste | 1,44 | 1,13 | 0,12 |
| Services religieux | 8,00 | 6,29 | 0,27 |
| Total | 242,25 | 250,06 | 109,47 |

La moyenne par jour des heures d'émission pour 1933 a été d'environ 8,05 h. pour Sottens, 8,20 h. pour Beromunster et 3,40 h. pour le Monte Ceneri.

Transmissions hors des studios.

Le tableau ci-après donne un aperçu des émissions qui ont été effectuées hors des studios (concerts, chœurs, fêtes locales, reportages, etc.):

| | | | |
|--------------------------|------|--|-------|
| <i>Studio de Bâle:</i> | | <i>Studio de Lausanne:</i> | |
| Bâle | 60 | Lausanne | 82 |
| Delémont | 1 61 | Aigle | 1 |
| <i>Studio de Berne:</i> | | Bargen | 1 |
| Berne | 36 | Brassus | 1 |
| Beatenberg | 1 | Bulle | 2 |
| Berthoud | 1 | Caux | 1 |
| Bienne | 3 | Chaux-de-Fonds | 6 |
| Fribourg | 4 | Fribourg | 11 |
| Gletsch | 1 | Genève | 1 |
| Gunten | 1 | Gimel | 1 |
| Interlaken | 1 | Le Locle | 1 |
| Köniz | 1 | Les Brenets | 1 |
| Lucerne | 5 | Leysin | 1 |
| Lützelflüh | 1 | Lugano | 1 |
| Nidau | 1 | Malleray | 1 |
| Soleure | 2 | Martigny | 3 |
| Stuckishau | 1 | Mézières | 1 |
| Schwarzenbourg | 1 | Montreux | 10 |
| Thoune | 1 | Morges | 1 |
| Valangin | 1 | Müntschemier | 1 |
| Wildegg | 1 | Neuchâtel | 15 |
| Zermatt | 1 | Nyon | 1 |
| A la campagne | 2 66 | Porrentruy | 1 |
| <i>Studio de Zurich:</i> | | Sion | 1 |
| Zurich | 38 | Soleure | 1 |
| Appenzell | 1 | Sottens | 1 |
| Baden | 1 | St-Blaise | 1 |
| Davos | 1 | St-Imier | 1 |
| Einsiedeln | 2 | Vevey | 3 |
| Oerlikon | 1 | Viège | 1 |
| Siebnen | 1 | Zurich | 1 |
| St. Gall | 3 | 155 | |
| Uitikon | 1 49 | <i>Studio de Genève:</i> | |
| Total Beromunster | 176 | Genève | 97 |
| <i>Studio de Lugano:</i> | | Bâle | 1 |
| Lugano | 23 | Berne | 2 |
| Bellinzone | 1 24 | Cointrin | 1 |
| Total Monte Ceneri | 24 | Nyon | 1 |
| | | St.-Croix | 2 |
| | | Zurich | 2 106 |
| | | Total Sottens | 261 |
| | | Total des transmissions hors des studios | 461 |

Retransmissions de l'étranger en 1933.

| | Beromünster | | Sottens | | Ceneri | | Beromünster et Sottens | | Beromünster Sottens et Ceneri | | TOTAL | |
|---------------------------|-------------|--------------|-----------|--------------|----------|-------------|------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|--------------|
| | Nombre | Heures | Nombre | Heures | Nombre | Heures | Nombre | Heures | Nombre | Heures | Nombre | Heures |
| Allemagne | 2 | 2,30 | 1 | 2,05 | — | — | — | — | — | — | 3 | 4,35 |
| Autriche | 2 | 3,55 | 3 | 5,15 | — | — | 4 | 5,45 | — | — | 9 | 14,55 |
| Danemark | — | — | — | — | — | — | 1 | 0,50 | — | — | 1 | 0,50 |
| Etats-Unis | — | — | — | — | — | — | 2 | 1,15 | — | — | 2 | 1,15 |
| France | 1 | 0,45 | 10 | 15,50 | — | — | 3 | 5,50 | — | — | 14 | 22,25 |
| Finlande | 1 | 1,30 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 1,30 |
| Grande Bretagne | 2 | 1,15 | — | — | — | — | 3 | 2,00 | — | — | 5 | 3,15 |
| Hongrie | 2 | 1,30 | — | — | — | — | 1 | 0,50 | — | — | 3 | 2,20 |
| Indes | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 0,30 | 1 | 0,30 |
| Italie | 2 | 4,40 | — | — | 2 | 3,45 | 1 | 1,15 | — | — | 5 | 9,40 |
| Palestine | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 0,15 | 1 | 0,15 |
| Pays-Bas | 1 | 1,15 | — | — | — | — | 1 | 1,50 | — | — | 2 | 3,05 |
| Roumanie | 1 | 1,20 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 1,20 |
| Yougoslavie | 1 | 0,35 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 0,35 |
| TOTAUX | 15 | 19,15 | 14 | 23,10 | 2 | 3,45 | 16 | 19,35 | 2 | 0,45 | 49 | 66,30 |

Répartition par genres d'émissions.

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------|--------------|-----------|--------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------|-------------|-----------|--------------|
| Concerts | 10 | 11,40 | 7 | 10,30 | 1 | 2,15 | 11 | 14,35 | — | — | 29 | 39,00 |
| Opéras | 2 | 4,35 | 3 | 7,45 | 1 | 1,30 | — | — | — | — | 6 | 13,50 |
| Comédies, etc. | — | — | 2 | 3,50 | — | — | — | — | — | — | 2 | 3,50 |
| Conférences et dis- cours | 1 | 0,15 | — | — | — | — | 2 | 1,05 | — | — | 3 | 1,20 |
| Reportages | 2 | 2,45 | 2 | 1,05 | — | — | 3 | 3,55 | 2 | 0,45 | 9 | 8,30 |
| TOTAUX | 15 | 19,15 | 14 | 23,10 | 2 | 3,45 | 16 | 19,35 | 2 | 0,45 | 49 | 66,30 |

X.
GRAPHIQUES

Explications concernant les tableaux graphiques annexés.

Le tableau I indique le total des concessionnaires de T. S. F. en Suisse, groupés par offices téléphoniques, à fin 1931, 1932 et 1933. Il en ressort qu'à la fin de 1931 nos auditeurs atteignaient le chiffre total de 150.021, en 1932 celui de 231.397 pour arriver à fin 1933 au chiffre de 300.051, c'est-à-dire qu'en deux ans le nombre des concessionnaires a doublé.

Sur le même tableau on trouvera un graphique montrant l'accroissement annuel des auditeurs depuis l'année 1925 à fin 1933.

Le tableau II indique le nombre total des concessionnaires de T. S. F. en Europe à fin 1932 et 1933.

Le tableau III donne la densité des auditeurs de T. S. F. dans les différents réseaux téléphoniques en % de la population pour les années 1930 à 1933. Au bas de ce tableau se trouve la densité en % des villes principales de Suisse.

La densité des auditeurs de T. S. F. en Europe pour les années 1931 à 1933, par 100 habitants, se trouve sur le tableau IV. Nous relevons que le Danemark, avec une densité de 15 %, continue à tenir le premier rang. La Suisse a avancé et occupe actuellement le 7^e rang, précédée par l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre, tandis que la France et l'Italie se classent respectivement 15^e et 20^e.

Pour compléter nos informations, nous publions également cette année une carte de la Suisse divisée suivant les réseaux téléphoniques (tableau V sur laquelle la densité des concessionnaires est chiffrée en % de la population.

Le tableau VI représente le réseau radiophonique suisse qui, en comparaison de celui de l'année dernière, montre son extension en 1933. Nous relevons tout spécialement les 4 nouveaux circuits musicaux reliant Lausanne à Martigny et les 2 reliant Martigny à Brigue. Le studio de Lugano, avec le Monte Ceneri, possède actuellement 3 circuits équipés le reliant, à travers le tunnel du Gotthard, avec la Suisse centrale. Une nouvelle ligne de transmission musicale, reliant Genève à Paris par Lyon, a été inaugurée en 1933.

Des renseignements intéressants sur le grand développement qu'a pris la télédiffusion en Suisse au cours de l'année 1933 ressortent du tableau VII. La carte indique en outre quels sont les programmes à choix donnés dans les différentes villes.

Le tableau VIII indique en % la composition de nos radiogrammes sur nos émetteurs de Beromünster et Sottens.

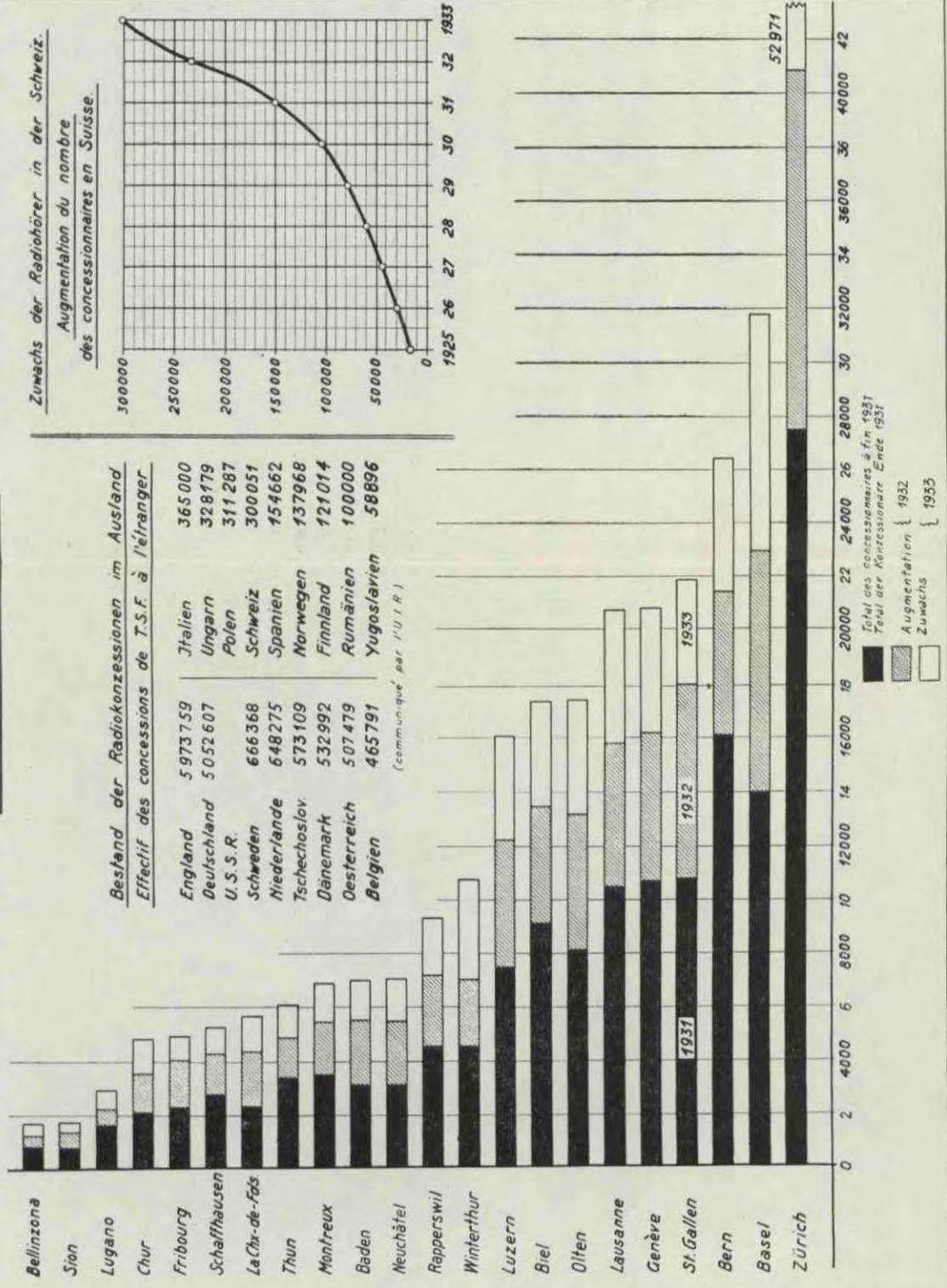
Le schéma IX représente l'organisation des émissions scolaires de nos trois régions linguistiques réunies par la commission centrale des émissions scolaires sous les auspices de la Société Suisse de Radiodiffusion.

Bestand der Radio Konzessionen der Telephonämter auf 31. Dezember 1932.

Total des concessionnaires de T.S.F. des offices téléphoniques au 31 décembre 1933.

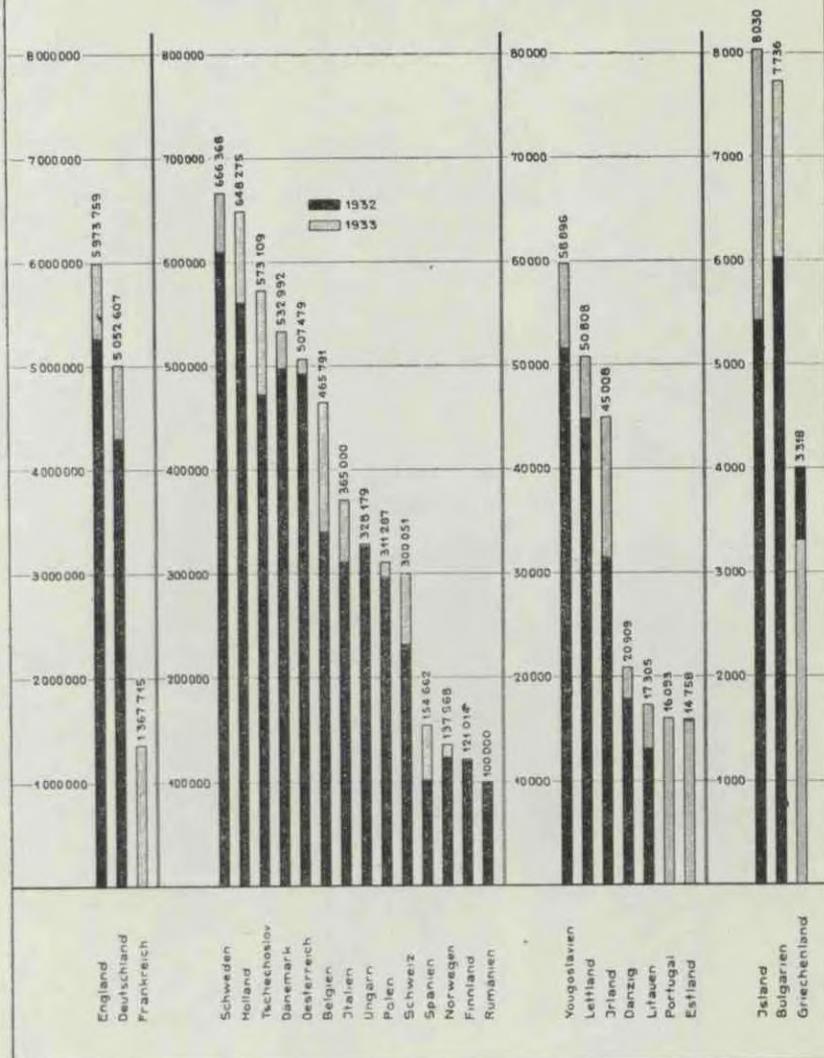
| Bestand der Radiokonzessionen im Ausland | | Effectif des concessions de T.S.F. à l'étranger | |
|--|---------|---|--------|
| England | 5973759 | Italien | 365000 |
| Deutschland | 5052607 | Ungarn | 328479 |
| U.S.S.R. | | Polen | 311287 |
| Schweden | 666368 | Schweiz | 300051 |
| Niederlande | 648275 | Spanien | 154662 |
| Tschechoslov. | 573109 | Norwegen | 137968 |
| Dänemark | 532992 | Finnland | 121014 |
| Oesterreich | 507479 | Rumänien | 100000 |
| Belgien | 465791 | Jugoslawien | 58896 |

(communiqué par l'U.I.R.)



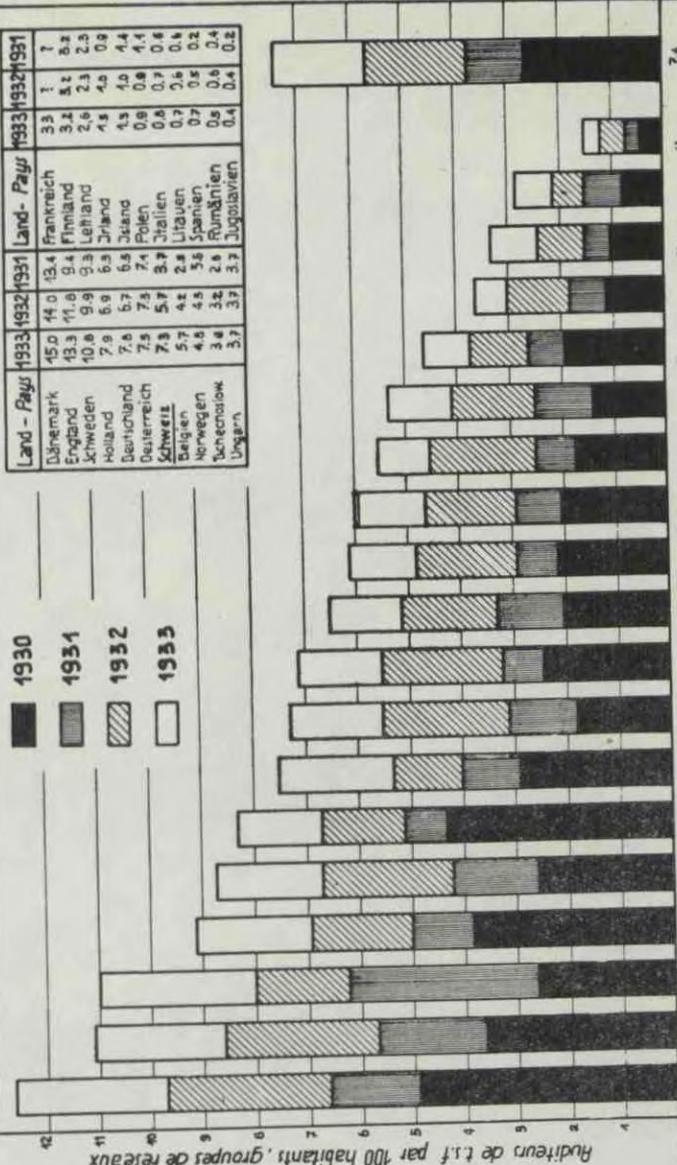
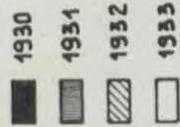
Total des concessionnaires à fin 1932
 Total der Koncessionäre Ende 1932
 Augmentation 1932
 Zuwachs 1933

Zahl der Radiokonzessionäre in Europa auf 31. Dezember 1933.
Total des concessionnaires de T.S.F. en Europe au 31 décembre 1933.



Dichte der Radiohörer — Densité des auditeurs de t.s.f.

| Land - Pays | 1933 | 1932 | 1931 | Land - Pays | 1933 | 1932 | 1931 |
|------------------|------|------|------|-------------|------|------|------|
| Dänemark | 15.0 | 14.0 | 13.4 | Frankreich | 3.3 | 3.1 | 3.1 |
| England | 13.3 | 11.8 | 9.4 | Finnland | 3.1 | 3.1 | 3.1 |
| Schweden | 10.8 | 9.9 | 9.3 | Litauen | 2.6 | 2.3 | 2.5 |
| Holland | 7.9 | 6.9 | 6.3 | Irland | 4.8 | 4.5 | 0.9 |
| Deutschland | 7.8 | 6.7 | 6.5 | Island | 1.3 | 1.0 | 1.4 |
| Oesterreich | 7.5 | 7.3 | 7.1 | Polen | 0.9 | 0.8 | 1.1 |
| Schweiz | 7.3 | 5.7 | 8.7 | Italien | 0.8 | 0.7 | 0.6 |
| Belgien | 5.7 | 4.2 | 2.8 | Ungarn | 0.7 | 0.5 | 0.6 |
| Norwegen | 4.6 | 4.5 | 5.6 | Spanien | 0.7 | 0.8 | 0.2 |
| Tschechoslowakei | 3.4 | 3.2 | 2.6 | Rumänien | 0.6 | 0.6 | 0.4 |
| Ungarn | 3.7 | 3.7 | 3.7 | Jugoslawien | 0.4 | 0.4 | 0.2 |



| Baunetzgebiet | Zürich | Genève | Basel | Lausanne | Neuchâtel | Bern | Winterthur | Offen | Biel | Montreux | Baden | Rapperswil | St.Gallen | Uzern | Thun | Fribourg | Chur | Sion | 7.4 |
|---------------------------------|--------|--------|-------|----------|-----------|------|------------|-------|------|----------|-------|------------|-----------|-------|------|----------|------|------|-------------------|
| Höherdichte der Stadt 1933 in % | 12.2 | 10.6 | 13.2 | 11.0 | 10.2 | 13.8 | 10.9 | 10.3 | 12.5 | 7.6 | 8.5 | 7.5 | 6.3 | 8.0 | 8.2 | 5.8 | 5.7 | 2.0 | 6.2 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | mittel |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Schweiz, Jüdische |

SCHWEIZERISCHES RUNDFUNKNETZ RÉSEAU RADIOPHONIQUE SUISSE

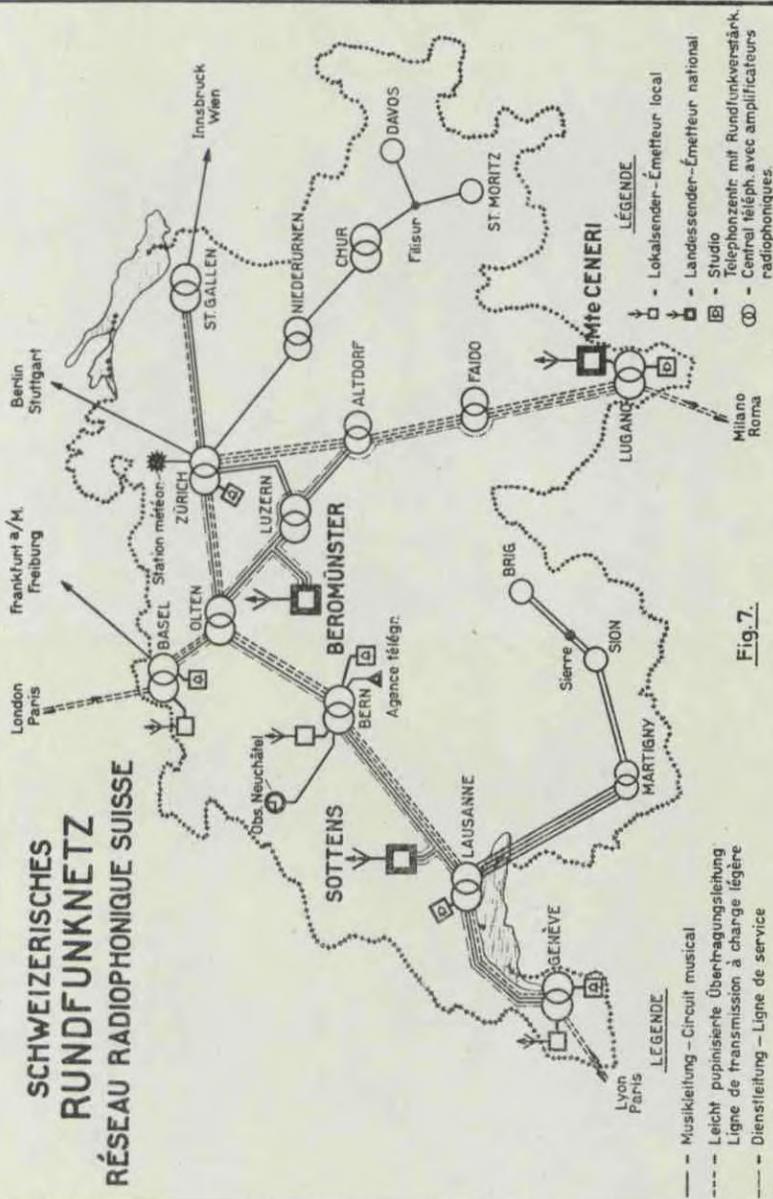
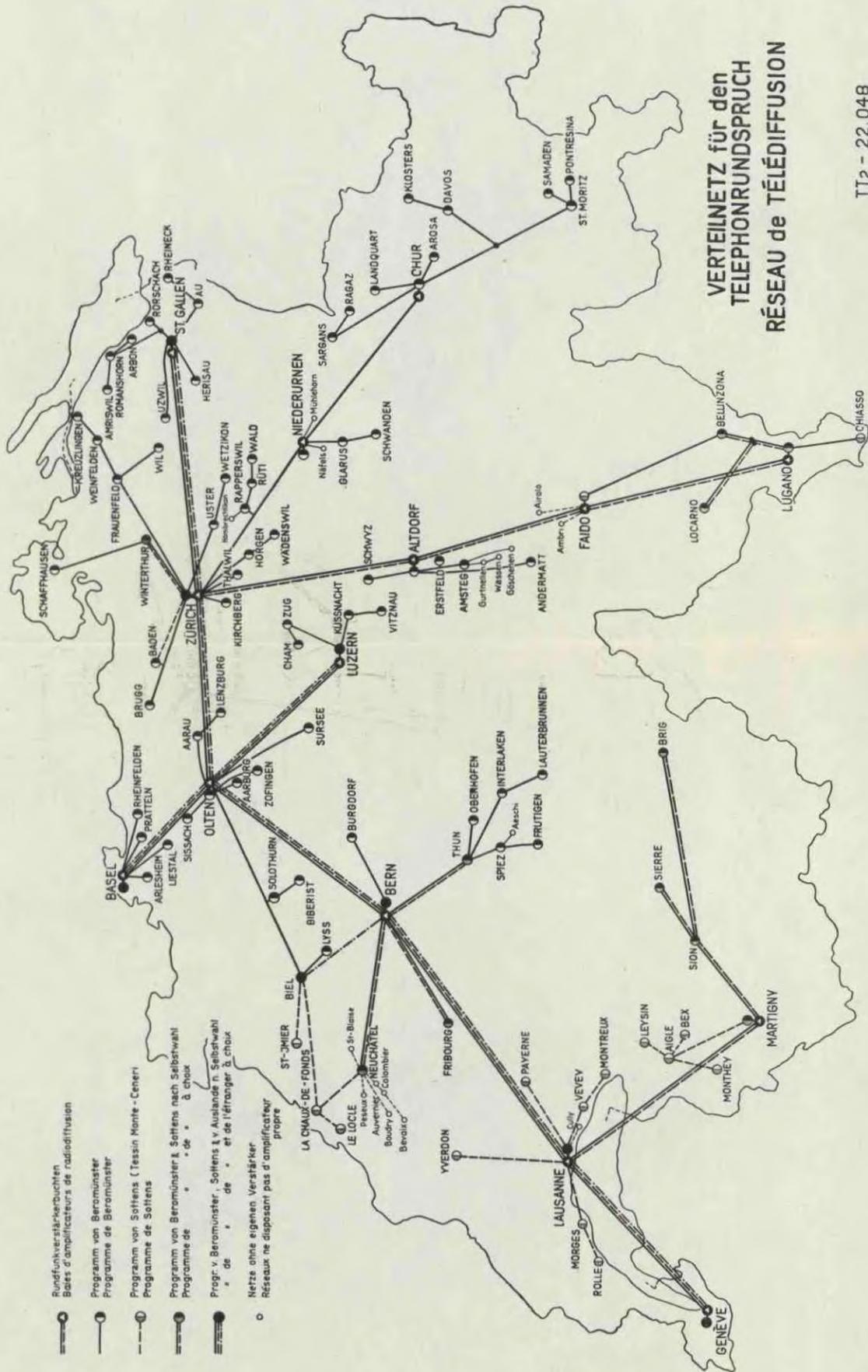


Fig. 7.

T.T.A. NOV. 1933.

TT 4-25.285



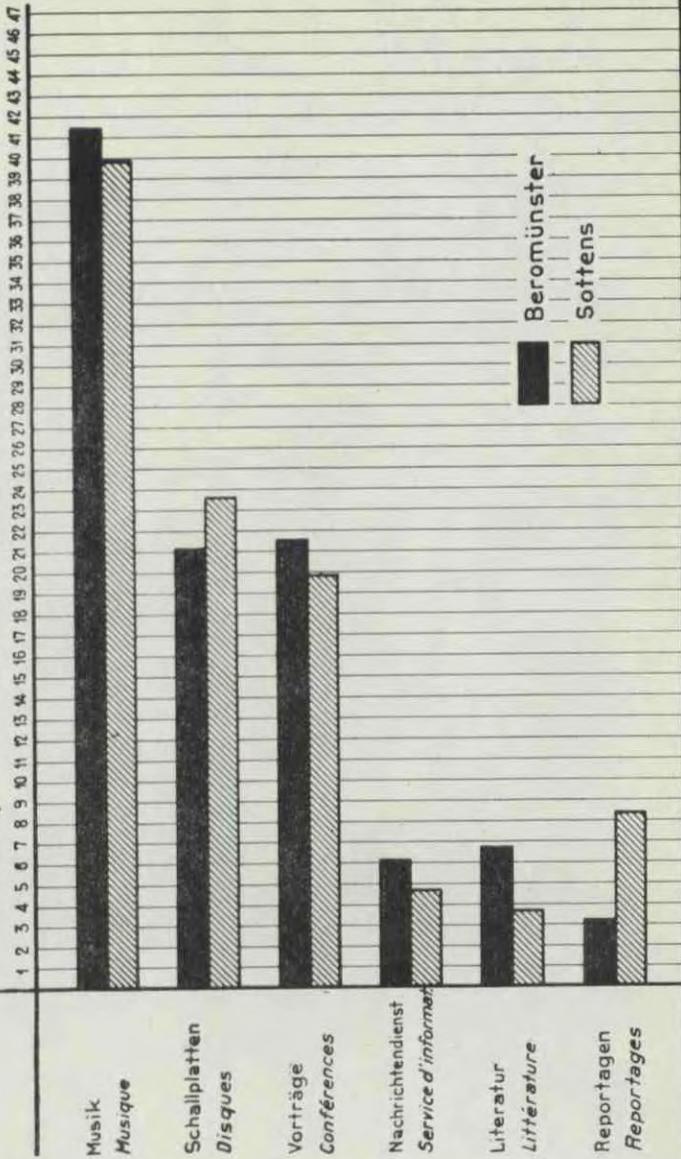
- Bundesfunkverstärkerbuchten
Bases d'amplificateurs de radiodiffusion
- Programm von Beromünster
Programme de Beromünster
- Programm von Solitens (Fesslin Monte-Ceneri)
Programme de Solitens
- Programm von Beromünster & Solitens nach Selbstwahl
Programme de "de" "de" et de l'étranger à choix
- Progr. v. Beromünster, Solitens & v. Auland nach Selbstwahl
Programme de "de" "de" "de" et de l'étranger à choix
- Netze ohne eigenen Verstärker
Réseaux ne disposant pas d'amplificateur propre

VERTEILNETZ für den
TELEPHONRUNDSPRUCH
RÉSEAU de TÉLÉDIFFUSION

TT2 - 22.048

Zusammensetzung der Radioprogramme in %.

Composition des radio-programmes en %.

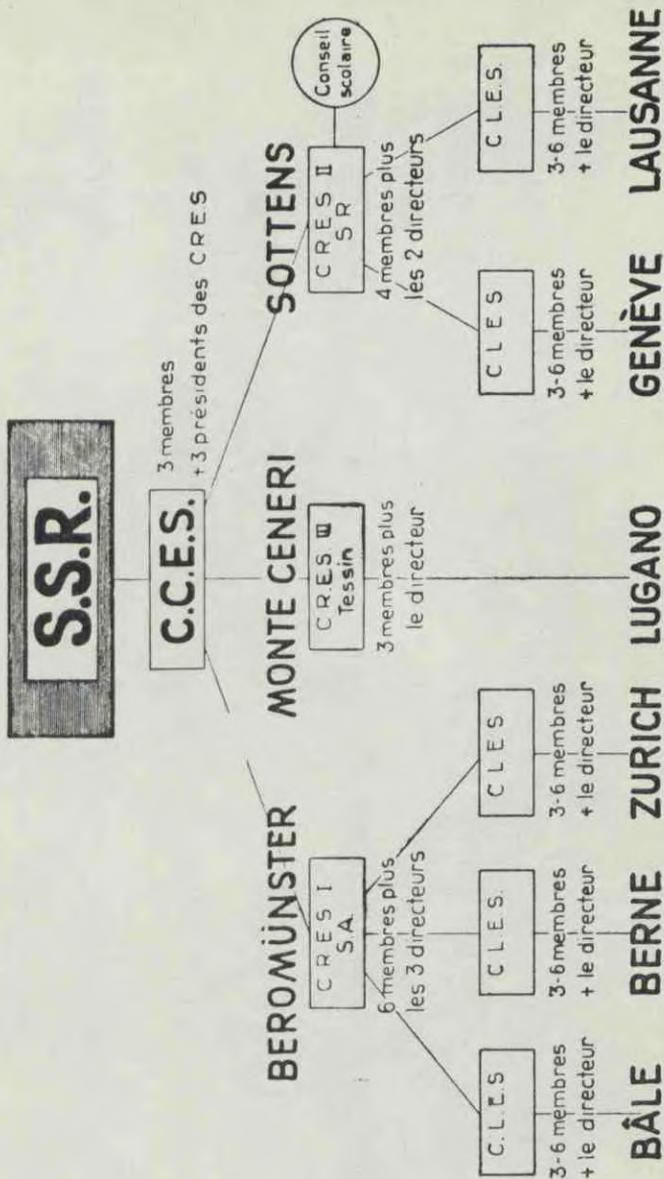


LÉGENDE:

Commission centrale des émissions scolaires de la SSR=CCES.

Commission régionale des émissions scolaires = CRES.

Commission locale des émissions scolaires = CLES.



XI.
EXPOSÉS
DES SEPT SOCIÉTÉS RÉGIONALES
SUR LEUR ACTIVITÉ

Société romande de Radiodiffusion.

Comité.

Président:

*M. Ch. Baud, chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Lausanne

1^{er} vice-président:

*M. W. Haenni, chef de service au Département de l'intérieur, Sion

2^e vice-président:

M. E. Bujard, notaire, Aubonne

Secrétaire:

M. M. Mayor-de Rham, pasteur, Morges

Caissier:

*M. Alfred Blanc, Rue Industrielle 32, Montreux

Membres:

M. le Conseiller d'Etat A. Borel, Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Neuchâtel

*M. le Dr. Robert Chable, médecin, Neuchâtel

*M. F. Ducommun, essayeur-juré, La Chaux-de-Fonds

M. le Dr. Brasey, directeur du Technicum, Fribourg

*M. F. Lombriser, Fribourg

M. J. Trottet, électricien, Président de la section valaisanne de la S.R.R., Usine de la Vièze, Monthey

*M. Chs. Annen, Directeur des Téléphones et Télégraphes de l'arrond. de Lausanne, Lausanne

M. Alfred Lambelet, chef de service à la Ville de Lausanne, Lausanne

M. J. Briemann, professeur, Président de la section jurassienne de la S.R.R. Porrentruy

Directeur.

M. Ed. Muller, Lausanne

Vérificateurs des comptes.

M. L. Braillard, employé à la Banque Populaire Suisse, Fribourg

M. Marc Inaebnit, Directeur de la Tavannes Watch, Le Locle

* Les noms accompagnés d'un * font partie du bureau du Comité de la S. R. R.

Si l'année 1922 a marqué pour Radio Suisse romande un pas vers une plus grande systématisation du travail, on ne saurait pour autant parler, ainsi qu'on l'a fait dans certains milieux de sansfilistes romands — et naturellement pour critiquer vivement cette manière de procéder, — d'une spécialisation des deux studios de Genève et Lausanne, chargés d'élaborer et d'exécuter les programmes de l'émetteur national de Sottens.

Et, cependant, une certaine spécialisation est nécessaire si l'on veut aller de l'avant au lieu de tourner en rond et elle a été pratiquée avec d'assez heureux résultats. D'ailleurs, le fait seul de la présence de l'orchestre principal dans l'un des studios a déjà pour effet d'inciter l'autre à exercer une activité spéciale. Mais c'est surtout dans les émissions « parlées » qu'on s'est, non plus simplement partagé le travail entre la S.E.R.G. et la S.R.R. comme on l'avait fait précédemment, mais mutuellement confié des tâches particulières. Et il s'est agi pour la Société romande de Radiodiffusion de remplir 1460 heures d'horloge du 1^{er} janvier au 31 décembre 1933. C'est que le sansfiliste de 1933, plus que celui de l'année précédente, mais pas encore autant que le sera celui de 1934, est insatiable, puisqu'il branche déjà son poste en été à 6 heures et en hiver à 7 heures du matin pour sa leçon de gymnastique et que, souvent à 11 heures et plus de la nuit, l'onde de Sottens occupe encore l'éther.

Les chiffres ci-dessous indiquent — sans compter les nouvelles de presse diffusées par l'Agence télégraphique à Berne — les heures d'émissions assurées par le studio de Lausanne, suivant qu'il s'agit de programmes exécutés au studio même ou donnés en retransmissions :

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Studio | 1022.56 heures |
| Locales (Lausanne) . . . | 124.50 » |
| Vaud | 26.20 » |
| Neuchâtel | 32.59 » |
| Fribourg | 14.48 » |
| Montagnes neuchâteloises . | 7.52 » |
| Section jurassienne . . . | 4.50 » |
| Valais | 3.47 » |
| Radio Suisse alémanique . | 77.45 » |
| Radio Suisse italienne . . | 19.00 » |
| Etranger | 44.27 » |
| Reportages hors du canton. | 9.29 » |
| Total | <u>1389.03 heures</u> |

Pour ce qui est de la musique, l'auditeur moyen continue — au lieu de parler de musique classique ou moderne, populaire ou savante — à opposer musique classique à musique populaire et surtout en détestant l'une et adorant l'autre avec un magnifique parti pris et préférant une fois pour toutes certains instruments, tels ou tels solistes ou tels ou tels ensembles. Mais comme le nombre des sansfilistes qui manifestent d'une façon ou d'une autre leurs opinions est relativement limité, on ne saurait prétendre à établir une moyenne des goûts et des préférences.

Pour les besoins de la petite statistique que constitue le présent rapport, nous résumerons brièvement l'activité de la Société romande de Radiodiffusion en indiquant ce qui a été fait, notamment dans les genres suivants : musique symphonique, musique de chambre, opéras, opérettes et retransmissions théâtrales, musique chorale, musique légère ou de danse.

L'Orchestre radio Suisse romande ayant son siège à Genève, nous ne parlerons pas ici de son activité, bien qu'elle soit contrôlée par la Commission romande de Radiodiffusion qui est l'organe de liaison entre les deux sociétés d'émissions de la Suisse romande. Quant aux grands concerts symphoniques de l'Orchestre de la Suisse romande transmis aux sansfilistes par la Société romande de Radiodiffusion, ils ont été relayés de la grande salle du Capitole, du Théâtre municipal ou de la Maison du Peuple. Dix de ces retransmissions ont été effectuées en 1933 de janvier à fin mars et d'octobre à fin décembre, qui ont permis de faire entendre des solistes de renom tels que M^{me} Elisabeth Rethberg, cantatrice; M. Milstein, violoniste; M. Walter Giesecking, pianiste; M. Paul Burger, violoncelliste; M. Edmond Appia, violoniste; M^{me} Hansen, cantatrice; et M^{me} Conchita Supervia, cantatrice. Huit de ces concerts étaient dirigés par M. Ernest Ansermet et deux par MM. F. von Høesslin et Félix Weingartner. D'autres concerts symphoniques ont été relayés de Londres, de Paris et de Vienne.

Si la musique de chambre n'a peut-être pas encore la faveur du grand public, n'oublions pas qu'elle est remarquablement radiogénique. De très belles auditions ont été données au studio de Lausanne par le Trio de Lausanne, le Quatuor de Ribaupierre, le Quatuor Hertel, le Trio de Budapest, le Trio Amati, le Trio Liégeois, le Quintette instrumental de Paris.

En suisse romande, en dehors de Genève, seule la ville de Lausanne a une activité théâtrale ordinaire pendant la saison

d'hiver. Le Théâtre Municipal est cependant forcé, pour des raisons d'ordre financier, de concentrer son activité lyrique sur une période de deux mois seulement. Les retransmissions d'opéras sont donc le plus fréquemment des relais de l'étranger. Le choix de trois œuvres qui a été fait dans le programme de la saison de printemps du Théâtre de Lausanne était à la fois déterminé par le désir d'offrir à l'auditeur des genres différents et surtout par la question des droits d'auteurs et d'éditeurs. C'est ainsi qu'ont été relayés: Les noces de Figaro, de Mozart; Chanson d'amour, de Schubert Berté, et La Fille de M^{me} Angot, de Lecocq.

Une saison d'opérette ayant été organisée dans un petit théâtre, le Théâtre Bel-Air, cinq retransmissions ont été faites à titre d'expériences plus ou moins heureuses, d'abord d'une Revue locale annuelle, puis des quatre opérettes: Princesse Czaradas, de Kalman; la Reine du Cinéma, de Gilbert; Françoise, de Daniderff, et Rêve de Valse, d'Oscar Strauss.

La présence d'un orchestre est, pour un studio, un élément artistique de première valeur. C'est pourquoi la Société romande de Radiodiffusion a estimé qu'à côté de l'orchestre Radio Suisse romande, qui est à Genève, un petit ensemble instrumental était indispensable au studio de Lausanne. Ce groupe de 10 musiciens, dirigé par M. Edouard Moser, se produit dans des genres divers, mais excelle dans la musique populaire et surtout dans le jazz.

L'organisation particulière de la Société romande de Radiodiffusion permet à d'autres centres que Genève et Lausanne en Suisse romande de collaborer aux émissions de la station nationale de Sottens. C'est ainsi que de nombreuses chorales des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Berne (Jura) ont été entendues par T. S. F. D'excellentes retransmissions ont eu lieu de Vevey à l'occasion de la Fête des Chanteurs vaudois. Les chœurs d'Henriette de Gustave Doret, paroles de René Morax, exécutés au studio par le Chœur mixte de Lutry, direction M. Alois Porchet, constituent une des meilleures auditions d'ensembles de l'année.

Bien que la radiodiffusion de films sonores semble être un vrai paradoxe et que l'essai tenté en 1932 n'ait pas été des plus concluants, la Société romande de Radiodiffusion a organisé en 1933, avec le plus grand succès, la retransmission (commentée par M. F. L. Blanc, journaliste) de l'opérette « Enlevez-moi » de Raoul Praxis et H. Allais et de la célèbre comédie

dramatique « Fanny » de Pagnol. La Société romande de Radiodiffusion ne s'est arrêtée en si bon chemin qu'à la suite d'une décision des producteurs de films de s'opposer à toute nouvelle diffusion de ce genre.

La Société romande de Radiodiffusion a été moins heureuse dans l'essai auquel elle a procédé d'une retransmission de pièce de théâtre, l'Ami Fritz, d'Erkman-Chatrian, représentée sur la scène du Théâtre Municipal. Une telle expérience, comme celles qui ont été tentées ailleurs, valaient d'être faites, puisqu'elles ont permis de conclure que, seul le studio, peut vraiment convenir à la diffusion de pièces de théâtre, même s'il ne s'agit pas de radiodrames proprement dits. Bien que la S.R.R. ait diffusé en 1933 67 pièces de théâtre en un ou plusieurs actes d'auteurs français et suisses romands, classiques ou modernes, les sketches radiophoniques n'ont été dans ce nombre que d'une dizaine environ, ceci pour plusieurs raisons dont la principale est que le primitif et inconfortable studio de la Société romande de Radiodiffusion ne se prête que fort difficilement à la production des « décors sonores » souvent compliqués de certains radiodrames.

Nous avons parlé de spécialisation du travail dans les studios de Genève et de Lausanne. Elle a surtout consisté à confier au studio de Genève l'organisation de certaines conférences, alors que le studio de Lausanne était chargé de la préparation de conférences littéraires, médicales, sur la vie au théâtre ou traitant de sujets plus particulièrement destinés aux populations rurales. La collaboration d'écrivains, de professeurs, de journalistes et de médecins non seulement lausannois ou vaudois, mais neuchâtelois, fribourgeois, valaisans et jurassiens, a permis d'obtenir, dans ce domaine, la plus heureuse et la plus riche variété. C'est vraiment la pensée de tout le pays romand qui a pu ainsi s'exprimer par T.S.F.

La Société romande de Radiodiffusion a, comme les années précédentes, lancé son micro dans la vie en organisant de nombreux reportages parlés au nombre desquels nous pouvons citer la cérémonie d'assermentation au Grand Conseil vaudois, les manœuvres et le défilé de la 2^{me} division à Muntschemier et Barga et un Rallye Auto-camping suisse et Rallye international à Caux, une fête des vendanges à Martigny, canton du Valais, deux matches de tennis pour la coupe Davis à Montreux, le match international de football Suisse-Allemagne joué à Zurich, etc.

Signalons de façon particulière la grande Fête des enfants qui a eu lieu le dimanche 27 avril à Sottens sous l'antenne même de notre poste national qui la diffusait pour les absents et à laquelle ont participé un millier de personnes dont plus de sept cents neveux et nièces de la grand famille de l'Oncle Maurice laquelle comptait à fin décembre tout près de quatre mille membres.

Enfin, la Société romande de Radiodiffusion qui est la doyenne des sociétés régionales de la Société Suisse de Radiodiffusion célébrait le 14 octobre 1933 au Théâtre Municipal de Lausanne, le dixième anniversaire de sa fondation, par une grande soirée publique intégralement radiodiffusée et donnée avec le concours d'artistes professionnels et amateurs vaudois, neuchâtelois, fribourgeois, valaisans et bernois de langue française.

Radiogenossenschaft in Zürich.

Vorstand.

Präsident:

*H. Gwalter, Ingenieur, Limmattalstrasse 67, Zürich-Höngg.

Vize-Präsident:

*Th. G. Koelliker, Ingenieur, Keltenstrasse 32, Zürich.

Mitglieder:

*J. Baumann, Stadtrat, Zürich.

*A. W. Glogg, Redakteur der «N.Z.Z.», Zürich.

*G. Graber, Direktor des offiziellen Verkehrsbureaus, Zürich.

*Dr. ing. S. Guggenheim, Zürich.

*E. Günther, Direktor, Zürich.

Felix Huonder, Zentralsekretär, Zürich.

Dr. Th. Jäger, Direktor der Schweizer. Bankgesellschaft, Zürich.

*E. Kaeser, Kreistelegraphendirektor, Zürich.

Dr. Emil Landolt, Sekretär der Zürcher Handelskammer, Zürich

Ing. Fridolin Luchsinger, Zürich.

Dr. H. Oprecht, Nationalrat, Zürich.

F. Ringwald, Direktor der Centralschweiz. Kraftwerke, Luzern.

Prof. Dr. A. Rothenberger, Trogen - St. Gallen.

A. Säuberli, Rektor, Brugg.

Dr. S. Teilacker, Zürich.

* Mitglieder des Leitenden Ausschusses.

Direktion.

Dr. phil. Jakob Job.

Kontrollstelle.

P. Ebinger, Finanzinspektor der Stadt Zürich.

R. Reiser, Bücherexperte, Zürich.

Vertreter der R. G. Z. im Vorstande der Schweizer Rundspruchgesellschaft:

Präsident H. Gwalter.

Delegierte der R. G. Z. an der Generalversammlung der Schweizer Rundspruchgesellschaft:

Th. G. Koelliker, Stadtrat J. Baumann, Dir. J. Job.

Im neuen Heim.

Das grosse Ereignis des verflossenen Berichtsjahres der Radiogenossenschaft in Zürich war die Fertigstellung und Einweihung unseres neuen Studiogebäudes an der Brunnenhofstrasse. Am 27. März 1933 wurden die Räume in der Sihlporte, die uns sechs Jahre lang gedient hatten, endgültig verlassen; in der Nacht und am folgenden Tage vollzog sich der Umzug der Apparaturen, der Mikrophone, der Archive, der Notenbibliothek, des Mobiliars ins neue Haus.

Vierzehn Tage hatten wir uns für die Einrichtung und Installation reserviert; am 10. April sollte der Betrieb wieder aufgenommen werden. Bis dahin galt es, mit allem fertig zu werden. Und wir wurden fertig. Pünktlich, wie wir uns vorgenommen hatten, konnten wir am Abend des 10. April die erste Probesendung aus dem neuen Studio durchführen, nachdem wir am 27. März mit Haydns Abschiedssinfonie die alten Räume verlassen hatten.

Schon die allerersten Emissionen zeigten, dass die akustischen und technischen Probleme der Studioräume in hervorragenderweise gelöst waren. Heil und rein klang das Orchester aus dem grossen Studio heraus.

Inzwischen waren die Abschlussarbeiten des Baues so weit gefördert worden, dass am 28. April bereits die Generalversammlung der Radiogenossenschaft im neuen Hause stattfinden konnte.

Nachdem das letzte Gerüststück verschwunden, die letzte Handreichung getan war, fand am 6. Mai im Beisein der kantonalen und städtischen Behörden, der Vertreter der Eidgenössischen Telegraphenverwaltung, der Eidgenössischen Technischen Hochschule, der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft und der Radiogenossenschaften von Basel, Bern, Lausanne, Genf, Tessin und Ostschweiz, Abordnungen kultureller, wissenschaftlicher und künstlerischer Vereine und Institutionen und zahlreicher Pressevertreter die öffentliche Einweihung des neuen Hauses statt.

Am folgenden Tage fand im grossen Studio die Delegiertenversammlung der Schweizer Rundspruchgesellschaft statt,

an die sich eine kurze Führung durch das Haus anschloss. Und der 14. Mai endlich brachte den letzten Akt in diesen Einweihungs- und Eröffnungsdarbietungen: die Orgelweihe.

Und dann gehörte das Haus nur noch dem Personal der Genossenschaft und seiner täglichen Arbeit. Und gehörte unseren Hörern. Denn die neuen, technisch vollkommenen Räume stellten uns auch vor neue Aufgaben und vor eine noch grössere Verantwortung. Mit noch mehr Sorgfalt mussten die Programme zusammengestellt, die Sendungen vorbereitet und überwacht werden.

Ein wie grosses Interesse die Bevölkerung an unserem neuen Hause nahm, das zeigten die öffentlichen Besuchstage, an denen, auch beim schlechtesten Wetter, Hunderte von Hörern herbeiströmten, um einen Blick in das neue Heim zu tun.

Daneben ist das grosse Studio zu einem kleinen Konzertsaal geworden. Wenn besonders interessante Orchester-Darbietungen stattfinden, füllt es sich mit einer Reihe von Besuchern aus dem Zürcher Kunst- und Musikleben, und so ist unser Haus zu einem etwas abseits gelegenen, aber gern besuchten kulturellen Mittelpunkt unserer Stadt geworden.

Programmgestaltung.

Die Programmgestaltung wird immer das Sorgenkind der Studiodirektoren sein. Kaum irgendwo gehen wie im Rundspruch die Ansichten über Qualität und Eignung des Gebotenen auseinander. Was die einen mit Nachdruck fordern, lehnen die andern mit ebensolcher Entschiedenheit ab. Mit dem Anwachsen der Hörerzahlen steigt nicht nur die Bedeutung des Rundspruches, sondern es wachsen auch die Anforderungen, die von allen Seiten an ihn herantreten.

Die wachsende Bedeutung des Rundspruches legt uns aber auch eine stets wachsende Verantwortung auf. Denn wir haben es tagtäglich zu beweisen, dass der Radio eine kulturelle Angelegenheit ist. Und wir wissen es, dass unsere Emissionen weit über die Landesgrenzen hinaus gehört werden. Mehr als je wird unser Bemühen sein müssen, was es immer war: jene Qualitätslinie einzuhalten, die unser künstlerisches Gewissen von uns fordert. Das war auch im abgelaufenen Jahre stets unser Ziel. Dem Gebot der Stunde folgend, haben wir noch mehr als früher darauf gehalten, unsere Programme schweizerisch zu gestalten, schweizerischem Musikschaffen, schweizerischer Dich-

tung, schweizerischer Kunst und Wissenschaft ihren gebührenden Platz einzuräumen, kulturellen und wirtschaftlichen Fragen unsere Aufmerksamkeit zu schenken.

Von den vielen Sendungen, die vom Studio Zürich ausgingen, seien hier nur einige wenige erwähnt. Nehmen wir die musikalischen voraus. Herr Kapellmeister Hofmann liess es sich angelegen sein, mit unserem Orchester immer wieder neue und reizvolle Aufgaben zu bewältigen. So führte er in einer Reihe von Abenden das schweizerische Musikschaffen der Gegenwart vor, zeigte in einem historisch orientierten Zyklus (mit kurzen einleitenden Referaten von Redaktor Hermann Odermatt) die Entwicklung der klassischen Sinfonie, führte zusammen mit dem Fraumünster-Organisten Ernst Isler einen sehr instruktiven Zyklus über die Entwicklung der Orgelmusik durch und begann im vergangenen Winter eine Folge von Sendungen, die dem zeitgenössischen musikalischen Schaffen der verschieden Länder Europas galt. Zahlreiche bedeutende Solisten waren im Studio Zürich zu Gast.

Zu besonders glanzvollen Sendungen wurden die Studio-Aufführungen zweier italienischer Opern: „Don Pasquale“ von Donizetti und „Il matrimonio segreto“ von Cimarosa in italienischer Sprache durch in Mailand zusammengestellte Ensembles, die unter Leitung des berühmten neapolitanischen Tenors Salvatore Salvati standen.

Einen neuen Reiz bekamen unsere Emissionen durch die regelmässige Einlage kleiner Orgelkonzerte; eine Reihe der bekanntesten Zürcher Organisten erfreuten ihre Kirchgemeinden und ein weiteres Hörerpublikum durch ihre Darbietungen.

Die guten Beziehungen, die wir im Vorjahre zu der Direktion des Zürcher Stadttheaters angeknüpft hatten, festigten sich im Berichtsjahre zu einer angenehmen Arbeitsgemeinschaft. Eine Reihe bedeutender Aufführungen wurden aus dem Theater auf den Landessender übertragen, während unser Orchester in einer Reihe von Theater-Vorstellungen das anderweitig beschäftigte Tonhalle-Orchester vertrat. Von den übertragenen Opern seien genannt: «Tannhäuser», «Lakmé», «Figaros Hochzeit» (mit Felice Hüni-Mihaczek), «Orpheus» (mit Sigrid Onegin), «Rienzi», «Meistersinger», «Vogelhändler», «Fliegender Holländer», «Othello» und als besondere musikalische Ereignisse die Welturaufführung der Oper «Der Kreidekreis» von Alexander Zemlinsky und die Neuinszenierung von Othmar Schoecks «Venus».

Die Uebertragungen von Sinfoniekonzerten aus der Ton-

halle vollzogen sich in üblicher Weise; auch aus St. Gallen übertrugen wir wieder drei Konzerte. Mit der Erstellung eines eigenen Hauses ist eigentlich das Bedürfnis nach solchen Übertragungen weniger gross, da wir nun eine Reihe von Konzerten — freilich mit kleinerem Orchester — selbst durchführen können. Es dürfte aber auch fernerhin zu den Aufgaben der Zürcher Programmleitung gehören, die grossen Manifestationen des musikalischen Lebens unserer Stadt den Hörern zu vermitteln. Aus dieser Erwägung heraus übertrugen wir auch erstmalig den als Bach-Interpreten hochbedeutenden Reinhart-Chor mit einer glänzenden Aufführung der Beethoven-Messe.

Zwischen diesen gewichtigen Sendungen stand ein vielfältiges musikalisches Programm ernsteren und heiteren Genres. Dem Wunsche der Hörschäft und den Beschlüssen des Vorstandes nach Aufhellung der Programme nachkommend, bemühten wir uns, der gefälligen, heiteren Musik einen grösseren Raum zu gewähren und auch dem volkstümlichen Element einen bedeutenderen Platz einzuräumen.

Neben den musikalischen Darbietungen bildete das gesprochene Wort einen wichtigen Bestandteil der Programme. Mit der wachsenden Bedeutung des Rundspruches hielt die Ausgestaltung der Sendungen im Hinblick auf die immer strengere Auswahl der Referenten Schritt. So führten wir unter anderem einen Zyklus «Die Entwicklung der Baukunst in ihren Stilformen» durch und begannen im Herbst einen anderen, der dem «Werden und Wesen der schweizerischen Demokratie» gewidmet ist. In der Frauenstunde galt eine Vortragsreihe dem Thema «Mutter und Kind». Franz Carl Endres, einer unserer beliebtesten Sprecher am Mikrophon, behandelte in seinem Zyklus «Philosophie des Alltags» philosophische Fragen in allgemeinverständlicher Form, während er im Sommer in einer kurzen Vortragsfolge «Ernstes und Heiteres von Reisen» berichtete.

Die Einzelvorträge galten den verschiedenen Sachgebieten; Literatur und Kunst, Gesundheitspflege, Landwirtschaft, Erziehung, Geographie, Naturwissenschaften usw. kamen gleichermaßen zum Wort. Dabei richteten wir unser Augenmerk darauf, vor allem auch den schweizerischen Tagesfragen einen möglichst breiten Raum zu gewähren.

Der dramatischen Sendung, dem Hörspiel und der Hörfolge, liessen wir eine besondere Beachtung angedeihen. Unser Hörspielensemble unter der Leitung von Hans Bänninger und Ar-

thur Welti unterstützte uns darin aufs beste. Wir nennen hier kurz die wichtigsten Sendungen: Paul Apel: «Hanns Sonnenstössers Höllenfahrt»; Friedrich Porges: «Sechzig Minuten»; Olga Stieglitz: «Gustav Adolfs Page» (nach der Novelle von C. F. Meyer); Jakob Stebler: «Mutterland»; Manfred Georg und A. H. Kober: «Die Nummer läuft»; Theo Rausch: «Dynamit» (ein Sendespiel zu Alfred Nobels 100. Geburtstag); Traugott Vogel: «Doktor Schlimmfürgut»; Arthur Welti und Hanns Walther: «Richard Wagner in Zürich»; Emil Ernst Ronner: «Christseelchen» (ein Weihnachtsspiel). Vier Dialektspiele, gespielt von der Freien Bühne und der Dramatischen Gesellschaft Neumünster unterbrachen die hochdeutschen Sendungen: Richard Schneiter: «Onkel Töbeli»; Ernst Eschmann: «De Chuehandel»; Richard Schneiter: «Röbis Verlobung»; K. Freuler und H. Jenny: «Bölleberger & Cie.» Die Vermittlung neuer Hörspielformen versuchten wir mit Jean Cocteau: «Die menschliche Stimme» und Hermann Kesser: «Attentat im Theater», ferner mit Jakob Bührers Hörnovelle: «Der Zahltag». Einmal war die Genfer Truppe Jean Bard im Studio Zürich zu Gaste; sie spielte in französischer Sprache Molières «Le médecin malgré lui».

Zahlreich waren die Sendungen, die dem schweizerischen Schrifttum gewidmet waren. Folgende Schweizer Autoren waren im Laufe des Jahres in unserem Studio zu Gaste: Niklaus Bolt, P. Maurus Carnot, Mary von Gavel, Lilli Haller, Adolf Haller, Dorett Hanhart, Heinrich Hanselmann, Hermann Hiltbrunner, Alfred Huggenberger, Johannes Jegerlehner, Robert Jakob Lang, E. Langnese-Hug, Meinrad Lienert, Otto Hellmut Lienert, Emilie Locher-Werling, Arthur Manuel, Felix Möschlin, Annemarie Schwarzenbach, Johanna Siebel, Charlot Strasser, Elisabeth Thommen, Adolf Vöegtlin, Maria Waser, Otto Wirz, Ernst Zahn, Giuseppe Zoppi, Lina Zweifel. Auch bekannte ausländische Autoren stellten sich durch die Vermittlung des Zürcher Studios dem Schweizer Hörerpublikum vor.

Eine besondere Pflege liessen wir im vergangenen Jahre den regionalen Sendungen angedeihen, indem wir versuchten, ein landschaftlich und kulturell geschlossenes Gebiet als Ganzes zur Darstellung zu bringen. Vier grosse Uebertragungen wurden durchgeführt. Ein interessanter Einsiedler Sonntag, ein wohlgelungener Appenzeller Sonntag, eine Abendsendung aus der March und eine Studio-Aufführung «Lied und Brauch im Züribiet». Auf Wunsch der Ostschweizerischen Radiogenossen-

schaft übertrugen wir die Gesamtchöre des Thurgauischen Kantonal-Gesangfestes in Kreuzlingen, ein Jugendkonzert aus der St. Laurenz Kirche in St. Gallen und das Jubiläumskonzert des Männerchors St. Gallen.

Unter den durchgeführten Reportagen dürfte diejenige aus der Arbeitserziehungsanstalt Uitikon am Albis am besten gelungen sein. Weitere galten den Schweizerischen Skirennen in Einsiedeln, der Zürcher Gartenbau-Ausstellung, der Flugzeugausstellung in der Tonhalle, dem Zürcher Sechseläuten. Eine Reportage versuchte den Hörern das neue Studio zu schildern, eine andere ihnen die alten Räume in ihrer neuen Bestimmung vorzuführen (Tonfilm-Atelier). Im weitern übertrugen wir die Jahrhundertfeier der Universität Zürich mit dem Festkonzert und den Ansprachen des Rektors und des Erziehungsdirektors.

Auf vielseitigen Wunsch begann das Studio Zürich im Februar einen Einführungskurs in die englische Sprache, der von Frau Marie Hottinger-Mackie, einer geborenen Engländerin, mit viel Geschick und sehr gutem Erfolg durchgeführt wird. Im Winter veranstalteten wir einen einmonatlichen Kurs im Skiturnen; Leiter war Hauptmann Hans Leutert. Viel Anklang fand auch ein mittäglicher Rezeptkurs «Für die eilige Hausfrau».

Natürlich bieten diese Angaben nur ein sehr unvollständiges Bild unserer Bemühungen zur immer besseren Ausgestaltung der Programme. Alles mit dem wenigen Personal zu bewältigen, das Radio Zürich besitzt, war oft keine leichte Aufgabe. Dennoch glauben wir, dass sich das Programm von Zürich innerhalb des Gesamtprogrammes des Schweizerischen Landessenders Beromünster wohl sehen lassen durfte und es nach mancher Seite erweiterte und vertiefte.

Orchester.

Die im Vorjahre durchgeführte Neuorganisation des Orchesters, die sich bewährt hatte, wurde beibehalten. Die Ergänzung auf 35 Mann kam dem Klangkörper durchaus zugute und zeigte sich besonders in dem neuen grossen Studio als Notwendigkeit. Im Laufe des Jahres wurde es noch durch eine Harfenistin ergänzt.

Mehr noch als im vorigen Berichtsjahre ist das Orchester immer wieder für öffentliche Aufführungen gewünscht und herbeigezogen worden. Nicht nur im Theater, sondern auch bei Choraufführungen und andern musikalischen Darbietungen ver-

langte man seine Mitwirkung. Das beweist am besten, dass unsere Musiker den Ruf eines gutgeschulten, fähigen und lebendigen Orchesterkörpers besitzen.

So erfreulich diese Möglichkeiten öffentlichen Auftretens an sich waren, so brachten sie doch dem Orchester, zusammen mit den stets sich vermehrenden Pflichten im Studio eine ordentliche Belastung, und es wird nicht möglich sein, es noch vermehrt als bisher ausserhalb unseres eigenen Betriebes mitwirken zu lassen.

Schlusswort.

Zehn Jahre sind vergangen, seit in Zürich durch ein Initiativkomitee die erste deutschschweizerische Sendegesellschaft ins Leben gerufen wurde. Am 16. Februar 1924 fand die eigentliche Gründungsversammlung statt, während die Vorbesprechungen und Beratungen bis ins Jahr 1923 zurückgehen.

Von den neun Mitgliedern des Initiativkomitees sind vier auch heute noch im Leitenden Ausschuss der R. G. Z., die Herren Gwalter, Koelliker, Glogg und Graber. Und von den 15 Mitgliedern des ersten Vorstandes gehören neun auch heute noch dem Vorstande an. Diesen, der Radiosache zehn Jahre treu gebliebenen danken wir es, wenn wir diese erste Entwicklungs- etappe in ruhigem aber stetem Vorwärtsschreiten durchliefen und sie im Berichtsjahre mit der Erstellung eines eigenen Studio- gebäudes krönen und abschliessen konnten. Mochten Direktoren, Programmleiter, Sprecher wechseln; das Steuer der Genossen- schaft lag stets in den Händen desselben Präsidenten und einer Reihe seiner allerersten Mitarbeiter. Ihnen allen sei hier für ihre uneigennützig, hingebende und erfolgreiche Tätigkeit Dank gesagt.

Société des Emissions de Radio-Genève.

Conseil de Direction.

| | |
|---|--------|
| *M. Haissly, avocat, | Genève |
| *A. Pelligot, industriel, | " |
| *E. Dufresne, directeur de la Société Coopérative de Consommation, | " |
| *M. Hochstæetter, professeur, | " |
| *E. Fischer, industriel, | " |

Membres :

| | |
|--|---------|
| M. Bissat, régisseur. | " |
| R. Borsa, fonctionnaire à la Société des Nations, | " |
| P. Bouvier, Société d'assurance „La Genevoise”, | " |
| P. Collin, chef du réseau téléphonique, | " |
| M. Delessert, ing.-géomètre officiel, | " |
| A. Drocco, secrétaire de l'Union des Syndicats du canton de Genève, | " |
| C. Kubick, Agence Télégraphique Suisse, | " |
| Ed. Pigeon, ingénieur, | " |
| Ed. Privat, journaliste, | Locarno |
| Ed. Reut, employé aux P. T. T., | Genève |
| Ch. Rosselet, député, directeur de l'Imprimerie Populaire, | " |
| A. Rossier, industriel, | " |
| F. Roumieux, anc. greffier à la Cour de Justice, | " |
| P. Trachsel, directeur de l'Association des Intérêts de Genève, | " |

Directeur.

| | |
|-------------|---|
| F. Pommier, | " |
|-------------|---|

Vérificateurs des comptes.

| | |
|-------------------------------|---|
| M. Raymond, industriel, | " |
| E. Pulver, fondé de pouvoirs, | " |

* Membres du Bureau.

Notes sur l'activité de Radio-Genève en 1933.

Remarques générales sur les Programmes.

1933 a marqué, dans l'organisation générale de Radio Suisse Romande, une étape vers une meilleure utilisation des ressources des deux studios romands, vers une certaine rationalisation des programmes.

Il était, en effet, anormal que certaines rubriques des programmes soient données dans les deux studios à quelques jours de distance, même si les directeurs s'ingéniaient à éviter que les sujets traités ne soient les mêmes.

Chaque studio s'est donc vu attribuer un certain nombre de rubriques dans lesquelles il était libre de prévoir, pour toute une saison, un plan d'ensemble dûment étudié.

C'est ainsi que, temporairement, le studio de Genève fut chargé notamment: de la musique de chambre et des chroniques d'actualité musicale, des causeries scientifiques, de la chronique des disques (jusqu'aux difficultés avec les grossistes), du cinéma, des jeux, etc., laissant à Lausanne le théâtre, les causeries médicales, la chronique des livres, les causeries littéraires, etc.

Il est hors de doute que, notamment pour les causeries, les auditeurs ne peuvent que gagner à ce système.

Pour le théâtre et la musique, l'expérience est, peut-être moins concluante et moins intéressante à pousser trop loin par les studios.

Nos efforts tendent à faire toujours mieux dans la limite des disponibilités financières et à chercher, en même temps qu'une tenue toujours meilleure des émissions, leur variété. Les auditeurs ne comprennent pas toujours qu'il faut satisfaire des goûts divers et pas seulement le leur. Apporter dans les foyers de la bonne musique, des causeries instructives, voilà une tâche première de la Radio. Mais elle n'est pas la seule. Certaines parties du programme se doivent à la saine gaieté, d'autant plus appréciée que la situation générale est peu réjouissante.

Radio-Genève a organisé deux concours, l'un littéraire, l'autre musical, qui ont obtenu un vif succès. Encourager de jeunes auteurs à composer une œuvre, en tenant compte des ressources et des difficultés de la transmission radiophonique, est certes une des tâches des organisations comme la nôtre.

Orchestre.

Comme on le sait, Radio-Genève est le siège de l'Orchestre Radio-Suisse Romande.

En 1932, un arrangement (fort médiocre à notre avis) était intervenu entre la Commission Romande et l'Orchestre Romand pour la fourniture d'un orchestre radio.

Moyennant une redevance annuelle, on afferma à la Société de l'O.R. la fourniture de l'orchestre de la Radio, qui joua, cette année-là, quatre mois à Lausanne.

Pour de nombreuses raisons (trop grand nombre de services, préparation insuffisante, chef insuffisant, voyages constants des musiciens) cette combinaison ne donna que de mauvais résultats; elle dura jusqu'en mars 1933.

Au cours de l'hiver, la C. R. R. s'était préoccupée de la situation et la direction de Radio-Genève rapporta plusieurs fois sur cet objet en insistant sur les changements désirables.

Entre temps, une campagne fut entreprise au printemps 1933 par quelques personnalités genevoises pour un changement dans l'orientation de l'administration et la Direction de l'O.R.: une polémique s'ensuivit, et les novateurs furent battus, non sans que l'O.R. toutefois, n'admette quelques-unes de leurs revendications.

Et c'est sur ces entrefaites que la C. R. R. conclut l'arrangement actuel avec l'O.R., qui n'est pas parfait — certes — mais qui reste pour la Radio, la meilleure et la plus avantageuse des solutions envisagées ou essayées jusqu'ici, à notre avis du moins.

La caractéristique de cet arrangement est que la Radio engage son propre orchestre (de 24 musiciens) à l'année, et qu'en hiver elle le prête à l'O.R. en échange de prestations importantes: transmissions de grands concerts symphoniques et possibilité d'employer l'orchestre complet au studio.

Programmes musicaux.

Orchestre. L'activité de l'orchestre, durant l'année 1933, peut être scindée en trois périodes.

La première prend fin au 31 mars, à l'échéance de la convention passée l'année précédente avec la Société de l'Orchestre de la Suisse romande pour la fourniture à la Radio d'un orchestre de studio et la diffusion des concerts symphoniques publics.

Nous donnons ci-après la liste des concerts diffusés, soit à Lausanne soit à Genève:

CONCERTS SYMPHONIQUES DE L'O. S. R.

retransmis (Lausanne et Genève) du 1^{er} Janvier au 31 mars 1933)

- (G) 21 janvier Grand Théâtre, direction E. Ansermet, soliste Zino Francescatti, violoniste,
 (G) 26 » Victoria-Hall, direction E. Ansermet, soliste M. Delgay, violoncelliste,
 (G) 28 » Victoria-Hall, direction E. Ansermet, soliste H. Durigo, cantatrice,
 (L) 30 » Maison du Peuple, direction Fernand Closset, soliste Paul Burger, violoncelliste,
 (L) 6 février Direction Franz von Hæsslin, soliste M. Ed. Appia, violoniste,
 (G) 11 » Salle de la Réformation, direction Fernand Closset, soliste André de Ribaupierre, violoniste,
 (L) 20 » Théâtre Municipal, direction Félix Weingartner,
 (L) 27 » Maison du Peuple, direction E. Ansermet, soliste, M. Appia, violoniste,
 (G) 28 » Salle de la Réformation, direction E. Ansermet, soliste J. Hirt, pianiste,
 (L) 6 mars Théâtre Municipal, direction E. Ansermet, soliste M^{me} Cecilia Hansen, violoniste,
 (L) 13 » Direction E. Ansermet, soliste M^{me} Conchita Supervia,
 (G) 16 » Salle de la Réformation, direction E. Ansermet, solistes : Blanche Honegger, violoniste, Henri Honegger, violoncelliste,
 (G) 25 » Grand Théâtre, direction E. Ansermet, soliste E. Blanchet, pianiste,
 (G) 30 » Salle de la Réformation, direction E. Ansermet, solistes : Lina Falk, cantatrice, Casanelli d'Istria, pianiste.
 (G) 28 octobre Grand Théâtre, direction E. Ansermet, soliste Wl. Horowitz, pianiste.
 (G) 4 nov. Salle de la Réformation, direction E. Ansermet, soliste Marie Panthès, pianiste.
 (G) 8 » Victoria Hall, direction E. Ansermet, soliste M^{me} de Siebenthal, pianiste et violoniste.
 (L) 13 » Théâtre Municipal, direction E. Ansermet, soliste M^{me} Elisabeth Rethberg, cantatrice.
 (L) 20 » Maison du Peuple, direction E. Ansermet.
 (L) 27 » Théâtre Municipal, direction E. Ansermet, soliste Nathan Milstein, violoniste.
 (G) 2 déc. Salle de la Réformation, direction E. Ansermet, soliste Fernand Pollain, violoncelliste.
 (G) 6 » Victoria Hall, direction E. Ansermet, soliste Ginette Neveu.
 (L) 11 » Théâtre Municipal, direction E. Ansermet, soliste Walter Giesekeing, pianiste.
 (G) 22 » Victoria Hall, direction E. Ansermet, soliste Alfred Peter, baryton.

Pendant ces trois premiers mois de l'année, l'Orchestre de la Suisse romande offrira aux sans-filistes des concerts sous la direction de M. Fernand Closset et quelques galas sous la baguette d'Ernest Ansermet.

Parallèlement à ce grand orchestre, nous entretenons le Quintette Radio Suisse Romande, sous la direction de Robert Echehard, pour des concerts de musique légère et les programmes variés de l'après-midi.

La deuxième période comprend les six mois qui suivent : Sottens diffuse des concerts de l'Orchestre Radio Suisse Romande, composé de 24 musiciens, tous engagés par la Radio. L'activité de l'Orchestre Radio Suisse Romande est alors celle d'un ensemble travaillant exclusivement pour les sans-filistes.

Signalons, dans cette période, la diffusion du Concert de l'Orchestre symphonique de Paris avec Pierre Monteux, un concert en studio dirigé par Kurt Pahlen, le jeune chef viennois, qui offrit la primeur d'œuvres modernes intéressantes ; et les transmissions de « La Bohème » et « La Traviata » du Kursaal de Genève.

La troisième période de l'année 1933 sera celle d'octobre à décembre. Les Sociétés de Lausanne et Genève ont renouvelé un accord avec l'O. S. R. et mettent à la disposition de ce dernier l'Orchestre Radio Suisse Romande. En échange, on diffuse pendant cette même période les concerts symphoniques publics :

Ces transmissions sont assurées par les deux studios de Suisse romande, non pas en alternance régulière, mais de manière à ce que les concerts s'espacent le plus possible.

En outre, M. Ansermet dirige quelques concerts en studio. Durant ces derniers mois de l'année, la collaboration de M. William Montillet, nous a permis de donner, transmis de l'Eglise Saint Joseph, des concerts de musique classique pour orgue et orchestre d'une rare beauté.

De manière générale, la Direction de Radio-Genève — ayant à sa disposition l'Orchestre Radio Suisse Romande — s'est efforcée de faire la plus grande part possible aux compositeurs modernes et plus particulièrement aux compositeurs suisses. Nombreuses ont été les séances d'œuvres de compatriotes. Nous avons eu des festivals de musique suisse et, à l'occasion de la Quinzaine Genevoise, de compositeurs genevois.

Nous sommes cependant obligés de constater que nos efforts dans ce sens se heurtent constamment à des difficultés d'ordre financier. Tout d'abord, les locations de matériel d'orchestre sont extrêmement onéreuses. Un concert d'œuvres modernes revient, au bas mot, à fr. 250. — ou 300. — de location seule-

ment. Outre cela, ces œuvres exigent pour la plupart une composition d'orchestre des plus complètes, ce qui entraîne pour nous l'obligation de faire appel à des musiciens supplémentaires. Les montants de ces services qui n'ont en soi, certes, rien d'excessif, additionnés aux frais de musique pèsent assez lourdement au budget.

Musique de chambre.

L'année 1933 a apporté quelques modifications dans l'organisation des concerts de musique de chambre. Comme nous l'avons signalé plus haut, les studios romands se sont divisés le travail et Genève s'est occupé plus particulièrement des programmes de musique de chambre. Les ensembles ont peu changé. Au début de l'année, nous travaillons avec le Quatuor de Genève, la Société de Musique ancienne, la Société des Instruments à vent et les différents groupes Pro Nova. Septembre a vu se transformer le Quatuor de Genève en Quatuor Klein; la Société des Instruments à vent nous reste acquise et le Quatuor Appia vient se joindre à ces sociétés.

Les programmes de Pro Nova et du Quatuor Klein comprennent aussi bien des œuvres modernes (Durey, Martinù, Strong, Migot, Kœchlin, Ferroud, Siegl, Turina, Cras, Harsanyi, Auric, Hindemith, Dalcroze, etc., etc.) que des auditions de musique ancienne.

C'est sous les auspices de Pro Nova que nous élaborons deux séances des plus belles de l'hiver: la séance Rameau et le Concert Couperin. Pour ce dernier concert, le grand pianiste Cortot nous a fait l'honneur de venir diriger lui-même au studio la réalisation qu'il a faite du «Concert dans le Goût théâtral» de François Couperin Le Grand.

Pour la musique moderne, nous nous sommes assuré la collaboration du «Carillon», société nouvelle dont le but est d'offrir à un public restreint des auditions d'œuvres modernes de musique de chambre. (Quatuor Koolish, Modrakowska, compositeurs suisses, etc.).

Ensembles spéciaux.

Cercle J. S. Bach. La Société J. S. Bach de Genève, dont l'effort constant vers une exécution toujours meilleure, vaut à nos auditeurs des concerts de belle tenue, a donné, en studio, plusieurs cantates (trois au début de l'année). A cette occasion,

nous avons pu constater qu'il est infiniment préférable d'exécuter des œuvres religieuses dans un cadre approprié. C'est pourquoi, en octobre, la décision fut prise de réduire le nombre de ces auditions à 4 par saison, mais de les donner, comme par le passé, au Temple de Saint-Gervais. C'est ainsi que les membres du Cercle Bach ont pu reprendre contact avec leur public et recréer, dans le temple, cette ambiance indispensable aux œuvres du grand Cantor.

Broadcasting Serenaders. Le studio de Genève a entretenu, en 1933, un orchestre de jazz : les « Broadcasting Serenaders ». Cet ensemble s'est révélé excellent et les sans-filistes ont maintes fois manifesté leur satisfaction des séances de musique de danse et des soirées fantaisies.

C'est pour les « Nouveaux concerts » que fut donné, à la Salle de la Réformation, une soirée de musique de jazz par les Broadcasting Serenaders avec les artistes bien connus Wiener et Doucet.

Chœur d'Orlova. Un ensemble nouveau vient s'ajouter à nos collaborateurs : le Chœur d'Orlova. Groupant des chanteurs de mérite sous la direction d'une artiste comme M^{me} Maroussia Orloff, le Chœur d'Orlova étudia pour les sans-filistes des séances très diverses : musique sacrée russe, musique liturgique espagnole, chansons populaires et « negro spirituals ».

Compagnie des Menestrels. La Compagnie des Menestrels, dont nos auditeurs apprécient le talent, viennent régulièrement au studio présenter aux sans-filistes des opérettes dont le charme rencontre toujours la même sympathie.

Nous ne pouvons naturellement pas faire ici la nomenclature des solistes de talent qui sont venus se produire au studio de Genève. Ce n'est que pour mémoire que nous dirons encore le dévouement et la probité de ceux qui collaborent aux programmes, que ce soient des solistes de marque ou des sociétés populaires.

Programmes littéraires.

Théâtre. Pendant les premiers mois de l'année 1933, les artistes de la Comédie présentent régulièrement, chaque semaine, des pièces de théâtre moderne ou classique. Ces auditions très courtes — elles durent au maximum 30 minutes — comprennent les scènes les plus caractéristiques et les parties les plus radiogéniques de l'œuvre annoncée.

Le studio d'Art dramatique vient jouer des œuvres de caractère divers: drames ou vaudevilles, classiques ou modernes.

C'est avec cette compagnie que nous montons au studio deux jeux radiophoniques de Théo Fleischmann: « Le Soleil de Minuit » et « La Paix d'Aristophane ».

Comme nous l'avons exposé au début de ce rapport, Lausanne et Genève ont tenté l'essai d'une spécialisation et M. Muller a accepté de se charger de la présentation des œuvres de théâtre et des pièces radiophoniques pour l'hiver 1933—34. C'est pour cette raison que nous n'insisterons pas plus sur cette partie de nos programmes.

Conférences. Les changements d'horaire en 1933 ont modifié assez profondément le choix des conférences et leur ordonnance.

Les heures consacrées à ces émissions diffèrent suivant les saisons et l'apparition, dans les programmes, des émissions communes de l'après-midi (de 16.00 à 18.00) retarde les programmes parlés à la fin de la journée.

Pour l'élaboration des programmes de l'hiver, les studios ont tenté l'essai — qui donne les meilleurs résultats — d'une répartition du genre des causeries.

Alors que nous trouvons, les neuf premiers mois de l'année, les mêmes rubriques au programme de Lausanne et à celui de Genève, dès octobre la distinction des conférences se fait jour dans le travail des deux studios.

Lausanne voue tous ses soins à des causeries littéraires, théâtrales, chronique des livres, chroniques sportives et médicales.

Genève par contre, prévoit des causeries cinégraphiques, chronique des disques, actualité musicale et causeries scientifiques.

L'introduction dans nos programmes des cours de bridge et d'échecs a trouvé beaucoup d'écho parmi les sans-filistes et nous vaut une correspondance suivie de leur part.

Pour citer ici une ou deux des rubriques les plus appréciées, nous rappellerons les chroniques de Frague « Pour ceux qui aiment la montagne » où les alpinistes se virent proposer des itinéraires faciles et dangereux; « La discothèque » dont M. Aloys Moser, notre distingué collaborateur, a assumé la présentation jusqu'au début du conflit des disques, etc.

Causeries scientifiques. C'est peut-être la rubrique la plus remarquable de nos émissions parlées et c'est dans ce domaine que la spécialisation des studios nous a permis jusqu'ici le tra-

vail le plus intéressant. En effet, c'est déjà la troisième année que nous travaillons librement dans ce domaine, la direction de Lausanne ayant accepté de nous réserver les causeries scientifiques pour se charger, elle, des conférences médicales.

Nos conférences scientifiques, de vulgarisation, atteignent un public extrêmement vaste et rallie tous les suffrages. Peu à peu le plan de ces émissions s'améliore et nous y avons cet hiver introduit deux éléments nouveaux : l'actualité scientifique et les livres de vulgarisation. Ces deux rubriques marquent de jalons réguliers les « séries » de conférences.

Plusieurs professeurs de l'Université ont accepté de venir parler au micro. Nous avons déjà reçu cet hiver MM. Pittard, Weiglé et Chaix.

D'autres collaborateurs de valeur continuent à venir compléter les cadres de ces causeries. Nous ne citerons ici que quelques uns d'entre eux : MM. Denis Monnier, Pierre Bartholdi, Paul Charvoz, Hugo Sasaini, Szus, William Schopfer, Pazziani, Robert Luthi, etc.

Nous tenons à remercier ici M. René Dovaz, D^r ès sciences mathématiques, qui a bien voulu se charger d'organiser ces causeries. C'est à sa compétence et à son dévouement que nous sommes redevables de cette magnifique série d'entretiens.

Heure des enfants. L'Heure des enfants, organisée par Tante François, les lectures pour les petits, de l'Oncle Henri, et les entretiens pour la jeunesse gardent toujours un auditoire fidèle.

Actualité. Désireux de garder à nos programmes une rubrique d'actualité nous avons conservé la radio-chronique. Notre excellent collaborateur, M^e M. W. Suès, qui a voué tous ses soins à la cause de la radio, est bien trop connu pour que nous insistions sur ce sujet. Cependant, il a trouvé moyen de faire de ce carnet du jour une boîte à surprise telle, qu'il nous semble intéressant de donner ici la liste des personnalités qu'il a interviewées au micro.

PERSONNALITÉS AYANT ÉTÉ INTERVIEWEES A LA RADIO- CHRONIQUE EN 1933.

MM.

Dussaud, professeur en Sorbonne, inventeur du pick-up électrique,
Hafner, président de l'Association Suisse de Basket-Ball,
Max Burgi, journaliste-sportif,
Keller, directeur de la Swissair,
Paul Müller, chef du Service des Automobiles à Genève,
Willy Aeschlimann, (Vieux Genève),
William Martin, rédacteur politique,

Pitoëff,
Dobert, auteur du livre « un nazi découvre la France »,
D^r Larsons, journaliste,
Alexandre Aubert, directeur du Bureau de Bienfaisance,
Muller, instigateur du « Kilo du chômeur »,
Bettemp, président de l'Exposition Intercantonale Avicole,
Matthieu, traducteur à la S. D. N.
La Reine d'Arles,
Crétenoud, secrétaire-général du Salon de l'Automobile,
Mario Meunier, helléniste professeur en Sorbonne,

A l'occasion du Salon de l'Automobile:

Paul Lachenal, président du Gouvernement Genevois,
Robert Marchand, président,
Dechevrens, Vice-Président du Salon de l'Automobile,
Albert Goy, membre du Comité du Salon de l'Automobile
Primault (A. C. S.),
Quinlet (T. C. S.),
Jules Decrauzat, expert-technique.
Sundt,
Paul Trachsel, directeur des Intérêts de Genève,
Henninger, président du Comité d'Organisation du match Suisse-Italie,
Ruy-Blag et les interprètes de la Revue du Casino-Théâtre,
Floreille,
Pasche, gardien des buts du Grasshoppers,
Fontaine, président du Comité d'Organisation de la Fête Fédérale des
Sous-Officiers,
de Stackelberg, chef du service des gaz sur le front français durant la
guerre,

Vaudaux, directeur de l'Hospice Général,
Kirschmann, Secrétaire général de la Fédération Suisse Romande des
Sociétés de Théâtres d'Amateurs,
Gaston Sorbets, auteur dramatique, rédacteur en chef de l'Illustration,
M^{me} Edm. Fatio, directrice du Bazar de la Goutte de Lait,
Ferrier, chef du Service des lignes radiophoniques à Berne,
Les boxeurs: Locatelli, champion du monde et Angelmann,
Henri Tanner,
Chervet, journaliste à la Chaux-de-Fonds,
Geiser et Giovanna, directeurs du Kursaal de Genève,
M^{me} Siordet, présidente des Amies de la Jeune Fille,
Betove, chansonnier,
M^{lle} Germaine Melon,
Secrétaire Général du Comité de rapprochement Franco-allemand,
T. S. G. Wang, journaliste chinois,
M^{lle} Lys Gauty,
Jacques, président de l'Oeuvre pour la vieillesse,
René Mossu, journaliste d'Annemasse,
M^r Maxime Haissly,
M^{lle} Berthe Bovy, de la Comédie Française,
Cap. Bach, fondateur des Chevaliers de la Paix,
Les organisateurs de l'estafette Jungfrau,
Les trois Fratellini,

Demierre, champion du monde de tir,
 Brocher, organisateur du rallye auto-radio,
 Les dirigeants et l'entraîneur du Servette F. C. champion suisse 1933,
 Georges Thudicum, dir. des Cours de Vacances de Genève de l'Université,
 Les fondateurs du nouveau garage de la Société Nautique,
 Les artistes de music-hall: Duvalleix, Christianne Neré, Max Revol,
 Vivianne Grosset, Eliane de Creus, Jean Sablon, Reda Caire,
 Gabriel Bonnet, président de la Société Suisse des Sous-officiers,
 Ramseyer, dit « Anatole »,
 M^{me} d'Assilva et M. Parmelin,
 Les organisateurs et les coureurs du Tour de Suisse,
 Les trois clowns Cavallini et M. Knie,
 Fradel, directeur du Casino-Théâtre, les impresari Andreossi et Verleye,
 M^{me} Kramer-Micheli, directrice de l'Ouvroir de Landecy,
 M^{lle} Simone Demolière, chanteuse,
 Naville et Rudhardt, promoteurs de la Quinzaine Genevoise,
 Foucon, professeur de cuisine,
 Pasteur Lemaître, président de la Croix-Bleue,
 Les organisateurs et les concurrents du Concours Hippique International,
 Les organisateurs de l'Exposition de Radio,
 Les organisateurs de la Maison Genevoise.
 Professeur Piaget, et M^{lle} Weber, du Bureau International d'Education,
 Fournier et les principaux artistes de la Comédie,
 Les organisateurs des conférences « Forum »,
 Le Président et le Vice-Président de la Fédération Cantonale Genevoise
 des Cours du Soir,
 Georges Collomb, professeur en Sorbonne,
 Les duettistes Layton et Johnston,
 Le Président de la Fédération Suisse de Ping Pong et l'équipe nationale
 aux championnats du Monde,
 Majoresse Hauser et l'adjudant Durigue, de l'Armée du Salut,
 Charles de Rochefort, acteur de cinéma,
 Livron, juge d'instruction,
 R. L. Piachaud, écrivain,
 Ella Maillart, exploratrice,
 Equipe Féminine de Hockey sur Terre du Racing Club de France,
 Léopold Boissier, secrétaire-général de l'Union Interparlementaire.

PERSONNALITÉS AYANT ÉTÉ INTERVIEWEES AU COURS DE
 CHRONIQUES DÉVOLUES AUX TRAVAUX DE LA S. D. N.

MM.
 Nagaoka, premier délégué du Japon à la Conférence du Désarmement,
 D' Yen, premier délégué de la Chine » » » »
 Yokoyama, consul général du Japon à Genève,
 Ken, membre de la Délégation Chinoise auprès de la S. D. N.
 Ali Ackber Khan Davar, premier délégué de la Perse auprès de la S. D. N.
 Mage, directeur du Bureau de la Lutte contre l'Opium,
 Chambour Me, envoyé extraordinaire du Liban auprès de la S. D. N.
 Norman Davis, premier délégué des Etats-Unis à la Conférence du
 Désarmement,
 Ed. Santos, premier délégué de la Colombie auprès de la S. D. N.
 Garcia Galderon, premier délégué du Pérou auprès de la S. D. N.

Delsuc, président de l'Association Internationale des Anciens combattants blessés aux poumons,
 Arthur Henderson, président de la Conférence du Désarmement,
 Morel et le Professeur Cassin, président et vice-président de la Fédération Internationale des Anciens Mutilés,
 M^{me} van Eigen, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Femmes pour la Paix,
 Blanco, directeur du Bureau International Anti-Opium,
 Costa du Rels, premier délégué de la Bolivie auprès de la S. D. N.
 Le premier délégué de Paraguay,
 D' Lange, premier délégué de la Norvège auprès de la S. D. N.
 Jacomet, contrôleur général du Budget de la République Française,
 Professeur Ferri, membre de la Délégation Italienne auprès la S. D. N.
 Benès, ministre des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie,
 Gallarati, du Secrétariat de la S. D. N.
 Charrère, » » »
 Paul Brousmiche, président de la Fédération française des Anciens combattants,
 de Madariaga, premier délégué de l'Espagne auprès de la S. D. N.
 Feldmans, ministre plénipotentiaire de Lettonie.
 Professeur Gallavresi, délégué de l'Italie auprès de la S. D. N.
 Harold Buttler, directeur du B. I. T.

Tout commentaire serait superflu !

Causeries de la S. D. N. Un autre aspect de l'actualité nous est présenté, par M. Suès, dans ses chroniques des travaux de la S. D. N. Ces entretiens, dont on pourrait croire qu'ils ne sont destinés qu'à une minorité, atteignent et groupent certainement le plus grand nombre d'auditeurs. Les lettres que nous recevons en font foi; et ces chroniques sont attendues chaque semaine avec le même intérêt.

Reportages. Genève, étant donné sa situation naturelle, ne paraît pas être appelée à faire des reportages. Pourtant ce sont des reportages de matches, le passage du Tour de France, le Tour de Suisse cycliste. Et de plus en plus les sans-filistes réclament cette forme passionnante de l'actualité, à laquelle les studios vouent toujours plus leur attention.

Radio Scolaire.

1933 a été, pour la Suisse Romande, une année d'étude et d'organisation dans le domaine spécial de la Radio Scolaire, où la Suisse Alémanique et d'autres pays sont fort en avance sur nous.

Des expériences furent faites au cours de quelques séances d'essais et on étudia un plan de travail qui fut mis en œuvre dès janvier 1934.

La Commission régionale romande est présidée par M. Jacard, Directeur de l'Enseignement Primaire Vaudois. MM. Atzenwiler, Directeur de l'Enseignement Primaire Genevois, Dovaz, Hochstaetter, Mayor de Rham, Muller et Pommier, sont délégués à cette Commission.

La Commission locale de Genève est composée de MM. Hochstaetter, président, Atzenwiler, Baumard, instituteur, Dovaz, M^{me} Hochstaetter, MM. Mathil, inspecteur de chant, et Pommier.

Journal Le Radio.

Notre organe officiel « Le Radio » nous a, dès 1933, apporté une aide plus grande que par le passé.

En effet, l'entrée à la rédaction, de notre collaborateur, M. René Dovaz, D^r ès sciences mathématiques et critique musical, a donné à ce journal une force nouvelle dont l'heureuse influence n'a pas tardé à se faire sentir.

De plus, la bonne volonté que nous y avons trouvée, la possibilité d'y commenter, chaque semaine, nos programmes, ou d'y insérer des textes nécessaires à l'intelligence de telle ou telle causerie documentaire ou récréative, font de cet organe le complément et l'auxiliaire de nos programmes.

Ses progrès sont d'ailleurs réjouissants et l'augmentation du chiffre de son tirage indique assez en quelle estime le tiennent les auditeurs.

Radiogenossenschaft Bern.

Vorstand.

Präsident:

*Hans Lauterburg, Fürsprecher, Bern.

Vize-Präsident:

Nationalrat Fritz Joss, Regierungsrat, Bern.

Mitglieder:

Abbé J. Bovet, Freiburg.

A. Feller, Direktor der Polygraphischen Gesellschaft, Laupen.

Nationalrat R. Grimm, Gemeinderat, Bern.

C. Hager, Kreistelegraphendirektor, Bern.

Oberst W. Hirt, alt Stadtmann, Solothurn.

*Max Kaufmann, Fürsprecher, Vize-Präsident des Bernischen Orchestervereins Bern.

Ed. Küenzi, Präsident der Kursaal Schänzli A.-G., Bern.

*Dr. R. Lüdi, Direktor der Schweiz. Depeschagentur, Bern.

Dr. Hugo Marti, Schriftsteller, Bern.

Ernst Nussbaum, Ingenieur, Bern.

Charles Perret, Vize-Direktor der Spar- & Leihkasse, Bern.

Albert Stäuble, Direktor des offiziellen Verkehrsbureaus, Bern.

Dr. Max Weber, Präsident der Schweiz. Arbeiterbildungszentrale, Bern.

Werner Zulliger, Oberlehrer, Studen bei Biel.

Die mit * bezeichneten Herren bilden den Betriebsausschuss.

Rechnungsrevisoren.

Ad. Hurst, Fabrikant, Bern.

Dr. A. Lang, Bureau des Welttelegraphenvereins, Bern.

Direktion und künstlerische Leitung.

Dr. Kurt Schenker, Bern.

Die Radiogenossenschaft Bern sieht heute ihre Hauptaufgabe im Ausbau und in der *Verbesserung und Vertiefung der Programme des Landessenders Beromünster*, die sie durch ihr «Studio Bern» zu einem Drittel bestreitet. Weitere wichtige Aufgaben kommen ihr als Mitglied der S. R. G. zu im Sinne einer *aktiven Mitarbeit für den gesamtschweizerischen Rundspruch* und seiner Propagandierung und Unterstützung durch ihre beiden Radiozeitungen «Schweizer Radio Illustrierte» (Sri) und «Der Radiohörer».

Vorstand und Betriebsausschuss der Radiogenossenschaft Bern behandelten in ihren periodisch stattfindenden Sitzungen: Programmideen, Programmneuerungen und Programmkritik; Möglichkeiten zur Vermehrung der finanziellen Mittel; Personalangelegenheiten; die Stellung und die Tätigkeit Radio Berns als Mitglied der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft; Zeitungsfragen usw. Die meisten Traktanden wurden in Vorbesprechungen oder durch Berichte vorbereitet.

Die Genossenschaft glaubt, dass die Programme Beromünsters 1933 besser geworden sind. Die *Sendungen* erschienen, teilweise wenigstens, sorgfältiger vorbereitet, die Darbietungen wurden vielfach radiogemässer und lockerer disponiert, der ganze Programmdienst erschien weniger schwerfällig als in früheren Jahren. Wird in Zukunft in dieser Richtung weitergearbeitet, so darf mit einer noch ganz beträchtlichen Niveauperbesserung gerechnet werden. Der Programmdienst beginnt aus der mehrjährigen Erfahrung der Studioleiter Früchte zu ernten. Ihr verdanken wir nicht zum geringsten Teil die Vertiefung der Sendungen. Erfreulich ist das Streben nach grösserer Aktualisierung der Programme. Zum Tagesgeschehen sucht man immer mehr Brücken zu schlagen. Auf musikalischem Gebiete scheint sich eine langsame Abkehr von den starren und überlieferten Formen des hergebrachten Konzertlebens bemerkbar zu machen. Man weiss heute, dass auch das gute, auf hoher Stufe stehende musikalische Programm abwechslungsreich und vielgestaltig sein kann, ohne deshalb stilwidrig zu wirken. Dass Beromünster die literarischen Programme am vielseitigsten pflegt, wurde schon verschiedentlich hervorgehoben. Erfreulich ist, dass die Schulfunksendungen, die 1930 durch Radio Bern eingeführt wurden, nicht mehr aus unsern Programmen wegzudenken sind.

Die Radiogenossenschaft Bern erstrebt vor allem den *Ausbau unseres Rundspruches zu einer nationalen schweizerischen Angelegenheit*. Dabei ist sie sich bewusst, dass dies nicht von

einem Tag zum ändern möglich sein wird; es setzt dies nie erlahmende Energie, trotz vieler Misserfolge Unverdrossenheit, und nicht zuletzt auch Ignorierung falsch verstehender oder gar nicht *verstehen könnender* Kritik voraus. Aber auch die europäische Kultur muss selbstverständlich in unserem schweizerischen Radio einen weiten und breiten Niederschlag finden. Daneben aber hat das typisch Schweizerische noch viel mehr als bis anhin zur Geltung zu kommen. Zwar verfügt unser Rundspruch zahlenmässig nur über einen unbedeutenden Personalstab und unsere Radiofinanzen sind ebenfalls mehr als bescheiden zu nennen. Deshalb ist der Weg, den sich die Radiogenossenschaft Bern für das schweizerische Radio vorgezeichnet hat schwer und vor allem lang. Dass wir diesen Weg zur Erreichung unserer obersten Programmziele aber mit Fleiss und mit gutem Willen zu beschreiten wissen, hat unsere Genossenschaft im Berichtsjahr zu beweisen begonnen.

Hat unser Rundspruch der schweizerischen Radiohörerschaft bis jetzt gegeben, was sich diese Radiohörerschaft wünscht? Bestimmt, schon viele gute und interessante Sendungen wurden über unsere Antenne ausgestrahlt. Trotzdem haben wir etwas übersehen: der schweizerische Rundspruch ist nicht oder doch zu wenig zu jenen Quellen vorgestossen, aus denen das reiche und eigenartige *Geistes- und Arbeitsleben unserer Nation* fliesst. Anfänge sind zwar zu verzeichnen; es ist zu erinnern an Radio Berns Bemühen zur Betonung aller schweizerischen Bestrebungen zur kulturellen Selbsterhaltung, an wertvolle Vorträge und Plaudereien zum Heimatschutzgedanken, an einige Dialektauführungen unserer Hörspielensembles, an Hörbilder, die Volksgut fördern helfen, so an Teile des Schwarzenburger Abends, oder, alles nur beispielsweise aufgezählt, an gewisse Fragmente der Hörfolge «Biel, das Bild einer Stadt». In solchen Sendungen konnte man mehr als den Wunsch nach blosser Unterhaltung feststellen. Unsere Programmleitung versuchte vorzustossen in das Gebiet der Seele, in die Seele des Volkes. Viele haben heute vergessen, dass die Bürger nicht nur in den Villen und Mietshäusern der Städte wohnen und deren überall gleichen Asphalt der Strasse begehen, sondern dass auch ausserhalb der grossen Ortschaften Schweizer leben, die uns trotz ihres einfachen Lebens und ihrer Bescheidenheit, und gerade auch wegen ihrer Zurückgezogenheit wertvolles Gut zu überliefern in der Lage sind. Zu diesem Volksgut vorzudringen, zusammen mit gleichdenkenden Mitarbeitern, ist eine Gegenwarts-

aufgabe des Radios. Dabei ist nur zu bedauern, dass wir selbst so schwach an Kräften sind und vorerst nur sporadisch im Sinne dieser Ideen arbeiten können. Wir müssen aber immer wieder hinaus aus den Studios, wir haben den Bauern, den Arbeiter und den Handwerker zu besuchen, wir wollen die Heimat und die Natur schildern, und wir müssen alle diejenigen Momente aufzudecken und zu betonen versuchen, die unser Volk verbinden und damit zur Nation machen. Geschichte und Tradition, Sitten und Gebräuche können so wiedererstehen. Ueberall und immer können wir dies versuchen. Es braucht dazu keine abendfüllenden Sendungen, noch an sich imponierende Gross-Reportagen. In Vorträgen, Plaudereien, in Konzerten mit und ohne Volksmusik lassen sich, manchmal nur durch wenige Worte fast unbemerkt angedeutet, diese Kräfte wecken. Der Weg zu diesem Ziele geht direkt zum Volke, und wir können das Ziel mit und ohne Offizielle und Prominente erreichen, weil der einfache Mann, die arbeitende Frau, das unverdorbene und gesunde Kind überall zu treffen sind. In solchen und ähnlichen Aufgaben erblicken wir eine Existenzberechtigung unserer regionalen Radio-Organisationen, die einzig und allein für schweizerische Verhältnisse in Frage kommen. Dem Volke, der Hörerschaft soll gerade das National-Schweizerische zur Offenbarung im Radio werden.

* * *

Ueber die Tätigkeit «Radio Berns» vermögen auch einige weitere *Tatsachen* Aufschluss zu geben. (Interessenten, die sich für Details interessieren, steht der Jahresbericht 1933 der Radiogenossenschaft Bern, Adresse: Schwarztorstrasse 17, zur Verfügung). So wurde versucht, das *Vortragswesen* zu verbessern und aktueller zu gestalten. Wenn es einmal der Programmleitung und ihren Mitarbeitern durch eine weitere Personalvermehrung möglich sein wird, sich noch mehr als bis anhin den Referenten zu Beratungen und Besprechungen zur Verfügung zu stellen, so dürften auch in der Form der Vorträge noch Fortschritte und Verbesserungen zu erwarten sein. Vorderhand versucht man, die Vortragenden neben mündlichen und schriftlichen Orientierungen über das Wesen radiogemässer Ausführungen durch eine im Juni 1933 erlassene «Wegleitung zur Ausarbeitung von Radio-Manuskripten» zu unterstützen. Radio Bern gibt im Vortragsdienst selbstverständlich den *Schweizern* oder in der Schweiz ständig niedergelassenen Aus-

ländern den Vortritt. 1933 sprachen im Berner Studio (mitgerechnet Frauen- und Kinderstunden, Predigten und Rezitationen, nicht gerechnet aber das schweizerische Personal des Studios, die Hörspielmitwirkenden und sämtliche übrigen Künstler musikalisch-dramatischer Darbietungen):

| | |
|--|-----|
| Schweizer | 386 |
| Ausländer | 18 |
| In der Schweiz niedergelassene Ausländer . | 39 |
| Total 443 | |

Nachdem sich das Studio Bern schon seit Jahren durch Abhaltung von Vorträgen und mit der Veranstaltung von Reportagen in den Dienst der *Fremdenverkehrs- und Touristenwerbung* für die Mittelschweiz, und speziell auch für Bern und das Berner Oberland eingesetzt hatte, wurde 1933 seine Direktion von der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft und der Schweizerischen Verkehrszentrale beauftragt, als Dienstzweig der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft eine Abteilung für Fremden- und Verkehrswerbung zu schaffen. Zur Unterstützung bei den Arbeiten wurde ihr ein spezieller Beamter beigegeben. Der ganze Mikrophondienst wurde unter Beobachtung einer teilweisen Tarnung der Tendenzen in den Programmen der Sender auf breiter Basis aufgebaut und erfolgversprechend bis Ende 1933 durchgeführt. Nach Reorganisation der Schweizerischen Verkehrszentrale auf den 1. Dezember 1933 konnte dann Radio Bern seine Abteilung Touristik auf den 31. Dezember 1933 an die neue Direktion der Verkehrszentrale abtreten.

Es liegt sodann auch in den Programmideen der Radiogenossenschaft Bern, durch Darbietungen mannigfacher Art und in verschiedenster Form weit mehr als in den letzten Jahren das Leben und Denken unseres Volkes in Freud und Leid, bei der Arbeit und in der Erholung zu zeichnen. Neue Wege, Mittel und Formen zu suchen und zu finden, setzt aber eine weitgehende Kenntnis der Möglichkeiten des Radios und der Grenzen dieser Möglichkeiten voraus, wobei fast ebenso wichtig das Wissen um Publikumswirkungen und das Verständnis für die Hörerwünsche ist. Neue Formen fordern aber auch weit mehr Arbeitskräfte als der übliche Vortragsdienst. Die gute Durchführung der Sendungen, wie *Hörberichte und Reportagen*, setzt oft tagelange Vorbereitungen voraus. Die Radiostationen müssen daher den Versuch machen, ihren

Mitarbeiterstab zu erweitern. Da uns aber die finanziellen Mittel für einen fest zu verpflichtenden Reporterstab vorläufig noch nicht zur Verfügung stehen, versuchte die Berner Programmleitung im Spätherbst 1933, durch einen sogenannten Reporterkurs ausserhalb des Radios arbeitende Damen und Herren zur Erfüllung von Spezialaufgaben gemäss den Programmideen unserer Direktion vorzubereiten und zu schulen. Bei über 100 Anmeldungen konnten 17 Personen in den Kurs, der in den Monaten November und Dezember stattfand, aufgenommen werden. Der Reporterkurs ist als ein Glied im Rahmen einer Entwicklung zu betrachten, die sich Radio Bern für den schweizerischen Rundspruch vorgezeichnet hat. Der Reporterkurs konnte 1933 selbstverständlich noch keine Früchte tragen, ja vor 1934 wird sich unter Mitwirkung einiger «Reporter-schüler» kaum ein grosszügiges Reportageprogramm nach unseren Plänen durchführen lassen. Dessen ungeachtet konnten wir im Berichtsjahre nicht weniger als 35 Reportagen durchführen.

| | | | | |
|------|---|----|------------|---------------------------------|
| 1931 | = | 11 | Reportagen | |
| 1932 | = | 15 | » | |
| 1933 | = | 35 | » | (davon 18 von ausserhalb Berns) |

Mit ganz besonderer Hingabe widmet sich Radio Bern den *Dialektspielen*. Durch Uebearbeitungen und Einrichtungen liess sich eine ganze Anzahl Mundartstücke zur mikrophonischen Wiedergabe verwenden. Gerade in diesen Sendespielen erblicken wir eine Möglichkeit, bernisches und schweizerisches Volkstum darzustellen. Ferner wurde eine Reihe eigentlicher Dialekthörspiele wiedergegeben. Die Zahl der Aufführungen konnte im Berichtsjahr gegenüber den Vorjahren abermals um wenigstens gesteigert werden, was aus den nachfolgenden Zahlen hervorgeht:

| | | | |
|------|---|----|------------------|
| 1931 | = | 12 | Dialekthörspiele |
| 1932 | = | 17 | » |
| 1933 | = | 20 | » |

Die Zahl der *Hörspielaufführungen in hochdeutscher Sprache* konnte 1933 gegenüber den Vorjahren ebenfalls ganz merklich gesteigert werden. Es gelangten zur Wiedergabe (kleine Sketchs nicht mitgerechnet):

| | | |
|------|---|----|
| 1931 | = | 15 |
| 1932 | = | 19 |
| 1933 | = | 32 |

Nicht weniger als zehn Hörspiele waren Auftragsstücke von Radio Bern, d. h. ihre Ausarbeitung wurde durch die Direktion von Radio Bern angeregt oder bestellt. Von den insgesamt 52 aufgeführten Hörspielen stammten 26, also genau die Hälfte, aus der Feder schweizerischer Autoren. Vergleicht man demgegenüber die Theater-Spielpläne unserer Bühnen, so fällt ein Vergleich nicht zu ungunsten des Radios aus.

Auch die *Wiedergabe musikalischer Darbietungen* nimmt in unsern Programmen einen breiten Raum ein. Die Vielgestaltigkeit der musikalischen Berner Sendungen ist gewachsen, obschon ihr natürlich durch das Fehlen eines eigenen kleinen Orchesters bestimmte Grenzen gezogen sind. Die musikalische Programmtätigkeit Berns beschränkte sich so zu einem Grossteil auf solistische Darbietungen und Kammermusik, auf Chorkonzerte und volkstümliche Musik, auf Studio-Opern, Operetten und Singspiele. In ernsten Konzerten waren zu 94 Malen Solisten und zu 26 Malen Kammermusik-Ensembles verpflichtet. Erfreulich vielseitig war unsere *Studiotätigkeit auf dem Gebiete der Oper, des Singspiels und der Operette*. Im Senderaum besitzen wir bekanntlich die Möglichkeit der Anpassung der Werke an die mikrophonischen Gesetze, während die Nichtanpassung bei Theaterübertragungen immer als ein gewisser Mangel empfunden wird. Dank des Entgegenkommens des Bernischen Orchestervereins stand uns 1933 das Stadtorchester zu 18 Abendprogrammen im Studio zur Verfügung. Das Stadtorchester spielte in unserem Studio drei Sinfoniekonzerte; die übrigen Male war es in Opern- und Operetten-Aufführungen beschäftigt. Insgesamt brachten wir im Berichtsjahr nicht weniger als 31 Opern, Operetten und Singspiele, die alle durch uns einstudiert wurden (also keine Bühnenrepertoire-Stücke!) zur Wiedergabe. Neben der 15-maligen Beschäftigung des Stadtorchesters in Opern und Operetten stand uns für 12 weitere Aufführungen ein eigens zusammengestelltes kleines Orchester zur Verfügung. — Daneben fanden noch sechs Opernübertragungen aus dem Berner und dem Luzerner Stadttheater statt. Ferner fanden 27 *Uebertragungen* (davon fünf Konzerte der Bernischen Musikgesellschaft) grösserer Konzertveranstaltungen aus Bern, Biel, Freiburg, Interlaken, Luzern und Solothurn statt.

Die Radiogenossenschaft Bern versuchte auch ihre *volkstümlichen Sendungen* zu verbessern und teilweise zu vertiefen. Diese Programme unterscheiden unsern Radio von dem ausländischen und lassen unsern Rundspruch zu einer wirklich

schweizerischen Einrichtung werden. Solche Sendungen, wir denken hier vorab an unsere *Landesteil- und Heimat-Abende*, lassen sich allerdings gewöhnlich nicht vom Studio aus vorbereiten; sie setzen Kenntnisse der Sitten und Bräuche, das Wissen um die verschiedenen Dialektschattierungen, das Anknüpfen persönlicher Bekanntschaften mit all jenen Leuten voraus, die in der Lage sind, aus ihrem Erleben in Vergangenheit und Gegenwart heraus volkskundliche Werte zu überliefern und zu vermitteln. Dabei erstreckt sich unsere Arbeit nicht nur auf diese Art «Forscher-Tätigkeit»; es gilt, solche Heimatsendungen noch in die geeignete radiophonische Form zu kleiden. Ein Schema zur Durchführung solcher Abende gibt es nicht, darf es nicht geben. Immer heisst es daher neue Möglichkeiten zu suchen, entsprechend der Verschiedenartigkeit von Volk und Sitten Variationen zu finden. Dass natürlich solche Sendungen, so einfach und unmittelbar sie meist dem Hörer erscheinen, viel Vorbereitungsarbeit beanspruchen, ist selbstverständlich. Deshalb muss die Programmleitung neben solchen Landesteilabenden, die sich nicht in kurzen Intervallen wiederholen können, nach wie vor jene volkstümlichen Konzerte durchführen, deren Musik eine Vielheit der Hörerschaft entzückt. Auch hier einige Zahlen von den in solchen Programmen im Studio Bern Mitwirkenden:

- Männer-, Frauen und Gemischte Chöre sangen in 35 Programmen,
- Jodlerklubs sangen in 17 Programmen,
- Blech- und Harmoniemusikkorps spielten in 20 Programmen,
- Ländler- und Handharmonika-Ensembles spielten in 47 Programmen,
- Tanzkapellen spielten in 14 Programmnn,
- Kleine Orchester-, Mandolinen und Balalaika-Ensembles spielten in 17 Programmen.

Mit Gründung der Schweizerischen Rundspruchgesellschaft und nach Uebernahme des Betriebes der Sendestation durch die Post- und Telegraphenverwaltung erhielten die regionalen Radiogenossenschaften mehr den Charakter von ausgesprochenen Programmgesellschaften. Wie aus den vorstehenden Ausführungen hervorgeht, erblickt die Radiogenossenschaft Bern ihre vornehmste Aufgabe im Ausbau der Schweiz. Radioprogramme. Vorstand und Direktion hoffen, auch in Zukunft dieser Aufbauarbeit in programmlicher Hinsicht erfolgreich obliegen zu können.

Radio-Genossenschaft Basel.

Vorstand.

Präsident :

*Adam Freuler, Generaldirektor der Schweiz. Treuhand-Gesellschaft, Basel.

Vize-Präsident :

*Dr. Rudolf Schwabe, Präsident des Basler Stadttheaters, Basel.

Mitglieder :

Richard Calini, Architekt, Basel.

Otto Ess, Präsident des Schweiz. Radioverbandes, Basel.

Julius Frei, Regierungspräsident, Binningen.

*Dr. Otto Kaiser, Basel.

Viktor Kilchsperger, Basel.

Dr. Willy Lüthy, Binningen.

Dr. Otto Meyer, Direktionssekretär der Schweiz. Mustermesse, Basel.

Dr. Karl Sartorius, Verlagsdirektor der Basler Nachrichten, Basel.

Paul Scheuchzer, dipl. El.-Ing., Basel.

Wilhelm Wever, Direktor, Basel.

*Jacques Wolf, dipl. El.-Ing., Basel.

Direktion.

Dr. Emil Notz, Basel.

Kontrollstelle.

Dr. Fritz Burkart, Schweizerischer Bankverein, Basel.

Herbert Rutishauser, Direktor der Basler Handelsbank, Basel.

Ersatzmänner der Kontrollstelle.

Arnold Staehlin, Direktor der Eidgenössischen Bank, Basel.

Hans Werenfels, Direktor, Basel.

*Mitglieder des leitenden Ausschusses.

Die Programmorganisation und künstlerische Tätigkeit des Studio Basel.

a) Programmorganisation.

Die wichtigste Aufgabe der in der Schweizerischen Rund-
spruchgesellschaft zusammengeschlossenen regionalen Radioge-
sellschaften ist die *Emission von Radioprogrammen*. Der ad-
ministrative und technische Betrieb der einzelnen Programm-
gesellschaften sind lediglich Mittel zur Erreichung des genannten
Zweckes. Die Programme des Landessenders Beromünster wer-
den bekanntlich zu gleichen Teilen von den 3 deutschschwei-
zerischen Studios Basel, Bern und Zürich bestritten. Die Richt-
linien für die Programmgestaltung dieser Sendegruppe werden
von der *deutschschweizerischen Programmkommission* festgelegt,
die sich aus bekannten Vertretern des kulturellen Lebens der
betreffenden Studiostädte und den Programmleitern zusammen-
setzt, unter dem Vorsitze des Vorstandsdelegierten der Schwei-
zerischen Rundspruchgesellschaft, Herrn M. Rambert.

Die Zusammenarbeit der drei Studios geschieht auf Grund
eines jeweiligen für das Sommer- und das Winterhalbjahr von
den Programmleitern aufgestellten und von der genannten Pro-
grammkommission und dem Vorstand der S. R. G. genehmig-
ten Sendeplans. Der vom 15. Mai bis 15. Oktober geltende
Sommerspielplan 1933 wies gegenüber dem früheren Sendeplan
keine grossen Veränderungen auf. Die Mittagsemissionen an
den Sonn- und Wochentagen blieben gleich. Eine Verbes-
serung bedeutete die Einführung der zusammenhängenden
Nachmittags- und Abendmissionen, wodurch die kleine Pro-
grammlücke zwischen 17.30 und 18.30 Uhr geschlossen wurde.

Eine Bereicherung des Programms bot der neu eingeführte,
in weiten Turner- und Sportkreisen beliebte Frühturnkurs, der
seit Juni 1933 in einem zweimonatlichen Turnus abwechselnd
von den Studios Bern und Basel übernommen und durch die
Herren Sport- und Turnlehrer E. Meyer und F. Metzger erteilt
wird. Im Sommer begann die Frühturnstunde um 6.15 Uhr,
im Winter zunächst um 6.50 Uhr, musste aber in Berücksich-
tigung der Wünsche zahlreicher eifriger Kursteilnehmer auf
6.30 Uhr vorverschoben werden. Bis Weihnachten führte das
Studio Zürich einen mit dem Frühturnkurs täglich alternieren-
den Trockenskikurs durch.

Der Sommerspielplan umfasste eine Sendezeit von insgesamt $53\frac{1}{2}$ Stunden pro Woche. Der Wintersendeplan 1933/1934 brachte eine Ausdehnung der Emissionszeit auf rund 63 Wochenstunden, und zwar dadurch, dass der Beginn der Nachmittags-sendungen statt um 17.00 Uhr schon auf 15.30 Uhr bzw. Sonntag auf 16.00 Uhr festgesetzt wurde, bei ununterbrochener Emissionszeit bis zum Schluss des Tagesprogramms um 22.15 Uhr und Samstags 23 Uhr. Trotz dieser recht bedeutenden Verlängerung der Sendezeit im Winterspielplan konnte durch die Einführung von *Gemeinschaftssendungen* sämtlicher schweizerischer Studios nicht nur eine Mehrbelastung der einzelnen Studios vermieden, sondern sogar noch eine gewisse Entlastung herbeigeführt werden. Das geschah dadurch, dass jedes der 6 schweizerischen Studios ab 15. Oktober 1933 an je einem Wochentage die Nachmittagsemissionen zwischen 16.00 und 18.00 Uhr für sämtliche schweizerischen Sender übernahm. Das Studio Basel bestreitet nun allwöchentlich die Gemeinschaftssendung vom Montag, Lausanne vom Dienstag, Bern Mittwochs, Genf Donnerstags, Zürich Freitags und Lugano Samstags. Dadurch konnte eine wesentliche Vereinfachung des Programmbetriebes der einzelnen Studios erreicht werden, was einerseits den Vorteil einer rationelleren Diensterteilung für das technische- und Studiopersonal hat und ferner an den sendefreien Nachmittagen vermehrte zusammenhängende Proben im Interesse einer Qualitätssteigerung der Darbietungen ermöglicht.

Der abendliche Nachrichtendienst ist im Sommersendeplan 1933 auf 21.00 Uhr vorverlegt worden, um der ländlichen Bevölkerung, die früh zu Bette geht, die Tagesneuigkeiten und den Wetterbericht noch vermitteln zu können. Diese programmtechnische Aenderung ist von der Hörschaft allgemein begrüsst worden. Auch im neuen Wintersendeplan ist sie grundsätzlich beibehalten worden. Bei Uebertragungen von Sinfoniekonzerten, Bühnenwerken oder andern länger dauernden Aufführungen muss aber der Zeitpunkt der Nachrichtenübermittlung manchmal später oder auch früher angesetzt werden, je nachdem die betreffenden Konzert- oder Zwischenaktpausen fallen.

Nach den hier skizzierten ziemlich geringfügigen Aenderungen der genannten Sendepäne, die inbezug auf die generelle stoffliche Disposition gleich geblieben sind, werden in den häufigen Konferenzen der Programmleiter die Programme für

den Landessender für einige Wochen im voraus aufgestellt, wobei innerhalb eines geschlossenen, abgewogenen Wochenprogramms in den verschiedenen Programmkategorien eine möglichst grosse Abwechslung erreicht werden soll. Diese Forderung der Mannigfaltigkeit der verschiedenen Programme ist jedoch nicht immer durchzuführen. Der Termin einer interessanten Darbietung, gerade wenn es sich um die Uebertragung einer einmaligen öffentlichen Veranstaltung, z. B. der Uraufführung eines musikalischen schweizerischen Bühnenwerkes handelt, kann so fallen, dass die Uraufführung gerade am Tage vor der längst vereinbarten Uebertragung eines Sinfoniekonzertes stattfindet, während in derselben Woche noch die Welturaufführung einer neuen Wiener Operette über den Sender geht. Die Uebertragung solcher Veranstaltungen einheimischer oder fremder kultureller Eigenart ist unseres Erachtens Pflicht jedes Programmleiters, auch wenn dadurch hin und wieder das Prinzip der alternierenden Programme durchbrochen wird im Interesse ihrer Aktualität und im Dienste wertvoller schöpferischer Leistungen.

b) Die Basler Programme.

Die vom Studio Basel gesendeten Darbietungen umfassen, wie bereits erwähnt, nur einen Drittel der vom Landessender Beromünster ausgestrahlten Programme. Wir geben hier lediglich einen kurzen Ueberblick über die im Berichtsjahre von Radio Basel geleistete Programmarbeit innerhalb der Sendegemeinschaft der deutschschweizerischen Studios.

Wenn wir jeden in sich geschlossenen musikalischen oder literarischen Programmteil als Sendung betrachten, sei es nun ein Kammerkonzert, eine Oper, Operette, ein Sinfonie- oder Chorkonzert, ein bunter Unterhaltungsabend, Hörspiel, Vortrag oder eine Reportage u. s. w., so ergibt eine Zusammenstellung, dass der Landessender Beromünster im Jahre 1933 im ganzen 3,676 solcher Emissionen ausstrahlte. Dabei sind die reinen Informationsdienste: Neueste Nachrichten, Börsen- und Marktberichte, Verkehrsmitteilungen, Sportbulletins und Schulfunkmitteilungen, die zusammen nochmals über 1,450 spezielle Sendungen umfassen, nicht inbegriffen.

Von den genannten 3,676 Emissionen entfallen 1,243 auf das Studio Basel.

gemäss die Solisten-, Kammer- und Chorkonzerte. Ferner wurden auch die leichte Unterhaltungsmusik, das Singspiel, die Operette und die kleine Oper sorgfältig gepflegt, alles Programm-kategorien, die kleinere Ensembles erforderten, die wir im Studio unterbringen konnten. Für diese Veranstaltungen standen uns die besten einheimischen Kräfte, Solisten und Ensembles zur Verfügung, worunter auch Mitglieder des Basler Stadttheaters, das Orchester der Basler Orchestergesellschaft, das Basler Trio, der Basler Bachchor, das Basler Kammerorchester und der Kammerchor, der Sterk'sche Privatchor und andere kleinere Chöre und Vereinigungen. Auch prominente auswärtige Gäste und kleinere Ensembles wurden herangezogen: Georges Baklanoff, Romana Hambrigk, Dr. Ernst Lert, Lisa Minghetti, Hedwig Olpp, Prof. Bernhard Paumgartner, Prof. Günther Ramin, Professor Willy Rehberg, ferner das Trio di Milano, das Detlev Grümmer-Quartett u. a. Grosse Konzerte wurden aus Sälen oder Kirchen übertragen. Die Zahl der Konzert- und Theaterübertragungen betrug im ganzen 34. Darunter sind zu erwähnen:

- 8 Sinfoniekonzerte der Allgemeinen Musikgesellschaft unter Leitung von Dr. Felix Weingartner, inbegriffen 2 Konzerte aus den Beethoven-Festspielen der Stadt Basel.
- 7 Aufführungen des Basler Stadt-Theaters: 4 Opern und 3 Operetten.
- 2 Orgelkonzerte von Adolf Hamm aus dem Basler Münster.
- 2 Konzerte des Basler Bach-Chors unter Leitung von Adolf Hamm.
- 3 Konzerte der Basler Orchester-Gesellschaft unter Leitung von Kapellmeister Gottfried Becker.

In diesen Konzerten wirkten u. a. als Solisten mit: Frieda Dierolf, Ilona Durigo, Erica Frauscher, Ria Ginster, Maria Nemeth, Willy Domgraf-Fassbänder, Karl Erb, Franz Josef Hirt, Hermann Schey, Rudolf Serkin, Hermann Hans Wetzler, Ludwig Wüllner.

Leider konnten im Berichtsjahre von den Aufführungen der beiden grössten Chorvereinigungen unserer Stadt, des *Basler Gesangvereins* und der *Basler Liedertafel* keine Uebertragungen veranstaltet werden, weil die Konzertgeber durch die Radioübertragung einen geringeren Besuch befürchteten und deshalb für die R. G. B. zu hohe Uebertragungsgebühren glaubten fordern zu müssen. Dies ist sehr zu bedauern, da dadurch wichtige Aeusserungen des intensiven Basler musikalischen Lebens im schweizerischen Rundspruch nicht zur Geltung gekommen

sind. Wir hoffen aber zuversichtlich, dass Mittel und Wege gefunden werden, um die Uebertragung dieser wertvollen Darbietungen in Zukunft wieder zu ermöglichen. Dagegen hat der Basler Männerchor sich im Sommer mit einem Studiokonzert Radio Basel zur Verfügung gestellt. Da der grosse Chor im Studio nicht unterzubringen war, sang er sein schönes Liederprogramm auf dem Platze vor dem Sendehaus. Die Uebertragung aus dem Freien geriet vorzüglich, wurde aber kurz vor Schluss des Konzertes durch den einsetzenden Regen etwas beeinträchtigt. Es zeigte sich hier wieder in unliebsamer Weise das Fehlen eines grossen Konzertstudios, das uns hindert, solche Veranstaltungen mehr zu pflegen. Auch die grossen guten Blech- und Harmoniemusiken, an denen es in Basel und Umgebung keinen Mangel hat, können aus dem gleichen Grunde nur während des Sommers durch Uebertragung von Konzerten im Freien zur Bereicherung unserer Programme herangezogen werden, immer mit dem Risiko der Beeinträchtigung oder der Verunmöglichung einzelner Darbietungen durch Regen oder Gewitter. Die volkstümliche Vokal- und Instrumentalmusik, die von kleinen Ensembles gespielt wird, sowie der Unterhaltungsrundspruch sind in unsern Programmen gebührend berücksichtigt worden.

Was die Sendung von *musikdramatischen* Werken betrifft, so möchten wir noch kurz darauf zurückkommen und erwähnen, dass im Berichtsjahre Radio-Basel folgende Opern, Operetten und Singspiele aufgeführt, bezw. übertragen hat:

Opern:

- Livietta e Tracollo, Pergolesi, (Studio),
- Die Welt auf dem Monde, J. Haydn, (Theater),
- Witwe Grapin, Flotow, (Studio),
- Die Meistersinger von Nürnberg, (III. Akt), R. Wagner, (Theater),
- Die verkaufte Braut, Smetana, (Theater),
- Tiefland, E. d'Albert, (Theater).

Operetten und Singspiele:

- Die Seufzerbrücke, Offenbach (Theater),
- Die geschiedene Frau, Leo Fall, (Theater),
- Der fidele Bauer, Leo Fall, (Küchlin),
- Gräfin Mariza, Kálmán, (Theater),
- Amors Guckkasten, Michaelis, (Studio),
- Das alte Lied, Mozart, (Studio),
- Das Engagement, Reichhardt, (Studio),
- Der Herr Doktor, Schubert, (Studio),
- Liesle un Fritze, Offenbach, (Studio).

Die am 15. Oktober 1933 eingeführten *Gemeinschaftssendungen* der schweizerischen Studios untereinander haben sich sehr bewährt. Durch die Uebernahme nur *einer* zweistündigen musikalischen Nachmittagsemission wöchentlich, ist jedes Studio erheblich entlastet und daher in der Lage, die Programme für die betreffende Emission besser auszuarbeiten und vielseitiger zu gestalten als dies früher der Fall war. Von den 65 Gemeinschaftssendungen bis zum Ende des Berichtsjahres bestritt Radio Basel seinen entsprechenden Anteil von 10 Emissionen mit gut vorbereiteten und abwechslungsreichen Programmen.

Noch ein Wort zu den *Uebertragungen aus dem Auslande*. Im Jahre 1933 übertrug der Landessender Beromünster 33 ausländische Programme. Es waren dies meist unter dem Namen „Europa-Konzerte“ bekannte Grossaufführungen nationaler Musik der betreffenden Länder: Sinfoniekonzerte, Opern, Operetten oder volkstümliche Musik. Aber auch Reportagen von Fussballänderspielen, von der Weltwirtschaftskonferenz in London und vom Pfadfinder-Jamboree in Gödöllö wurden übernommen. An diesen Sendungen beteiligten sich die Studios folgender Hauptstädte: Amsterdam, Berlin, Budapest, Bukarest, Florenz, Helsingfors, Hilversum, Kopenhagen, London, Paris, Rom, Salzburg, Turin, Zagreb. Dazu kamen noch aussereuropäische Uebertragungen aus Bethlehem (Glockengeläute am Weihnachtsabend), aus Bombay (indische Musik) und New-York (die Antrittsrede Roosevelts). Dieser Programmaustausch, an welchem der schweizerische Rundspruch auch seinerseits teilnimmt, vermittelt uns in diesen Uebertragungen wertvolles Kulturgut der verschiedenen Völker in Musik und Sprache.

Vortragswesen.

Im Studio Basel wurden im Berichtsjahre 367 Vorträge gehalten, welche Fragen aus den wichtigsten Wissensgebieten behandelten. Es wurde versucht, Behrendes, Unterhaltendes und Erbauliches möglichst gleichmässig zu verteilen. Historische, philosophische, naturwissenschaftliche und technische Themata wechselten mit aktuellen wirtschaftlichen, juristischen, hygienischen und erzieherischen Fragen ab. Neben den einzelnen Referaten wurden auch mehrere Vortragszyklen organisiert. Ein Zyklus „*Perlen der Weltliteratur*“ will den Hörer mit den schönsten Werken der Weltliteratur von Homer über Danté, Walter von der Vogelweide, Shakespeare bis Gottfried Keller

und die Neuzeit bekannt machen. Ein weiterer Zyklus behandelt „Die Wirtschaft der Schweiz im Wandel von sechs Jahrhunderten“. Ein instruktives technisches Thema „Wie der Rundspruch zur Tatsache wurde“ hat die Hörer in 4 klaren Vorträgen mit der Radiotechnik bekannt gemacht. In der „*Frauenstunde*“ läuft zur Zeit ein interessanter Zyklus von Vorträgen „Was jede Frau vom schweizerischen Rechtsleben wissen sollte“. Ein 5. Zyklus „Gesprochene Landschaften“ in welchen Dr. Knuchel impressionistisch verschiedene erlebte europäische Landschaften schildert, ist ebenfalls noch nicht abgeschlossen. Der Vortragsdienst dürfte aber unseres Erachtens im ganzen noch aktueller gestaltet werden. Es sollten brennende Tagesfragen, umstrittene wirtschaftliche und finanzielle Stoffgebiete, wenn möglich in kontradiktorischen Vorträgen kurz und sachlich behandelt werden. Eine besondere und übrigens sehr wirksame Form der dramatisierten lebendigen Darstellung bestimmter Geschehnisse versuchten wir — und wir glauben mit Erfolg — in der sogenannten aktuellen Hörfolge „Kreuz und Quer“. Eine Reihe prominenter Persönlichkeiten sprachen im vergangenen Jahre in der sehr radiogemässen Form des Interviews am Mikrophon.

Die *Reportagen* sind die aktuellsten Emissionen des Radios. Durch sie versuchen wir, den Hörer direkt beim Alltagsgeschehen zu packen. Der Reporter muss sich sorgfältig in den zu besprechenden Stoff einarbeiten, um ihn zu beherrschen und sprechend zu gestalten. Radio Basel veranstaltete im vergangenen Jahre vorwiegend Sportreportagen: Aus der Basler Winterradrennbahn wurde das Sieben-Stundenrennen, anlässlich der Mustermesse das Rennen um den grossen Preis für Motorräder und ferner im Sommer aus dem Margarethenpark der Davis-Cup-Matsch Schweiz/Südafrika reportiert. Die grösste derartige Veranstaltung des Jahres war die Reportage der 7-tägigen Tour de Suisse, an welcher alle schweizerischen Studios teilnahmen. Als weitere kleinere Reportagen sind noch zu erwähnen: „Wie eine Grammophonaufnahme entsteht“ und eine Reportage aus der internationalen Geflügel- und Taubenausstellung in Basel. Unser Sprecher, Herr W. Hausmann hat sich bei diesen Darbietungen wiederum als sehr gewandter Berichterstatter und Interviewer ausgewiesen, dem wir ohne jegliches Bedenken auch schwierigere Aufgaben wie etwa die Durchführung der im folgenden Jahre von uns geplanten Werkreportagen übertragen können. Die Durchführung von grös-

seren Reportagen war im Berichtsjahre hauptsächlich wegen der uns damals noch fehlenden Schallplatten-Aufnahmeapparatur erschwert. Es war nicht möglich, grosse Reportageobjekte wie etwa das städtische Gaswerk, oder den Rheinhafen, in Angriff zu nehmen. Um so intensiver war dafür die Hörspieltätigkeit. Im Jahre 1933 wurden 11 Hörspiele, 5 kleinere Sketches, Märchen, 8 für die Hörsendung bearbeitete Bühnenwerke, 8 Hörfolgen und 16 Dialektspiele gesendet. Zur Aufführung gelangten:

Hörspiele:

Im Skiparadies, Richard Rheinberger,
Heldische Flucht, Robert Walter,
Die Geschichte vom zweimal gehängten Rosskamm Edeling,
Werner Wilk,
Mozart auf der Reise nach Prag, nach Mörike, von Fritz Ritter, (Auftragsstück),
Die Sportsfreunde, Richard Rheinberger,
Die Aepfel der Atalante, A. Friedmann,
Prozess Sokrates, Hans Kyser,
Der eingebilddete Kranke, Molière, F. J. Engel,
Paganini in Berlin, Otto Rombach,
Nietzsche contra Wagner, Hans A. Joachim,
Goldgräber, Hedwig Rossi.

Da die Auswahl an guten Hörspielen noch immer nicht gross ist und wir beabsichtigten, unsere Hörer durch das Mittel des Radio auch mit interessanten Werken der Bühnenliteratur bekannt zu machen, wenn sie sich für eine hörmässige Aufführung eignen, haben wir im Berichtsjahre ausser den oben angeführten Hörspielen auch einige entsprechend bearbeitete Dramen und Lustspiele gesendet. Es sind dies folgende Stücke:

Alt-Heidelberg, Meyer-Förster,
Das Postamt, Rabindranath Tagore,
In Ewigkeit Amen, Anton Wildgans,
Wilhelm Tell, Friedrich Schiller,
Kammermusik, Ilgenstein,
Abel mit der Mundharmonika, Manfred Hausmann,
Ingeborg, Kurt Goetz,
Die vierte Wand, Paul Czinner.

Sämtliche Werke erwiesen sich auch bei der radiophonischen Wiedergabe als sehr wirkungsvoll. Einzelne mussten auf Grund zahlreicher Hörerwünsche sogar wiederholt werden. Diese Programmkategorie wird von den übrigen schweizerischen Studios nicht gepflegt. Sie darf daher als eine Besonderheit des Basler Studio gelten.

Grosser Beliebtheit erfreuen sich unsere baseldeutschen Dialektspiele. Die helle, etwas prononzierte Aussprache des baslers eignet sich sehr gut für das Mikrophon. Leider ist die baseldeutsche dramatische Dialektliteratur nicht umfangreich und der Zuwachs an neuen, für die Radioübertragung brauchbaren Werken zur Zeit gering, so dass man bei den unaufhörlich wechselnden Programmen bald wieder zu Reprisen greifen muss. Es wird auch hier wie beim eigentlichen Hörspiel notwendig, spezielle Stücke in Auftrag zu geben, um die Produktion anzuregen. Im Jahre 1933 wurden in unserm Studio folgende Mundartstücke aufgeführt:

En Usbutzete, Sylvester- und Neujahrsspuk, G. A. Berlinger, (Auftragsstück),
S'Ladegspuseli, Moritz Ruckhäberle,
Raffäel Schlrirki, Abraham Glettyse,
Dr Baitsche-Doggter; Moritz Ruckhäberle,
E Clique-Sitzig, Sketsch, G. A. Berlinger, (Auftragsstück),
In der Maienacht, Dominik Müller,
Die grieni Hand, Hermann Schneider,
E Stammtischschwätz, Adolf Flühner,
Dr Prinz, Abraham Glettyse,
Im Waidlig, C. A. Bernoulli,
Die Farnsburg, Jack. Thommen,
Neui Gmeindratstraktande im Nussloch, Bloch,
D'Blagiertafele, M. Ruckhäberle,
D'r Mirjam vo dr Mäss, Paul Lang,
Liebi Hörerinne und Hörer, Fritz Ritter, (Auftragsstück),
Im Sporthotel, Dominik Müller.

Für die mikrophongerechte Aufführung dieser Stücke wurde im Berichtsjahre die „Hörspielgruppe von Radio-Basel“ gegründet. Sie setzt sich in der Hauptsache aus Mitgliedern der „Baseldytsche Bihni“ und des Quodlibet Basel unter freier Mitwirkung von andern guten Dialektspielern zusammen. Die Regie führt *Fritz Ritter*. Er besitzt für die Rollenverteilung freies Verfügungsrecht.

Wie im eigentlichen Programmplan, bestreitet das Studio Basel ebenfalls einen Drittel der deutschschweizerischen Schulfunksendungen. Im Berichtsjahre waren es 14. Im Winterhalbjahr wurden wöchentlich zwei halbstündige Schulfunksendungen, im Sommerquartal wöchentlich je eine halbstündige Emission veranstaltet. Grundsätzlich soll der Schulfunk nur solche Lehrstoffe behandeln, die der Lehrer nicht oder nicht so eindringlich bieten kann. Er will und kann den Lehrer nicht ersetzen. Der Schulfunk will auch nicht in den Lehrplan eingreifen. Er

soll lediglich ein Mittel in der Hand des Lehrers sein, den Unterricht in gewisser Hinsicht zu vertiefen, wo ihm dies persönlich nicht möglich ist. Trotz dieser ausdrücklichen Vorbehalte findet der Schulfunkgedanke in Basel leider vielfach noch starke Ablehnung und Gegnerschaft.

Dieser Ueberblick mag zeigen, wie mannigfaltig die Aufgaben und Arbeiten eines Studios sind. Die Programmgestaltung ist dauernd im Fluss und stellt den Verantwortlichen immer neue Probleme. Das gesteckte Ziel eines hohen, allseitig ausgeglichenen Programmnieaus ist noch lange nicht erreicht.

Ostschweizerische Radio-Gesellschaft St. Gallen.

Vorstand.

Präsident:

Dr. R. Ritter, Vorsteher der Gewerbeschule, St. Gallen.

Vize-Präsident:

Prof. Dr. Rothenberger, Trogen.

Mitglieder:

E. Knup, Sekundarlehrer, Romanshorn.

C. Meule, Bahnbeamter, Chur.

F. Trümpy, Adjunkt des Kantonsingenieurs, Glarus.

Dr. med. E. Hildebrand, Appenzell.

Dr. W. Müller, Musikdirektor, St. Gallen.

Infolge Eintritts zweier Radio-Clubs brachte das Jahr 1933 der O.R.G. noch eine bescheidene Zunahme des Mitgliederbestandes. Austritte waren nicht zu verzeichnen. Im Vorstand und in der Vertretung bei der S.R.G. traten keine Aenderungen ein, da sich sämtliche Herren für eine weitere Amtsperiode zur Verfügung stellten und von der Hauptversammlung bestätigt wurden.

Eine wichtige Angelegenheit für die O.R.G. sind die **bisher sehr unbefriedigenden Empfangsverhältnisse von Beromünster** in der Ostschweiz. Als vor der im Sommer 1933 in Luzern tagenden internationalen Wellenkonferenz die Rede davon war, für den deutschschweizerischen Landessender eine eigentliche Langwelle zu verlangen, trat die O.R.G. lebhaft dafür ein, da eine Langwelle die sicherste Aussicht bot, in der Ostschweiz gute Empfangsverhältnisse zu bekommen. Leider konnte das Begehren nicht verwirklicht werden, indem der Schweiz bekanntlich keine Langwelle zugestanden wurde und Beromünster sich mit einem bescheidenen « Aufrücken » in der Wellenlänge begnügen musste. Trotzdem wurden erhebliche Erwartungen an diese neue, längere Welle geknüpft, und man war allseits sehr gespannt auf das Inkrafttreten des Luzerner Wellenplanes. Es scheint nun, dass die gehegten Erwartungen nur zum Teil,

ja vielleicht nur zum kleinen Teil in Erfüllung gegangen sind. Um ein klares Bild zu erhalten, beschloss der Vorstand der O. R. G., in der Ostschweiz eine neue Rundfrage zu veranstalten, über deren Ergebnis später zu berichten sein wird.

Wiederum konnten im vergangenen Jahr von der O. R. G. einige Uebertragungen auf den Landessender veranstaltet werden. Es seien genannt: 2 Symphoniekonzerte vom Konzert-Verein St. Gallen, das Jubiläumskonzert des Männerchors Harmonie St. Gallen, die Gesamtchöre des kantonalen thurgauischen Sängerefestes in Kreuzlingen und ein grosses Konzert des Männergesangsvereins Chur. Ferner spielte das St. Galler Streichquartett zur Brahms-Feier im Studio Zürich.

Ente autonomo per la Radiodiffusione nella Svizzera Italiana.

Consiglio direttivo.

Presidente:

On. Guglielmo Canevascini, Lugano, Consigliere di Stato.

Vice-Presidente:

On. Avv. Bixio Bossi, Lugano,** Consigliere Nazionale.

Segretario:

On. Riccardo Rossi. Mendrisio,** Consigliere Nazionale.

Cassiere:

On. Avv. Francesco Borella, Chiasso,* Consigliere Nazionale

Membri:

On. Avv. Enrico Celio, Bellinzona, Direttore del Dipartimento della Pubblica Educazione.

Arch. Americo Marazzi, Lugano.

Ing. Eugenio Frieden, Locarno.**

Alberto Antognini, Industriale, Giubiasco.

Avv. G. B. Nicola, Roveredo (Grigioni).

Direttore:

Sig. F. A. Vitali, Lugano.

* Rappresentante dell' EARS^I nel Comitato centrale della Società Svizzera di Radiodiffusione

** Delegati dell' EARS^I all' Assemblea generale della Società Svizzera di Radiodiffusione.

Rapporto annuo 1933.

Nel 1933, l'Ente Autonomo chiuse il suo periodo preparatorio, ed iniziò la sua attività regolare.

Gli avvenimenti dell' anno.

18 Febbraio: Esce il primo numero del « Radioprogramma », settimanale per la Svizzera Italiana, organo ufficiale della Società Svizzera di Radiodiffusione.

3 Marzo: Prima emissione sperimentale radioscolastica nella Svizzera italiana.

3 Marzo: 250 scolaretti ticinesi cantano nella emissione europea organizzata dalla Società Svizzera di Radiodiffusione, alla quale sono collegate oltre a 20 stazioni estere.

